

LAURENT LOMBARD

COLLECTION HISTORIQUE 1914-1918

FACE AU PELTON

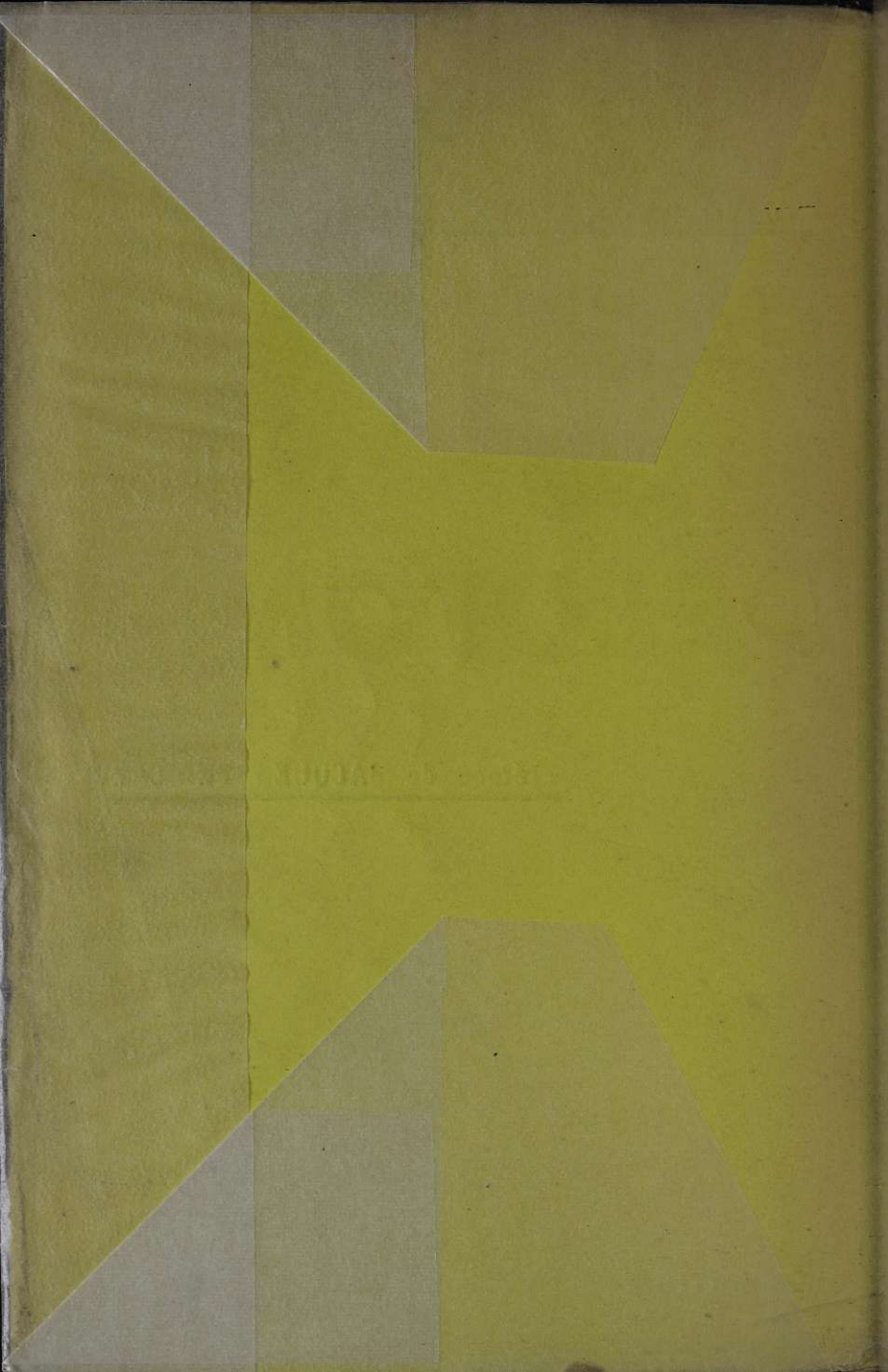
L 2586

Préface de JACQUES PÉRICARD



ÉDITIONS VOX PATRIÆ
STAVELOT

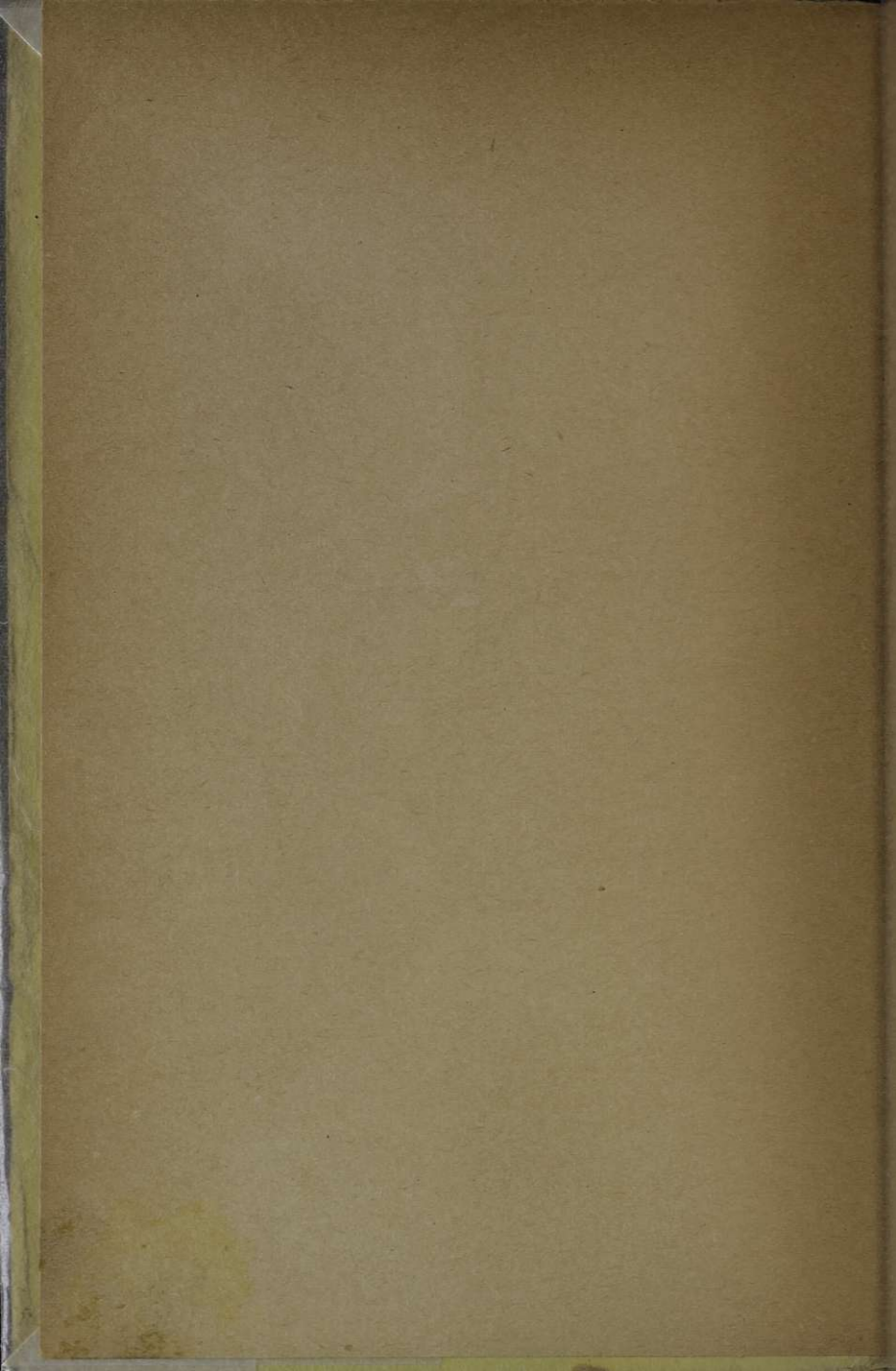
2^{ème} ÉDITION



ALA 12743

BE 402

1501



FACE AU PELOTON

DU MEME AUTEUR :

La Vitalité Romane de Malmédy (Epuisé).

L'Épopée de Loncin.

La Victoire de Sart-Tilman.

Chocs de Feu dans la nuit.

Face à l'Invasion.

A PARAITRE :

Le Tragique Destin de M. 82.

Zone de Mort.

LAURENT LOMBARD

12586

A

FACE
AU
PELTON



EDITIONS VOX PATRIAE
COMTE EUGÈNE DE GRUNNE

Wesembeek-Ophem

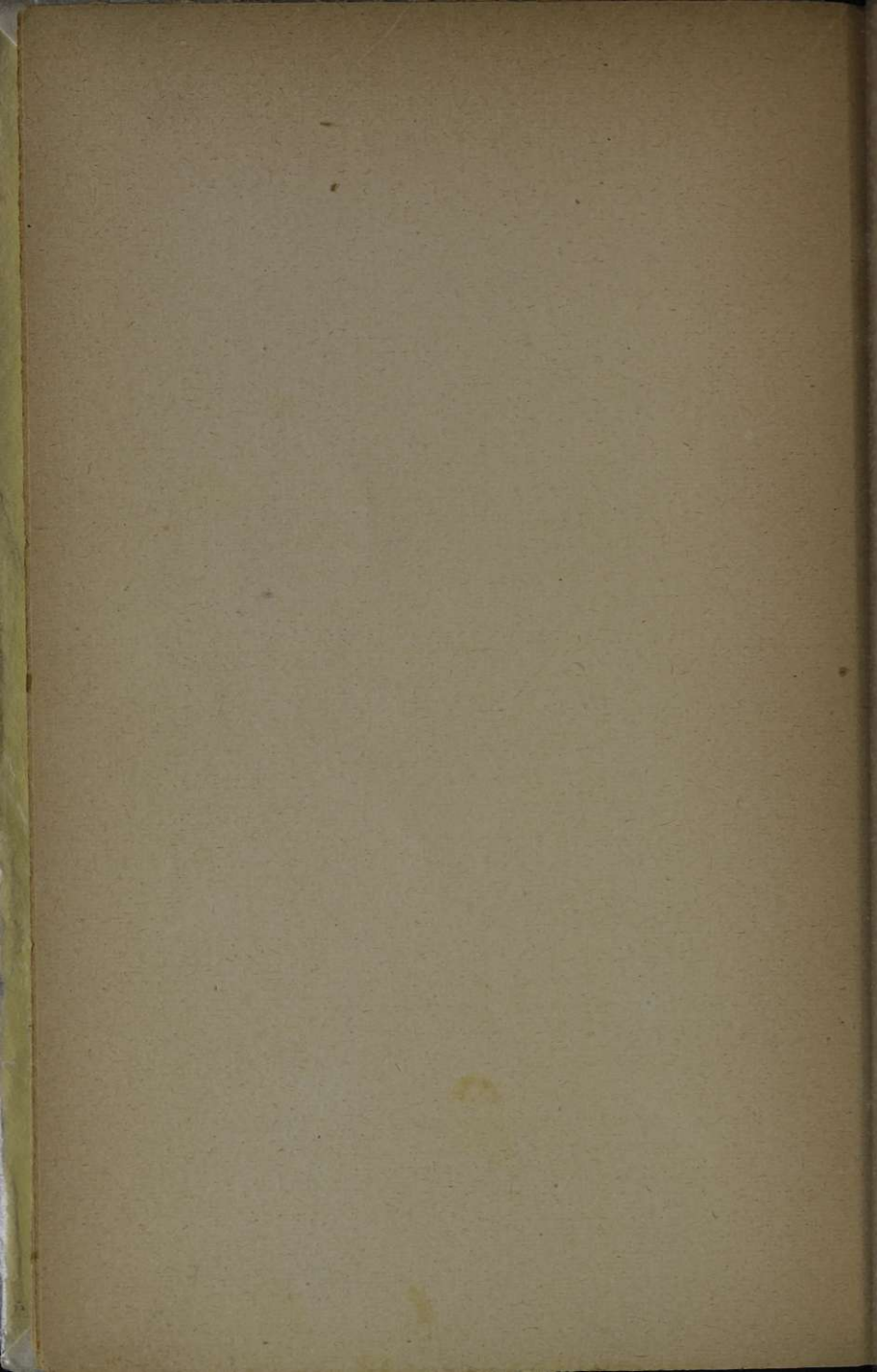
Tous droits réservés.
Copyright by LAURENT LOMBARD.

A ma Mère,

*A mes anciens Professeurs qui m'ont appris
à aimer la Belgique.*

En signe d'affectueuse gratitude.

L. L.



Paris, le 5 septembre 1936.

Mon cher Ami,

Votre manuscrit a été pour moi une révélation. Je savais déjà le rôle joué au cours de la guerre par certains civils belges : comment furent cachés et ravitaillés, pendant des semaines et parfois des mois, les soldats français perdus derrière les lignes allemandes; comment fut organisé le passage en Hollande des jeunes Belges qui voulaient aller rejoindre l'armée en campagne; les brigades quotidiennes si déprimantes à la longue, infligées à un lourd adversaire par les malins Bruxellois; la poste clandestine destinée à maintenir le contact entre les envahis et leurs familles; le service de renseignements surtout, le plus important de tous, puisque grâce à lui les Alliés n'ignoraient rien des mouvements des troupes ennemies à travers la Belgique.

Je savais tout cela et je ne le savais pas.

Par défaut d'imagination et surtout d'attention, personne n'arrive à reconstituer exactement en son cerveau des événements dont il n'a pas été lui-même un des acteurs. Cette réflexion, je l'ai faite souvent pendant la guerre. C'est bien en vain qu'un combattant s'ingéniait à raconter ses fatigues, ses misères, ses privations, ses dangers. Son interlocuteur s'efforce de le comprendre, et soudain, une réflexion saugrenue, une question intempestive, montraient clairement l'infranchissable abîme.

Pour ma part, je l'avoue, j'avais bien mal compris, avant d'avoir lu votre livre, les difficultés et les périls de ce service de renseignements dont vous avez été un des exécutants en dépit de votre jeune âge.

Comme il devait être pénible de se sentir surveillé à chacun de ses pas, épié à chacune de ses paroles. L'un après l'autre, vos compagnons étaient découverts et vous vous demandiez à chaque instant : « A quand mon tour ? »

Ce tour vint. Quelles pages émouvantes vous avez écrites sur votre arrestation, sur votre mise au secret, sur le supplice de la faim auquel vous avez été soumis, sur vos interrogatoires interminables comparables aux tortures les plus raffinées. Et vous n'étiez alors qu'un collégien en culottes courtes, un « gamin » comme vous appelaient vos geôliers, avec un peu de dédain, écrivez-vous, mais aussi, croyez-moi, avec une admiration secrète.

Un seul reproche à votre livre : pourquoi n'avez-vous pas reproduit la magnifique attestation que vous a décernée l'Echevin de Liège, M. Mallieux, président de l'Association des condamnés politiques, votre voisin de prison en 1917 ? :

« Etant son voisin, j'ai pu subrepticement correspondre avec lui, lui donner des conseils et connaître quels étaient ses sentiments. J'ai admiré sa réserve et son courage et sa fermeté, j'en pourrais donner des exemples.

« Il n'a pas un seul moment regretté d'avoir exposé, si jeune, sa liberté et surtout sa vie. »

C'est là une « citation » dont vous devez être fier et que vous n'avez pas le droit de garder secrète, ne serait-ce que pour susciter l'émulation des jeunes gens et la fierté de vos chers petits quand ils auront l'âge de vous lire.

Puisque vous me faites l'amitié de me demander quel-

ques lignes d'avant-propos, j'accepte de grand cœur, mais à la condition que vous reproduisiez intégralement ces pages y compris la citation ci-dessus.

La modestie n'est pas ici de mise. Nos belles actions nous appartiennent, mais en partie seulement. Elles appartiennent avant tout à notre patrie qui a formé notre âme, à nos parents qui ont formé notre cœur, à nos maîtres qui ont formé notre esprit, s'il est possible de partager ainsi une œuvre commune et indivisible; elles appartiennent également aux compagnons qui nous ont enflammés par leur exemple.

Puisse votre livre rappeler à vos compatriotes et aux miens, car ce souhait vaut pour mon pays comme pour le vôtre, qu'à côté des combattants des tranchées, il y a eu les combattants de l'intérieur, avec leurs gardes sans relève, leurs actions d'éclat sans récompense, leurs risques permanents d'une torture obscure et d'une mort sans gloire.

Les uns et les autres ont bien mérité de leur Patrie; ils ont droit à une gratitude commune.

Jacques PÉRICARD.

CHAPITRE PREMIER.

Enrôlé sans formalités.

Le service d'espionnage s'organise, assez fruste d'abord, hésitant, peu solide...

. Mgr LAMINNE.

— Espion...

Il m'a soufflé le mot en pleine figure, dans une bouffée d'haleine empestée de tabac.

— Espion...

Je regarde l'homme. Petit, légèrement voûté, les pommettes saillantes et très rouges, le regard en feu, il continue à parler à mi-voix. Mais je ne l'entends plus... Je l'examine longuement.

S'est-il aperçu de ma stupeur? Il s'arrête :

— Ça vous étonne, hein?

Oui, cela m'étonne. Ainsi dans ce paisible village de Hesbaye, l'œil des Alliés veille.

Au fur et à mesure qu'il me livre ses secrets, l'ouvrier maçon que j'ai devant moi se transforme en un personnage mystérieux.

— Pendant plus d'un an, j'ai « passé » des rapports d'espionnage secrets. Une question me brûle les lèvres :

— Où les cachez-vous ?

— Je vous le dirai plus tard... A présent, je ne puis plus passer la frontière.

— Pourquoi ?

— A Maestricht, on m'a dit que j'allais être « brûlé » ; alors on m'a confié une autre mission.

— Mais si vous êtes « brûlé » ?

— « Brûlé ». Oh ! vous savez, c'est une façon de parler. Je n'ai jamais été sérieusement inquiété. D'ailleurs ici je serai à l'abri de tout « dépistage ». Ce n'est pas comme en Hollande où l'on est constamment épié.

— Et votre mission ?

— Voici : il s'agit d'organiser un service de renseignements militaires dans la région comprise entre Liège - Tongres - Saint-Trond - Tirlemont - Neerwinden.

— Avez-vous déjà recruté des agents ?

— Oui. Il me manque un secrétaire. J'ai pensé à vous.

— Entendu. J'accepte.

Je demande à l'homme :

— Etes-vous bien sûr que cela servira à quelque chose ?

— Comment donc ! A Maestricht, « ils » m'ont déclaré plus d'une fois qu'un seul espion fait plus de besogne que cinquante soldats au front.

Ce mot « espion » me déplaît. Je lui trouve un relent de duplicité, d'hypocrisie. Je le dis à mon interlocuteur.

— Les mots ne signifient rien, réplique-t-il avec vivacité. Ne considérez que ceci : nous allons travailler pour le pays. Je repasserai demain.

Le lendemain, l'homme revient. Après s'être assuré que nous sommes bien seuls, il tire de la

doublure de son veston un petit tuyau en argent. Au moyen d'une plume, il en fait sortir cinq, six bouts de papier pelure et me les passe. Ce sont des messages confidentiels. J'y lis des phrases dont le sens m'échappe : « Jules opéré samedi. Complications à craindre. »

— Jules, me dit l'homme, c'est un agent du service Delehy qui vient d'être arrêté.

Je lis encore : « Marchandises arrivées à bon port » qu'il faut traduire : « Rapports d'espionnage parvenus à destination ».

Ensuite : « Herman chute grave. Etat désespéré. »

J'interroge mon vis-à-vis du regard.

— Ça, dit-il, c'est l'annonce de la condamnation à mort d'un agent de Louvain.

— Ah ! Est-ce que les Allemands ont déjà arrêté beaucoup d'espions belges ?

— Oui, beaucoup, hélas ! Et, j'aime mieux vous dire toute la vérité : envers les espions capturés, ils se montrent d'une sévérité impitoyable.

— En cas d'arrestation, c'est toujours la peine de mort ?

— Non, pas toujours... mais ceux qui échappent au peloton d'exécution sont toujours condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

— Combien d'espions les Allemands ont-ils fusillés depuis le début de la guerre ?

— Je sais qu'ils en ont fusillé à Bruxelles à Anvers, à Gand, à Louvain, à Hasselt, à Namur, à Liège... mais j'ignore le nombre exact.

— A Liège, en ont-ils fusillé beaucoup ?

— Une vingtaine, je crois... L'an dernier, rien que pour le mois d'octobre, ils en ont exécuté

quatorze. Parmi ceux-ci se trouvaient une femme, Louise Derache, et le malheureux François Paquay qui était père de douze enfants. Il ne faut toutefois pas croire que, lorsque l'on tombe entre leurs mains, on est toujours condamné à mort. Il y a moyen de se tirer d'affaire ou, tout au moins, de sauver sa vie.

— Comment ?

— En se gardant de faire des aveux.

— Mais lorsqu'ils détiennent des preuves de culpabilité ?

— Même dans ce cas, il faut savoir se taire.

— N'emploient-ils pas des moyens de pression ?

— Si. Ils matraquent leurs prisonniers, les rouent de coups, les privent de nourriture. Il s'agit alors de ne pas faiblir et de tenir bon quand même.

— Comment expliquez-vous que tant d'espions aient été arrêtés depuis le début de la guerre ?

— Dans certains services, on a quelquefois enrôlé des hommes manquant de discrétion et de prudence. Parfois même des agents douteux ont réussi à gagner la confiance des chefs de groupe.

— Il y a donc des services mal organisés ?

— Sans doute, mais ce ne sera pas le cas pour le nôtre, vous pouvez être tranquille.

Pendant que je me perds en réflexions sur les risques que je vais courir, l'homme a étalé devant moi tous les plis que contenait son tuyau d'argent.

— Comment, lui dis-je, êtes-vous en possession de ces pièces ?

— La plupart sont des messages que je devais

transmettre au bureau de Maestricht, mais comme les Allemands n'ont pas voulu renouveler mon passeport, je n'ai pu les passer.

— Qu'allez-vous en faire ?

— Je détruirai ceux qui ne sont plus d'aucune utilité. Les autres, je les joindrai au premier rapport que nous allons envoyer en Hollande.

— Et quand ce premier rapport partira-t-il ?

— Dans huit jours. Nous allons nous mettre à la besogne sans tarder. Je vous ai dit quelle serait notre mission : nous surveillerons les mouvements des troupes ennemies dans la région comprise entre Liège, Saint-Trond, Tirlemont et Neerwinden. Notre groupe s'occupera particulièrement de signaler et de dénombrer les postes et garnisons établis dans les différentes localités de cette contrée.

— Comment parviendrez-vous à vous procurer tous ces renseignements ?

— Je vous l'expliquerai plus tard. Tout ce que je puis vous dire, c'est que l'organisation de notre service est presque au point. Il me manquait un secrétaire ; puisque vous acceptez d'en assumer les fonctions, nous pourrons commencer à travailler tout de suite. Voilà le tableau des abréviations conventionnelles que vous emploierez pour la rédaction des rapports. Vous avez le temps de l'étudier tout à votre aise.

L'homme est parti après m'avoir confié les documents dont il était porteur. Il a tenu à en brûler lui-même plusieurs sous mes yeux. Désormais comme secrétaire du groupe, j'aurai la garde de tous les documents.

Je relis les quelques messages que j'ai sous les

yeux. Malgré les explications que l'homme m'a données, ils gardent pour moi un côté très énigmatique, car je ne connais rien de la personnalité de leurs auteurs ni de leurs destinataires. Quant au tableau d'abréviations conventionnelles, je l'examine attentivement. Il offre l'avantage de décrire minutieusement tous les détails des différents uniformes allemands. Rien de bien compliqué. Lorsque je me serai quelque peu familiarisé avec ces lettres et formules mystérieuses, il me sera très facile d'utiliser avec célérité ce procédé de transcription.

Maintenant comment et où mettre ces documents en sûreté ? Je pense immédiatement au matelas et aux ressorts de mon lit, aux torchettes de paille de la toiture, au tas de charbon qui est dans la cave, mais ces cachettes me paraissent, l'une après l'autre, devoir attirer l'attention des policiers allemands qui fouilleraient la maison. Après de longues hésitations, je monte au grenier et dissimule le tout sous une torchette de la toiture.

CHAPITRE II

Un métier monotone

Le village que j'habite est situé entre Liège et Tongres. Sa population est en majeure partie composée d'agriculteurs et d'ouvriers maçons. La vie y est calme et monotone.

En ce mois de mars 1916, on parle beaucoup de l'offensive allemande dans la région de Verdun. Le soir, dans une des ruelles de la localité, on va écouter les coups assourdis de la canonnade lointaine.

La guerre préoccupe tous les esprits. Certes, on ne doute pas de la victoire des Alliés, mais depuis le début des hostilités que d'illusions, que d'espérances évanouies les unes après les autres ! A présent, on ne sait plus très bien à quoi s'en tenir. Une déprimante lassitude a succédé à la fièvre des premiers jours.

Les Allemands n'occupent pas le village, mais ils y font de fréquentes apparitions. Tantôt ce sont des émissaires des « Kommandantur » de Liège et de Tongres, tantôt des gendarmes en patrouille. Ces derniers circulent à cheval, à vélo ou à pied. Ils font la chasse aux trafiquants de

vivres, arrêtent les cyclistes, fouillent les véhicules, les voitures des trams Ans-Oreye et Tongres-Fexhe, perquisitionnent dans les fermes, bref par leurs vexations rappellent tous les jours à la population qu'elle subit le joug de l'étranger.

Elève de troisième latine au Collège Notre-Dame de Tongres, je quitte le village tous les matins, à 7 heures. J'y rentre à 6 heures du soir.

L'homme m'ayant demandé de relever le numéro des unités allemandes occupant la ville, dès le lendemain de notre seconde entrevue je fais, de 12 h. 30 à 2 heures, une longue randonnée à travers la vieille cité flamande. Je traverse la grand'place, passe en flânant à côté de la sentinelle qui y monte la garde et déchiffre sans peine le numéro en cuivre qu'elle porte sur le col et qui est reproduit en laine verte sur la housse de son casque.

Tout en m'évertuant de bien le fixer dans ma mémoire, je continue ma ronde.

Le lendemain, je pousse ma petite reconnaissance jusqu'aux environs de la gare, de sorte que je suis bientôt fixé sur l'importance des unités occupant la ville.

Quelques jours après, le 19 mars 1916, je rédige mon premier rapport d'espionnage. L'homme m'a apporté du papier très fin et une plume spéciale pour écrire en caractères minuscules.

Pendant près de quatre heures, en utilisant les abréviations du tableau que j'ai constamment sous les yeux, je transcris les renseignements que me communique mon compagnon.

Penché sur une carte d'état-major, celui-ci

énumère l'une après l'autre les localités du vaste secteur dont la surveillance nous a été confiée. Que de villages ! Heureusement ils ne sont pas tous occupés par les Allemands ; il suffit alors de faire suivre leur nom d'une croix.

Mais là où il y a une garnison ennemie, fût-elle même très réduite, il faut signaler le nombre d'hommes, le numéro de leur unité, leur âge, et, en plus, tous les détails de leur uniforme, depuis la couleur des passepoils jusqu'aux cocardes de leur « bonnet rond ».

Ces détails me paraissent superflus, mais mon compagnon est d'un avis contraire. A Maestricht, il a reçu des ordres très précis et il tient à les exécuter à la lettre.

Je suis émerveillé par la puissance et la fidélité de sa mémoire. Au fur et à mesure que les noms de localités se succèdent sur ma feuille, les renseignements suivent instantanément. Pas une hésitation. Il n'a cependant comme aide-mémoire que le fond d'une boîte d'allumettes noirci de chiffres.

Je lui demande :

— Comment avez-vous pu vous procurer tous ces renseignements en si peu de temps ?

— Je vous le dirai plus tard. Tout ce que je puis vous confier pour le moment, c'est que ces renseignements sont exacts.

Est-ce à cause de mon jeune âge — j'ai seize ans — l'homme hésite à me livrer tous ses secrets. Je n'insiste pas et continue à transcrire consciencieusement ses indications.

Enfin me voici au terme de ma tâche. J'ai couvert six pages d'une écriture très fine. Mon com-

pagnon est très satisfait. Bien que le texte soit très serré, il reste lisible.

— Maintenant, signez : Martin-Bertrand.

— Pourquoi Martin-Bertrand ?

— Dorénavant Martin sera votre nom de guerre et Bertrand le mien.

— Pourquoi ces noms plutôt que d'autres ?

— Que vous êtes curieux ! C'est tout simplement pour me conformer aux instructions que j'ai reçues à Maestricht.

Ce disant, il prend le rapport, l'examine attentivement, sourit :

— Hé ! hé ! je crois qu' « ils » seront contents là-bas. Ils ne s'attendent certainement pas à recevoir un rapport si bien mis au point.

Il plie soigneusement les six feuilles en deux, en quatre, les roule, les entoure d'une autre feuille blanche très mince. Le document a pris peu à peu la forme d'une cigarette. Encore une bande de papier collant tout autour et le voilà prêt pour l'expédition.

— Comment allez-vous le faire parvenir à Maestricht ? demandai-je.

— Je ne puis vous le dire maintenant.

— Décidément, vous n'avez pas confiance en moi.

— Si je n'avais pas confiance en vous, je ne vous aurais pas choisi comme secrétaire. Seulement vous devez comprendre qu'entre les membres d'un même service d'espionnage la plus stricte discrétion est de rigueur.

Cette fois, je me le tiens pour dit. L'homme me demande de lui restituer les billets qu'il m'avait confiés puis s'en va, après avoir glissé

la fausse cigarette dans la doublure de son veston. Il me laisse sa grande carte d'état-major que je cours enfouir sous une torchette de la toiture avec les autres documents.

Huit jours plus tard, nous savons à quoi nous en tenir sur la valeur de notre travail. La réponse du bureau de Maestricht nous parvient. C'est un message dactylographié comportant une dizaine de lignes. Le rapport Martin-Bertrand y est l'objet de vifs éloges. On y a cependant relevé une lacune : nous avons omis de signaler dans les différentes localités le nombre de sentinelles ennemies et les endroits précis où elles montent la garde. Pour chacune d'elles, la description de l'uniforme doit être complète.

Le billet se termine par quelques formules chaleureuses nous engageant à poursuivre sans répit l'œuvre patriotique que nous avons entreprise.

Alors que mon compagnon semble n'y attacher aucune importance, ce simple bout de papier fait sur moi une impression extraordinaire. Il nous apporte comme une bouffée d'air frais des territoires non occupés.

Ainsi donc nous sommes en liaison avec ceux qui, là-bas sur les bords de l'Yser, tiennent l'ennemi en échec. Cette pensée m'enthousiasme.

Sans me lasser, je lis et relis le petit message lorsque « Bertrand » me fait remarquer qu'il serait prudent de le détruire. Je me rebiffe. Le détruire... ah ! non, jamais, je le conserverai avec les autres documents.

— Faites comme vous l'entendez, répond-il, mais ne perdez pas de vue que c'est une pièce très compromettante et que si elle tombait entre

les mains des Allemands, elle vous vaudrait infailliblement une condamnation à mort.

— Ils ne la trouveront pas, j'ai une bonne cachette.

— Savez-vous pourquoi le premier Belge exécuté à la Chartreuse, Germain Bury, a été condamné à mort ? Uniquement parce que les Allemands avaient trouvé dans la cuvette de sa montre un bout de papier à cigarette.

— Qu'y avait-il sur ce papier ?

— Des chiffres, rien que des chiffres... A toutes les questions qu'on lui posa, Bury se contenta de répondre : « C'est un rébus, devinez. » Il est toujours dangereux de conserver des papiers inutiles.

Je ne suis pas convaincu et je m'obstine à garder le précieux message. Je le brûlerai plus tard...

Alors, nous nous remettons à l'œuvre avec une ardeur nouvelle. Peu à peu « Bertrand » se montre moins discret et je suis bientôt au courant de ses méthodes de travail.

Bertrand est le type accompli de « l'agent promeneur » payant généreusement de sa personne, insoucieux des risques et des fatigues. Chaque matin, quel que soit le temps, il se met en route, traversant à pied dix, douze, quinze localités.

Parfois il loge chez un de ses agents auxiliaires et ne revient que le lendemain ou sur le surlendemain. A son retour, il accourt chez moi, me recommande de fermer les portes derrière lui, puis quand nous sommes seuls, il extrait de la

doublure de son veston quantité de petits papiers couverts de chiffres et me les confie.

Pour ne pas attirer l'attention des Allemands rencontrés en cours de route, il s'habille pauvrement. Coiffé d'une casquette, chaussé de grosses bottines, il va, tenace, infatigable, dépistant l'ennemi dans tous ses cantonnements et dans tous ses repaires.

Pendant ces mois de mars et d'avril 1916, nul incident n'entrave notre activité. Nous nous acquittons ponctuellement de notre mission. Chaque semaine, notre rapport rédigé sur six pages parvient au bureau de Maestricht. Ce « bureau », qu'est-ce en réalité ? Par qui est-il dirigé ? Comporte-t-il un personnel nombreux ? Y a-t-on facilement accès ? Qui reçoit nos rapports ? Ceux-ci sont-ils expédiés directement à l'état-major ?

Je questionne Bertrand, mais il ne me donne que des réponses évasives. Il me confie toutefois qu'il a vu le « grand chef » de Rotterdam, qu'il a dû prêter serment et que nous travaillons surtout pour l'état-major anglais. Quant au « chef » du bureau de Maestricht avec qui il a souvent été en rapports, c'est un homme très cultivé, dit-il, et un ardent patriote.

Bertrand n'aime pas parler de Maestricht. D'après lui, c'est une ville peu sûre, infestée d'espions allemands et d'agents « doubles ».

— Qu'est-ce qu'un agent « double » ?

— C'est un agent qui travaille à la fois pour les Allemands et les Alliés. Ils sont très dangereux parce qu'ils réussissent à pénétrer dans nos organisations, y jouent la comédie en se signalant par un zèle simulé, puis, lorsqu'ils en con-

naissent tous les secrets, ils s'empressent de les livrer aux Allemands.

— Avez-vous connu certains de ces agents doubles ?

— Oui... C'est-à-dire... on m'en a signalé.

— Mais vous m'avez dit que vous n'alliez plus en Hollande, parce que vous étiez sur le point d'être brûlé. Comment vous en êtes-vous aperçu ?

— Hum... les Allemands m'ont refusé un nouveau passeport et on m'a dit en Hollande qu'il valait mieux que je ne passe plus la frontière.

* * *

Le 20 avril, des affiches encadrées de noir font leur apparition sur les murs du village. Elles annoncent la mort de Dieudonné Lambrecht, de Liège, fusillé à la Chartreuse pour « crime de haute trahison ».

Une de ces affiches est collée non loin de chez moi. Des passants s'arrêtent, la lisent, échangent des réflexions. Je m'approche d'un petit groupe qui s'est formé. Ces gens ignorent le vrai motif de la condamnation à mort du grand patriote liégeois. Je les entends se demander : « Que peut-il bien avoir fait ? Quelque chose de très grave sans doute... »

Ce qu'il avait fait, nous devons l'apprendre plus tard. Agent du service de renseignements anglais depuis décembre 1914, il avait établi de nombreux postes d'observation territoriale et ferroviaire dans les provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg. De plus, il avait réussi à signaler aux états-majors alliés les importants

mouvements de troupes qui précédèrent la bataille de Verdun. « Sans doute j'y laisserai ma tête, mais le salut de nos armées d'abord » avait-il dit.

Pour discréditer ce noble dévouement patriotique, l'ennemi l'assimilait à un « crime de haute trahison » !

Nous continuons notre œuvre obscure avec plus d'acharnement que jamais. Il fait beau. Mai a aéré, rafraîchi, embelli notre village. La chambre où nous rédigeons nos rapports s'emplit d'une belle lumière dorée.

Devant la maison s'étire la rue principale de la localité. C'est une longue route blanche peu animée. De temps en temps, on y entend glisser des pas. Parfois, un lourd chariot fait trembler la table sur laquelle j'écris.

Bertrand est assis à côté de moi et pendant des heures entières me dicte les renseignements qu'il a recueillis au cours de ses randonnées. A certains moments, il se lève, se dirige vers la fenêtre et jette un coup d'œil sur la route. Lorsque des soldats ou des gendarmes allemands sont en vue, il s'assure si la porte est bien fermée. Je souris de cette précaution.

— C'est que, dit-il, si les Allemands nous surprenaient en flagrant délit d'espionnage, ils auraient le droit de nous fusiller sur place.

— S'ils pénétraient brusquement dans la maison, ils n'auraient nulle peine à défoncer cette porte. Dans ce cas, que ferions-nous ?

— Ah ! il faudrait alors manger tout de suite le rapport... sans quoi notre compte serait vite réglé.

Notre séance de rédaction est entrecoupée de pauses au cours desquelles nous échangeons nos impressions. Je fais remarquer à Bertrand que notre secteur est bien calme. Depuis une quinzaine de jours, les déplacements des troupes ennemies y sont plutôt rares.

— Il est certain, convient-il, que les agents surveillant les voies ferrées ont une mission plus variée et plus intéressante que la nôtre, mais le mérite et les risques sont les mêmes. En ce qui me concerne, je préfère de loin mon modeste rôle d'agent-promeneur à celui, beaucoup plus périlleux, de courrier trans-frontière.

— Depuis quand passiez-vous des plis d'espionnage ?

— Depuis février 1915. Ça m'en a donné des émotions ! A chaque passage, je me recommandais à tous les saints du paradis.

— On vous fouillait chaque fois ?

— On me fouillait, on me déshabillait. Un jour, ils ont déchiré toute la doublure de mon pardessus. Mais j'ai toujours eu beaucoup de chance... J'ai passé des plis dissimulés dans ma bouche, dans la semelle de mes souliers, dans les boutons de mon veston... Ils n'ont jamais rien trouvé...

— Quelle était la cachette la plus sûre ?

— Ah ! celle-là, j'ai juré de ne jamais la révéler à qui que ce soit. Mais continuons...

Tandis que je reprends mon porte-plume, Bertrand se remet à égrener d'une voix monotone les noms de localités que son index repère sur la carte : Oleye, Lantremange, Bergillers, Lens-sur-Geer, Grandville... Autant de villages qui ne

sont pas occupés par l'ennemi. Corswarem a une petite garnison, je la signale comme suit : 15 f. brg.br.2C.rbl.pr.tg.epg. XVIII/14^o/c s/c A: 30-35. ls.sl. cphg. 14 lv. s/h (15 fantassins, bonnet rond gris, bande rouge, 2 cocardes rouges et blanches, passepoils rouges, tenue grise, épaulettes grises, XVIII/14 en cuivre sur le col, âge : 30 à 35 ans Une sentinelle sur la ligne, casque à pointe recouvert d'une housse grise, n^o 14, en laine verte sur la housse).

Toutes les localités défilent l'une après l'autre. Bertrand se pique de n'en omettre aucune, si petite soit-elle. Si certaines zones de notre secteur sont relativement peu animées, il en est une qui requiert une attention toute spéciale : c'est Liège et ses faubourgs. Là, que de postes, que de cantonnements et que d'unités différentes !

— Voyez-vous, me dit Bertrand, le travail de recensement des effectifs ennemis que nous effectuons dans notre secteur, d'autres groupements d'agents belges l'accomplissent dans toutes les régions de territoire occupé, de sorte que les états-majors alliés sont tenus régulièrement au courant de tous les mouvements des troupes allemandes. N'est-ce pas admirable ?



Les jours passent. Bertrand et moi nous gardons nos secrets.

Le 20 mai, nous apprenons que deux Verviétois, Alphonse Ramet et Victor Lemoine, tous deux du service de renseignements français, ont été fusillés à la Chartreuse.

Ainsi donc les espions belges continuent à tomber dans les pièges de la police secrète allemande. Nous-mêmes ne finirons-nous pas par nous faire pincer ? L'hypothèse de notre arrestation semble tout à fait irréaliste à Bertrand.

— Comment pourraient-ils nous découvrir ? s'exclame-t-il. Il faudrait qu'ils soient sorciers.

— Et les autres, comment les ont-ils découverts ? Hé ! qui sait ? Vous-même, depuis que vous n'allez plus en Hollande, n'êtes-vous pas filé ? Vous avez reconnu que vous étiez sur le point d'être « brûlé ».

Bertrand hausse les épaules tant l'idée qu'il pourrait être filé lui paraît invraisemblable.

Le 3 juin suivant, a lieu à la Chartreuse une double exécution qui montre l'inflexible rigueur des conseils de guerre allemands envers les espions. Ils n'ont pas hésité cette fois à envoyer ensemble au poteau les deux Smeesters, le père et le fils. Ces deux braves habitaient près de la gare de Landen et surveillaient le passage des trains.

Notre service fonctionne avec une régularité qui me paraît de bon augure. Chaque semaine Bertrand emporte mes six pages couvertes d'un texte serré. J'ai tant insisté pour qu'il me dise comment il les fait parvenir à destination qu'il s'est décidé à me donner quelques indications sur la transmission des rapports en territoire non occupé.

C'est une jeune fille de 19 ans, dit-il, qui se charge de porter nos plis à la frontière. Elle les jette, par-dessus le fil électrique, à un agent belge

qui se trouve de l'autre côté et qui les porte directement à Maestricht.

Cela me paraît peu vraisemblable, car, comment s'approcher des fameux fils électrisés, puisque des sentinelles allemandes montent la garde tout le long de la frontière ?

Je me rends compte qu'une organisation secrète comme la nôtre est une machine à rouages multiples et que je ne connaîtrai jamais tous les détails de son mécanisme. Quels sont les mystérieux collaborateurs qui secondent Bertrand ? Observent-ils rigoureusement les consignes de la discrétion et de la prudence ? Seraient-ils à même, en cas d'arrestation, de tenir tête aux policiers allemands ?

* * *

Décidément, le champ de bataille sur lequel nous avons choisi notre modeste poste de combat est de ceux que la mort survole sans cesse. Voici qu'en cette matinée du 16 juin un des nôtres est encore tombé sous les balles allemandes dans le sinistre enclos de la Chartreuse. C'est l'héroïque Amédée Gilkinet, une des plus belles figures de patriote belge.

Les policiers allemands font sans doute bonne garde, car les arrestations se multiplient. Y en a-t-il beaucoup de ces policiers en territoire occupé ? Bertrand me dit que dans les grandes villes ils sont très nombreux. Ils parlent tous correctement le français et certains même le wallon, ajoute-t-il.

— Et les espions belges, sont-ils en nombre suffisant ?

— Je n'en sais rien. Je crois tout de même

que pour toute la Belgique il y en a plusieurs centaines, car les états-majors belge, anglais et français ont chacun à leur service un véritable corps d'observation.

Sur ces entrefaites, d'importants mouvements de troupes animent notre secteur. Bertrand me recommande de surveiller attentivement la région de Tongres. Lui-même se met tous les matins en campagne. Au cours de ses longues randonnées il n'a pas encore été arrêté une seule fois. J'ai déjà plus de trois mois de service et jusqu'à présent pas le moindre incident, pas la moindre alerte. Peut-être remplirons-nous notre mission sans à-coups, jusqu'au moment où sonnera l'heure de la délivrance du pays...

Cependant cet interminable recensement des troupes allemandes auquel nous procédons chaque semaine a quelque chose de fastidieux. Ne nous confiera-t-on pas un jour un travail plus intéressant ? Bertrand déclare qu'il ne me comprend pas. Sans doute, notre tâche est obscure et austère, dit-il, mais puisqu'elle est utile au pays, que pouvons-nous demander de plus ?

Il a raison. Cependant, je persiste à rêver d'aventures. Il n'est pas possible que la vie d'un espion soit à ce point dépourvue d'imprévu et d'émotions.

Le 27 juin, Louis Somers, agent du service de renseignements français, est fusillé à la Chartreuse. Il avait été arrêté le 6 avril, en pleine ville de Liège, place du Théâtre.

Bertrand a-t-il connu Somers ? Il arrive chez moi très déprimé. Il est temps de faire attention, murmure-t-il, ils finiront par nous pincer tous.

CHAPITRE III

Première alerte

Mercredi 7 juillet. Je suis dans la petite chambre où d'habitude je travaille avec Bertrand. Je transcris les renseignements qu'il m'a apportés la veille. Il est environ 10 heures. Le village baigne dans une éclatante lumière estivale. Tout est calme au dehors. Par la fenêtre entr'ouverte, quelques bruits confus me parviennent. J'entends caqueter les poules dans la cour.

Soudain, je sursaute. Une femme qui passe dans la rue a prononcé très distinctement ces mots :

— Les Allemands sont chez les Callens.

Callens, c'est Bertrand. Je prête l'oreille. La voix précise :

— Ils viennent d'arriver en auto.

Mon sang ne fait qu'un tour. Vite je rafle tous les papiers qui sont sur la table, les enfouis dans une de mes poches, descends l'escalier quatre à quatre et me précipite au jardin. Je m'empare d'une bêche, creuse un trou peu profond et y jette mes documents ainsi que le fameux tuyau en argent. Après avoir fait disparaître les traces de pas, je me hasarde dans la rue.

La maison de Bertrand est située dans une petite rue qui s'embranche sur la grand'route à quelque 300 mètres de la mienne.

L'arrivée des Allemands a provoqué une grosse émotion dans le village. Sur le seuil de leur porte, des femmes commentent, avec des mines affairées, cet événement sensationnel : l'entrée dans la localité d'une auto occupée par trois civils et conduite par un soldat allemand.

J'essaie de saisir des bribes de leur conversation, mais en vain. J'entends seulement ces quelques mots :

— Ils ont demandé au grand Jules où c'était chez Callens...

C'est donc bien vrai, les Allemands sont chez Bertrand. Des policiers en civil. Sont-ils venus pour l'interroger, pour l'arrêter ou pour perquisitionner ? Dans tous les cas il est bel et bien repéré et brûlé. Quelle catastrophe si les argousins ennemis trouvent un des petits bouts de papier ou un des fonds de boîte d'allumettes dont Bertrand est toujours muni !

Le sol me brûle les pieds. Je voudrais fuir, très loin... Je m'éloigne rapidement et traverse tout le village. Je reviens ensuite sur mes pas et j'échoue chez des amis.

Je me raidis pour dissimuler l'émotion qui me secoue. On échange des propos sur la guerre, cette interminable guerre qui dure depuis deux ans. Quand donc finira-t-elle, grands dieux ? La conversation traîne...

Je regarde l'horloge : elle marque 10 h. 30. Je suis décidé à me lever et à partir lorsqu'il sera 11 h. 30. J'irai aux nouvelles. Il faut absolument que je me libère l'esprit de l'inquiétude qui me torture.

A 11 h. 30, je prends congé de mes amis et je

reviens vers la rue de Bertrand. L'auto allemande a disparu. Que faire ? Je ne vois personne. Au risque de commettre une imprudence, je m'approche de la maison et, sans frapper, j'y pénètre.

Je trouve la vieille mère et la sœur de Bertrand complètement affolées. Les policiers allemands ont fait irruption chez elles et ont demandé, d'un ton brutal, où était M. Callens.

— Nous ne savions que répondre. Nous avons dit qu'il travaillait à Ans. Ils ont voulu connaître l'endroit exact. Nous avons déclaré que nous l'ignorions.

— Ils étaient comme des démons, continue la sœur de Bertrand. Après nous avoir interrogées longuement sur les occupations de mon frère, ils se sont répandus dans toute la maison : ils ont tout remué, fouillé, bouleversé.

— Venez voir.

Elle me conduit dans les chambres à coucher. Un désordre indescriptible s'offre à mes yeux. Garde-robes et lavabos sont vidés de leur contenu. Vêtements et linge ont été jetés pêle-mêle sur le parquet. Les literies sont sens dessus-dessous : matelas et oreillers ont été éventrés. Flocons et plumes sont éparpillés partout.

Au grenier, un coffre rempli de vieilles pape-rasses a été consciencieusement fouillé. En certains endroits, le plancher a été décloué et le tapis arraché. Dans la cave, houille et pommes de terre ont été remuées à la pelle.

Les perquisiteurs devaient être en proie à une male rage : tout ce qui est tombé sous leurs mains a été rejeté, bousculé.

Je demande à la sœur de Bertrand :

— Ils n'ont rien trouvé ?

— Non, je ne crois pas...

— Et qu'ont-ils dit avant de partir ?

— Que si mon frère ne se présentait pas demain à 11 heures précises à la Kommandantur de Liège, il serait immédiatement arrêté.

Je suis consterné. Plus moyen maintenant de se faire illusion sur la gravité des faits qui ont provoqué cette perquisition. Plus de doute possible : Bertrand est repéré par la police allemande et notre service de renseignements est irrémédiablement condamné. Après trois mois d'activité, quelle dérision !

Je croyais que la sœur de Bertrand ignorait tout de la mission patriotique de son frère. A mon grand étonnement, je constate qu'elle sait tout...

— Je l'avais prévenu, dit-elle, les larmes aux yeux. Ça devait arriver un jour ou l'autre.

— Où est-il allé ?

— A Saint-Trond. Il reviendra vers 6 heures.

Je tremble à la pensée que les Allemands pourraient l'arrêter en cours de route. Il est toujours porteur de petits billets couverts de chiffres. Et puis, il y a sa fameuse boîte d'allumettes dont le fond lui sert d'aide-mémoire. Sachant qu'il doit descendre du tram à Odeur et revenir à pied par Villers-l'Évêque, je me porte à sa rencontre. Je le retrouve, vers 5 h. 30, au delà de Villers-l'Évêque, en pleine campagne. Il est très étonné de me voir.

— Qu'y a-t-il ?

— Trois policiers allemands sont venus perquisitionner chez vous aujourd'hui...

— Pas possible...

— Ils sont arrivés ce matin vers 10 heures...
Si vous avez des « papiers » sur vous, passez-les moi.

Bertrand blêmit, balbutie des mots incompréhensibles. Il me passe les quelques « billets » qu'il a extraits de la doublure de son veston, puis nous décidons de nous séparer pour traverser le village de Villers-l'Évêque. Je lui conseille de se rendre directement chez moi. Là, nous aviserons...

Mais Bertrand ne m'entend plus, sa figure a pris une saisissante expression de frayeur. Il contournera le village, tandis que moi je le traverserai. Nous nous séparons.

A 10 heures du soir, je l'attends toujours. Pourquoi ne vient-il pas ? Aurait-il été arrêté en route ? Enfin on frappe discrètement à la porte. C'est lui. Son air rasséréiné m'étonne.

— Quelle chance ! quelle chance ! murmure-t-il. Regardez, voilà ce que j'avais oublié sous le régulateur qui se trouve sur la cheminée de la cuisine.

J'examine le billet qu'il me tend. J'y lis les numéros d'unités allemandes cantonnant à Warremme, à Landen et à Tirlemont.

— Malheureux ! vous aviez oublié ça sur la cheminée de la cuisine ?

— Oui... heureusement ils n'ont pas songé à soulever le régulateur qui le couvrait.

— En êtes-vous sûr ?

— Mais oui, puisque ma sœur était là. Ils n'ont pas touché au régulateur.

Ça, par exemple, pour une imprudence, c'est une imprudence !

Chose curieuse, c'est cet incident qui a ragailardi Bertrand. A présent, de devoir comparaître le lendemain devant les policiers allemands ne l'émeut guère.

— Ils ne savent rien, dit-il avec une belle assurance. Peut-être ont-ils des soupçons, mais je saurai me défendre.

Je suis loin de partager son optimisme et j'appréhende le pire. Reviendra-t-il de Liège ? Je crains que les Allemands ne lui mettent la main au collet et ne le jettent en prison.

Enfin je le laisse à ses illusions et nous nous séparons tard dans la nuit en nous donnant rendez-vous pour le lendemain soir.

La journée suivante se passe dans l'inquiétude et l'angoisse. Cependant, contrairement à mes prévisions, le soir, Bertrand revient. Après l'avoir « cuisiné » pendant plus d'une heure, les Allemands l'ont relâché.

Je le presse de questions. Que lui ont dit les policiers allemands ? Pourquoi ont-ils perquisitionné chez lui ?

Bertrand met peu d'empressement à satisfaire ma curiosité. Il prétexte la fatigue pour me donner des réponses laconiques. Une sourde irritation me gagne.

— Mais enfin, dis-je, est-ce que oui ou non ils vous ont accusé de vous livrer à l'espionnage ?

— Ils m'ont accusé de transporter des rapports d'espionnage en Hollande...

— On vous a donc dénoncé ?

— C'est probablement un agent du bureau de

Maestricht qui aura commis une indiscretion...

— En tout cas, à présent, vous êtes « brûlé ».

— Mais non, je ne suis pas « brûlé »... Ils n'ont aucune preuve. Du reste, lorsque je leur ai déclaré que, depuis plus de trois mois, je ne me rendais plus en Hollande, ils n'ont pas insisté. S'ils avaient été convaincus de ma culpabilité, ils m'auraient gardé.

— Ils vous ont peut-être relâché uniquement pour mieux vous filer et vous appréhender un jour en flagrant délit...

— Mais non, mais non... Vous voyez tout en noir.

— Et qu'allons-nous faire à présent ?

— Nous allons continuer à travailler. Nous prendrons plus de précautions que jamais et, vous verrez, tout ira bien. Il ne faut tout de même pas se décourager pour si peu.

— Pour si peu... hum... vous êtes optimiste.

— Avez-vous peur ?

— Non, je n'ai pas peur, seulement je constate que vous êtes un homme « repéré ». Les Allemands à présent connaissent votre nom, votre adresse. Vous figurez certainement sur la liste des suspects. Bref, l'œil de la police allemande est sur nous.

— Si vous ne tenez pas à continuer, dites-le. Quant à moi, je vous le répète, j'estime qu'il n'y a pas lieu de cesser. Le service est parfaitement organisé et fonctionne à merveille. Rien ne nous autorise à faire défection.

— Eh bien, c'est entendu, nous nous remettons à l'œuvre. Arrive que pourra.

CHAPITRE IV

Sous le signe de l'inquiétude

Une incertitude lancinante est entrée dans notre vie. La crainte d'être filé par les policiers allemands ne nous quitte plus. Elle va bientôt devenir une obsession.

Le 30 juillet, l'arrestation de tous les agents du « service Javaux » nous plonge dans une pénible stupeur. C'est une rafle réellement impressionnante. Tous les membres de cette organisation ont été appréhendés le même jour, presque à la même heure, dans des endroits divers. Parmi eux se trouvent deux hommes que je connais particulièrement : Armand Miguet et Jean Segers. Employés à la compagnie des chemins de fer vicinaux, ils faisaient journellement, comme percepteurs, le trajet Fexhe-Tongres-Lanaeken. Revolver au poing, les policiers allemands les ont surpris l'un et l'autre et les ont immédiatement conduits à la prison de Hasselt.

Tout en méditant sur le sort de nos pauvres camarades tombés entre les mains de l'ennemi, nous travaillons avec plus de cœur que jamais. Bertrand a repris ses promenades et fait preuve de prudence et de discrétion. Sachant qu'il court le risque d'être fouillé en cours de route, il évite

de se munir de « petits papiers » et étudie par cœur les numéros des unités allemandes.

Brave Bertrand, en a-t-il abattu des kilomètres en ce mois d'août 1916 ! Rien ne l'arrête, ni la chaleur, ni la pluie. Il n'a qu'un souci : dépister tous les mouvements des troupes ennemies. Le moindre changement dans la répartition des effectifs allemands qui occupent son secteur, le renforcement d'une garnison de petite ville, le déplacement d'une sentinelle, tout cela prend à ses yeux une importance capitale.

Un jour, j'ai eu une courte hésitation en énumérant les unités cantonnées à Tongres. Il en a été scandalisé.

— J'irai voir moi-même, a-t-il dit.

J'ai dû lui promettre de retourner le lendemain à Tongres pour vérifier sur place le renseignement.

Ce mois d'août est calme. J'ai voulu profiter de mes vacances pour accompagner Bertrand dans ses randonnées, mais il préfère voyager seul.

— Nous avons chacun un rôle à remplir, dit-il, le vôtre vous suffit. Il est dangereux de voyager à deux, cela attire l'attention.

Je devine qu'il a de nombreux agents auxiliaires dans les principales localités de son secteur. C'est à eux surtout qu'il doit la richesse et la précision de sa documentation hebdomadaire.

La transmission de nos rapports en Hollande s'effectue avec régularité et sans le moindre incident. Tout va donc bien, mais, hélas ! depuis la perquisition chez Bertrand, nous avons perdu

notre belle assurance. Il faut désormais nous familiariser avec l'hypothèse d'une surprise.

Ces policiers allemands sont sans doute des as. Comment ont-ils repéré Bertrand ? C'est probablement un de leurs auxiliaires de Maestricht qui les a mis sur la piste.

J'ai la conviction que les argousins allemands surveillent nos allées et venues. A présent, chaque fois que Bertrand entre chez moi, je m'empresse de tirer le verrou derrière lui. D'ailleurs, il ne vient plus que le soir, et lorsque c'est absolument nécessaire.

Ce qui nous rassure quelque peu, c'est qu'on ne parle plus d'arrestations. Depuis l'exécution de Louis Somers, à Liège, il n'y a plus eu de condamnation à mort.

Nous devons bientôt apprendre que ce n'était là qu'une fausse accalmie et que les policiers allemands étaient toujours à l'affût. Le 30 août, en effet, de sinistres affiches nous annoncent la mort de Joseph Kerf, Guillaume Xhonneux, Joseph Hick, fusillés tous trois à la Chartreuse pour « crime de haute trahison ».

Crime de haute trahison... nous, nous savons ce que cela veut dire... Je lis et relis les noms des trois patriotes tombés la veille dans le tragique enclos de la Chartreuse...

A partir de la mi-septembre, de bien désagréables surprises me sont réservées. Un jour, Bertrand me dit :

— Je me méfie des « hommes » de Liège. Dorénavant je porterai moi-même les plis à la « passeuse ».

— Où habite-t-elle cette passeuse ?

- A Sluse.
- Qui est-ce ?
- Mlle Jeanne Dufrane.

Je surprends ainsi Bertrand en flagrant délit d'indiscrétion. Il est tombé dans le piège que je lui ai tendu. Je le lui fais remarquer. Il pousse un profond soupir et hausse les épaules.

Je ne vais pas tarder à observer un changement inquiétant dans cet homme qui, jusqu'alors, m'a édifié par son zèle patriotique. Sans doute, il continue à s'acquitter scrupuleusement de sa mission, mais ses dispositions d'esprit l'inclinent peu à peu à une sombre amertume. Des réflexions désabusées laissent percer les appréhensions qui le travaillent : la guerre dure bien longtemps ; les Alliés parviendront-ils jamais à enfoncer les lignes allemandes ? Ne verra-t-on jamais la fin de ce cauchemar ?

Lui qui m'a toujours paru si avisé prend, sous l'inspiration de la crainte, des décisions malencontreuses.

Ainsi, par exemple, l'idée de porter lui-même les plis au courrier transfrontière... Voici comment il l'a mise à exécution : lorsque la rédaction en est terminée, il me charge de conserver le rapport pendant la nuit. Le lendemain, vers 3 heures, à coups discrets frappés sur la porte d'entrée de la maison, il me réveille. De la fenêtre de l'étage, je lui jette alors le précieux document enfoui dans un mouchoir.

— Ça va, je l'ai, me crie-t-il.

Il disparaît alors dans les ténèbres et, pour atteindre Sluse, entreprend bravement une marche de 10 kilomètres.

La manœuvre est des plus dangereuses pour un suspect qui est probablement filé. Souvent, pour me tirer du sommeil, il doit tambouriner bruyamment sur la porte au risque d'éveiller les voisins. Que de fois je me suis attendu à voir surgir des Allemands embusqués dans l'ombre ! Que de risques aussi de se faire arrêter en cours de route, à pareille heure, par une patrouille !

Mais Bertrand tient à son idée :

— Ainsi, dit-il, je suis sûr que le pli ne traînera pas en route.

— Cette nouvelle « passeuse », lui demandai-je un jour, n'est-ce pas une novice ?

— Non, elle va à la frontière depuis janvier 1915.

— Est-ce qu'elle connaît mon nom ?

Bertrand ne répond pas catégoriquement « non ». Il hésite.

— Je ne crois pas, dit-il.

Son regard fuit le mien. Je comprends aussitôt que, sans aucune nécessité, il a mis une indiscretion de plus à son actif.

Entretiens nous recevons de nouvelles instructions du bureau de Maestricht : on nous avise qu'à l'avenir nous aurons à envoyer deux rapports par semaine : le mercredi et le samedi. D'autre part, le chiffre de notre service sera désormais A. 4/1 ; il devra figurer sur tous nos rapports et remplacera la signature Martin-Bertrand.

Au fur et à mesure que les jours passent, le village change d'aspect. Plus rien maintenant ne l'égaie, et lorsque, le soir, ses rues boueuses s'emplissent d'ombres, il devient sinistre.

Pendant ce troisième automne de guerre, notre décor de bataille s'assombrit insensiblement et nous connaissons de pénibles impressions de solitude et d'abandon.

Des patrouilles allemandes se montrent fréquemment dans le village. Faut-il établir un rapport entre leurs allées et venues et la surveillance dont Bertrand est sans doute l'objet ?

Quoi qu'il en soit nous nous mettons d'accord pour rédiger nos rapports pendant la nuit. Nous travaillons de 11 heures du soir à 1 heure du matin. Le feu de la pièce est soigneusement entretenu de façon à pouvoir y précipiter tous les documents en cas d'alerte.

Pour toute lumière nous n'avons qu'une veilleuse. C'est une mèche minuscule enchâssée dans un léger support en zinc et baignant dans un verre rempli d'huile. Afin qu'aucune clarté ne filtre à travers les interstices des volets, nous recouvrons ceux-ci, à l'intérieur, d'un immense drap noir.

Pendant des heures entières, nous travaillons ainsi comme des conspirateurs. A présent, plus de bavardage. Bertrand me chuchote ses renseignements que je transcris aussitôt. Si j'ai mal entendu, ma plume s'arrête et mon compagnon s'empresse de répéter en articulant nettement ses chiffres et les détails d'uniformes ennemis qui les précisent. Cet homme sait tout. Il est vrai qu'il a encore recours aux dangereux « petits papiers » auxquels il avait cependant renoncé.

Parfois nous interrompons brusquement le travail : on entend grincer des pas sur la route. L'un et l'autre, d'un même mouvement, nous

relevons la tête et écoutons... Je place ma main derrière la veilleuse de façon à rabattre la lumière vers le fond de la pièce. Le bruit de pas s'éloigne... nous respirons.

Lorsque la rédaction du rapport est terminée Bertrand transforme le document en fausse cigarette et je vais le cacher, avec la grande carte d'état-major, dans les ressorts de mon lit. Mais mon compagnon doit sortir pour retourner chez lui : c'est le moment le plus angoissant. Je tire discrètement le verrou... L'homme glisse par la porte entre-bâillée et s'enfonce dans la nuit.

L'un et l'autre nous frémissons à la pensée que des policiers allemands se dissimulent peut-être dans les ténèbres et vont brusquement nous assaillir.

Dès que Bertrand a disparu, je verrouille la porte. Il est 1 heure du matin. Deux heures plus tard, je suis réveillé en sursaut. L'infatigable Bertrand est là. Je lui jette le rapport qu'il emporte aussitôt.

En classe, pendant la journée, je lutte contre le sommeil et je pense à Bertrand. Est-il arrivé à destination? N'a-t-il pas été appréhendé en cours de route? Quelle idée de vouloir lui-même porter le rapport à Sluse! Je suis partagé entre deux sentiments à son égard : une vive admiration pour son dévouement patriotique et une sourde défiance de ce qu'il appelle « ses ruses » de guerre. Celles-ci en effet attestent une candeur déconcertante.

Mais ce qui m'inquiète surtout, c'est sa propension de plus en plus marquée à l'indiscrétion et au bavardage. Cet homme qui, depuis plus

d'un an, expose sa vie et s'est familiarisé avec tous les risques, souffre de la solitude. Il a besoin d'encouragement et de réconfort. Or personne ici ne connaît sa louable activité patriotique. Ses secrets commencent à lui peser et il devient sujet à de dangereuses dépressions.

Ce qui reste intact en lui, c'est le zèle qu'il met à dépister l'ennemi. Pas un jour où il ne soit en mission d'observation. Je garde l'espoir qu'il va se ressaisir et qu'il redeviendra bientôt l'homme immunisé contre les défaillances du découragement.

Hélas! je ne suis pas encore au terme de mes surprises. Bertrand qui ne s'est guère ému de la perquisition opérée chez lui en juillet, est aujourd'hui en proie à une véritable hantise de la police allemande. Pour se libérer de l'anxiété morbide qui le tenaille, il va faire partager à d'autres les risques qu'il a volontairement acceptés. Sous prétexte de ne plus pouvoir s'acquitter seul de toutes les obligations du service, il a enrôlé deux nouveaux agents : un ouvrier maçon et un étudiant universitaire candidat ingénieur.

Tous deux habitent notre village. Ce sont des recrues de choix. L'un et l'autre devaient se révéler patriotes de cœur, intelligents, dévoués et braves. Bertrand a cru devoir me faire connaître leur identité, alors que leur nom de guerre eût suffi. C'est pour me tranquilliser, dit-il, et pour que je ratifie son choix.

Il s'avère de plus en plus que Bertrand a recruté beaucoup d'agents auxiliaires dans son vaste secteur. Toutefois, il ne dit mot à leur sujet et je me garde de l'interroger.

Le 18 octobre 1916, nous parvient de Maestricht un message qui dissipe nos inquiétudes et ravive nos espoirs. On nous informe que notre activité est hautement appréciée. « Vous rendez de grands services à votre pays, nous fait savoir notre mystérieux correspondant. Prenez patience et courage, l'heure de la délivrance approche. »

La délivrance... Cette perspective nous fait tressaillir d'espérance. Pourvu que cette heure bénie ne tarde pas de sonner, car nous présentons que pour nous l'avenir va se charger de redoutables menaces.

Le 27 octobre, j'écris mon 35^e rapport. Je suis tellement familiarisé avec les noms de localités de notre secteur et avec les abréviations conventionnelles que la rédaction en est grandement facilitée.

Bertrand est à côté de moi. De temps en temps, la petite flamme de notre veilleuse faiblit, je dois alors m'arrêter, car je ne vois plus. Je regarde mon compagnon, il sue à grosses gouttes.

— Comme vous transpirez, lui dis-je.

— Il fait chaud ici, répond-il.

Je sais que ce n'est pas la chaleur qui fait transpirer Bertrand. En réalité, il est en proie à des tranches de panique. Depuis quelque temps cela lui arrive assez souvent. Brutalement, je lui dis :

— Savez-vous ce que l'un et l'autre nous allons attraper un de ces jours ?

— Quoi ?

— Douze balles dans la peau...

Il esquisse un sourire forcé et s'éponge la figure avec un grand mouchoir rouge.

— Vous dites des bêtises ! murmure-t-il, allons, continuons.

Mais j'insiste :

— Il faut envisager froidement toutes les éventualités, dis-je, car si l'un de nous se fait prendre, il devra tout supporter plus tôt que de donner aux Allemands la moindre indication sur le fonctionnement de notre service.

— Cela va de soi, réplique-t-il.

Il est 1 heure du matin. Bertrand va sortir. En attendant de les porter à l'étage, j'ai dissimulé provisoirement les documents dans le four de la cuisinière. J'ouvre la porte avec précaution et, à pas feutrés, mon compagnon s'efface dans l'obscurité.

Deux minutes sont à peine écoulées que, brusquement, des coups précipités ébranlent la porte. Quelle émotion ! J'éteins la lumière et j'écoute... J'entends la voix haletante de Bertrand :

— Vite, vite, ouvrez, une patrouille...

Je tire le verrou... Je referme la porte et, à tâtons, nous rentrons dans la cuisine. Mon cœur bat à grands coups... Nous prêtons l'oreille... Des pas martèlent lourdement la route... Une mortelle anxiété nous a figés sur place... Il nous semble que la patrouille s'est arrêtée... Non, le bruit rythmé des bottes qui raclent le sol résonne encore dans l'impressionnant silence de la nuit. Il s'assourdit progressivement et s'éteint. Je ralume la veilleuse. Bertrand est blême et fait peine à voir. Nos regards se croisent.

— Je m'en vais, dit-il brusquement, je repasserai vers 3 heures.

Deux heures plus tard, il est là, mais il a beau tambouriner sur la porte, je dors à poings fermés. Ma mère l'entend et me réveille. Je laisse choir le rapport et Bertrand disparaît.

CHAPITRE V

Hantises et pressentiments

Est-ce le contact de Bertrand et la contagion de ses hantises, mais moi-même, à présent, je me sens l'âme pleine de sombres pressentiments.

Tout récemment, étant en tournée, à Tongres, j'ai éprouvé à vif l'angoisse de l'espion « repéré ». Un homme m'a toisé longuement au moment où je le croisais. Cet homme — est-ce un Belge ou un Allemand ? — appartient à la police secrète allemande. Il m'a fixé avec une telle insistance que j'ai cru qu'il allait se diriger sur moi et m'arrêter. J'ai continué ma ronde, mais j'ai senti se fondre en moi toute ma belle assurance d'autrefois.

Bertrand et moi nous comprenons que nos destins sont solidaires et que, désormais, vaille que vaille et quoi qu'il arrive, nous devons unir nos énergies pour ne pas faiblir sous les lourdes menaces qui pèsent sur nos têtes.

Pour calmer nos appréhensions, j'ai demandé à notre correspondant de Maestricht s'il nous serait possible, en cas d'alerte, de fuir le territoire occupé et de nous enrôler dans l'armée belge. Huit jours après, nous sommes informés que la réponse à notre question nous sera donnée par A.H. 3.

— A.H. 3, dit Bertrand, je le connais.

— D'où est-il ?

— De Liège.

Mon compagnon se met à parler. J'apprends ainsi qu'il y a à Liège, rue des Mineurs, un café qui est le lieu de rendez-vous d'espions belges appartenant à différents services. C'est là qu'au début Bertrand portait ses rapports. Je lui demande :

— Les hommes que vous avez rencontrés là-bas vous paraissent-ils dignes de confiance ?

— Certainement...

— Vous les connaissez tous ?

— Oui.

— C'est à l'un d'eux que vous confiez autrefois vos rapports ?

— Oui, et si j'ai décidé de les porter moi-même à la « passeuse », c'est parce que les risques étaient trop grands. Songez donc : tous ces hommes qui se voient régulièrement, se connaissent entre eux ; il suffirait donc d'une seule indiscretion pour que les policiers allemands opèrent là une raffe sensationnelle.

Le lendemain, Bertrand se rend à Liège et revient avec un moral flambant neuf. Il a vu A.H.3 qui lui a recommandé de nous adresser immédiatement à lui en cas d'alerte. Il se chargera de nous faire passer en Hollande ou nous mettra en sécurité dans un couvent de religieux situé dans une petite localité de la province d'Anvers.

J'essaie d'obtenir des renseignements complémentaires sur le mystérieux A.H.3. Comment s'y prendra-t-il pour nous faire franchir la frontière

garnie de fils électrisés? Cela m'intrigue. Bertrand n'en sait pas beaucoup plus que moi.

— Tout ce que je puis vous dire, me confie-t-il, c'est que A.H.3 est un agent qui a fait ses preuves et a réussi quelques beaux coups. Ainsi, tout récemment il a sauvé la vie à deux camarades traqués.

— Comment?

— Il les a recueillis chez lui, leur a procuré de fausses pièces d'identité, puis il les a conduits à Aix-la-Chapelle d'où ils n'ont eu aucune difficulté pour pénétrer en territoire hollandais.

Je me sens pris d'admiration pour A.H.3, l'homme qui nous sauvera lorsque nous serons, nous aussi, traqués par la police allemande.

Le 9 novembre, Bertrand vient me trouver :

— Mauvaise affaire, dit-il d'un ton découragé, nous sommes coupés du bureau de Maestricht. La passeuse de Sluse prétend qu'elle est surveillée et elle m'a prié de renoncer à ses services.

— Alors quoi? Nous allons être réduits à l'inaction?

— Pas du tout, demain je vais à Liège et je vous assure que les deux rapports de cette semaine arriveront à destination comme les autres.

Le lendemain soir, il revient. A son air satisfait, je devine qu'il a déjà rétabli la liaison avec Maestricht.

— J'ai trouvé, dit-il. Notre nouvelle « passeuse » habite Tongres. C'est Mme Liévens. Elle tient un magasin de denrées alimentaires derrière la gare. Puisque vous vous rendez tous les jours à Tongres, voulez-vous vous charger de lui porter les plis?

— Bien volontiers.

Deux jours plus tard je m'acquitte pour la première fois de mes nouvelles fonctions de courrier. J'ai glissé le rapport dans un paquet de cigarettes.

Je découvre sans peine le magasin Liévens et, après m'être assuré qu'il n'y a pas de client à l'intérieur, j'y pénètre. Bertrand m'a donné le mot de passe suivant : « Est-ce que le café est arrivé? »

A peine suis-je entré qu'un homme d'environ quarante ans se présente « pour me servir ». Mon mot de passe le laisse perplexe : il ne me comprend pas. Il appelle sa femme. Celle-ci est prévenue de mon arrivée.

— Venez dans la cuisine, dit-elle.

Là, à mon grand dépit, je suis invité à révéler mon identité. Le mot de passe ne suffit pas à rassurer cette femme qui, de son côté, ne m'inspire aucune confiance. C'est une bavarde qui me paraît faire bon marché des secrets qu'elle détient.

Nous nous mettons d'accord sur l'heure et le lieu de la transmission des rapports : tous les jeudis et tous les lundis à 8 heures du matin, M. Liévens se trouvera à la porte de Visé : c'est là que je lui remettrai le « pli » roulé en cigarette.

Cette entrevue avec notre nouvelle passeuse me laisse de désagréables impressions. Mieux que jamais je perçois les défauts d'organisation de nos services de renseignements militaires : recrutement hasardeux des agents, absence de discipline entre les membres, liaisons improvisées et peu sûres, etc. Décidément nous faisons la partie belle aux policiers allemands chargés de nous pourchasser.

La rédaction et la transmission des rapports s'effectuent avec la même régularité qu'au début. Deux fois par semaine, je me munis de la précieuse cigarette et me rends à Tongres. Tandis que le tram m'emporte à travers les paisibles campagnes, je pense aux percepteurs Miguet et Segers qui ont été arrêtés en juillet et dont on n'entend plus parler depuis. Que sont-ils devenus? Si j'étais appréhendé comme eux à l'improviste, comment me débarrasserais-je du rapport qui est dissimulé dans mon paquet de cigarettes? Baste! au diable toutes ces appréhensions!

A Tongres, une marche de dix minutes m'amène à la porte de Visé. L'homme est là, il m'attend. Pas d'Allemands, pas de civil suspect à proximité? Non, c'est le moment de me délester du document. Je présente mon paquet de cigarettes bien ouvert à M. Liévens qui en extrait adroitement, en même temps que le rapport, une vraie cigarette qu'il allume aussitôt. L'autre, la fausse, a prestement disparu dans la doublure de son veston.

— Rien de neuf?

— Non, tout va bien.

— A jeudi.

Nous nous séparons. En revenant je passe à proximité de la prison de Tongres, cette prison où peut-être un jour...

D'être débarrassé du rapport ne me tranquillise nullement. J'ai beau m'efforcer de me libérer des sombres pressentiments qui m'assaillent, ils reviennent avec insistance.

Bertrand, lui, est toujours l'agent balladeur modèle et asservi à sa tâche, mais où est le temps

où il se flattait d'avoir de la chance? Maintenant, il promène en tous lieux une humeur de joueur malchanceux. De plus, il est souvent en mal de confidences. A présent je connais à peu près tous ses agents auxiliaires, même celui de Neerwinden qui est un prêtre.

Hélas! ce n'est pas à moi seulement qu'il divulgue ses secrets. Des amis m'ont prévenu : Bertrand est un indiscret et un imprudent, il parle beaucoup trop, m'ont-ils dit.

Pour la première fois il m'a demandé de l'accompagner dans une de ses tournées. J'ai accepté. Le lendemain, comme c'est un jeudi, je serai libre pendant tout l'après-midi. Le tram venant de Tongres me déposera à la station de Villers-l'Évêque. C'est là que Bertrand m'attendra. Nous ferons route ensemble vers Hognoul, Fooz, Bierset, et nous reviendrons à pied par Ans. D'importants mouvements de troupes sont signalés dans ces localités.

A midi, comme convenu, j'arrive à Villers-l'Évêque. Bertrand est là. Seulement, près du bâtiment de la station se tient un monsieur correctement vêtu qui nous regarde avec une déplaisante insistance.

Je glisse à l'oreille de Bertrand :

— Qui est-ce celui-là?

— Je ne sais pas, répond-il d'un ton qui laisse percer son inquiétude.

Nous nous mettons en route et suivons la voie ferrée qui conduit à Hognoul. Lorsque nous avons parcouru une trentaine de mètres, je me retourne. L'homme est toujours là qui nous regarde. Instinctivement nous pressons le pas, puis je me retourne

encore. L'étranger nous suit toujours des yeux. Nous allons arriver à une courbe qui nous mettra hors de sa vue... Je ne puis résister à la tentation de tourner la tête une dernière fois. Damnation! le personnage n'a pas bougé et nous regarde encore.

— C'est probablement un policier allemand, me dit Bertrand. En vous retournant, vous avez attiré son attention. Il faut nous séparer. A Hognoul, vous me quitterez et vous regagnerez Othée à travers champs, tandis que moi je continuerai seul vers Fooz et Bierset.

Sur ces entrefaites, le temps s'est obscurci et la neige tombe lentement. Je reviens seul à travers la campagne. Cet incident a réveillé en moi l'appréhension d'être filé. Je rentre fatigué et inquiet.

Le soir, Bertrand m'apporte des renseignements du plus haut intérêt. Notre secteur est le théâtre d'importants mouvements de troupes. Seule, la région de Tongres reste calme. J'ai beau la sillonner dans tous les sens, j'ai rarement la surprise et le plaisir de découvrir de nouveaux numéros d'unités. Je songe à la décevante formule des communiqués : rien à signaler. C'est la stagnation, l'immobilité des forces qui se tiennent en respect. Ah! quand donc sonnera l'heure de l'ébranlement final?

Bertrand est allé à Liège et est revenu très découragé. Il me parle longuement de la « bande Javaux » qui a été arrêtée en juillet. Ce qui le rend perplexe, c'est que les Allemands ont réussi à capturer d'un seul coup tous les agents de ce service.

— C'est à n'y rien comprendre, dit-il. Je met-

trais ma main au feu que c'est un homme du bureau de Maestricht qui s'est fait rouler par un agent double. Ces messieurs qui travaillent en territoire non occupé ne se rendent pas compte qu'ils jouent avec notre vie.

Le 17 décembre nous parvient une nouvelle qui nous bouleverse : dix membres du service Javaux ont été fusillés, la veille, dans la cour de la caserne du 11^e de ligne à Hasselt. Cette nouvelle s'est ébruitée dans tout le pays et est l'objet de conversations attristées. On parle en termes émus des nobles patriotes tombés sous les balles allemandes, mais on fait silence sur les causes de leur condamnation à mort. On n'ose prononcer le mot « espion » tant il implique de redoutables menaces.

Parmi les héros fusillés à Hasselt se trouvent les deux percepteurs du tram Fexhe-Tongres-Lanaeken, que je connais particulièrement : Armand Miguet et Jean Segers. L'un et l'autre sont mariés et pères de famille.

Sur la mort du premier, on donne des détails poignants. La veille de son exécution, il a eu une dernière entrevue avec sa femme. Pour la rassurer il lui a déclaré qu'il était condamné aux travaux forcés et qu'il allait être envoyé en Allemagne, d'où il reviendrait certainement à la fin de la guerre.

— Prends mon alliance et ma montre, lui a-t-il dit, avec ces Allemands on ne sait jamais. Ils pourraient me les dérober.

Le lendemain, il fallut annoncer à la malheureuse femme que son mari avait été exécuté. Ce fut une scène de désespoir atroce.

CHAPITRE VI

Enrayage

Il est hors de doute que les Allemands redoublent de rigueur envers les espions. Malheur à nous si nous tombons un jour entre leurs mains ! Or, si les autres n'ont pu leur échapper, pourquoi serions-nous plus favorisés ? Notre service n'est pas mieux organisé, tant s'en faut, Bertrand est repéré et notre première passeuse est « brûlée »... Non, décidément, il n'y a pas lieu d'attendre avec sérénité les jours à venir.

J'évoque la scène tragique qui s'est déroulée la veille à l'aube, dans la caserne du 11^e de ligne à Hasselt. Je vois ces dix hommes adossés chacun à un poteau... Devant eux une centaine de soldats allemands... Des ordres gutturaux, une formidable décharge et les dix patriotes s'écroulent ensemble, l'un à côté de l'autre, couvrant le sol de la patrie d'un long baiser de sang.

Cette vision me jette dans un profond accablement. La pensée de devoir un jour m'adosser à un poteau pour recevoir douze balles dans la poitrine me torture atrocement.

Je voudrais fuir, passer en Hollande, aller prendre place dans les rangs de l'armée belge sur l'Yser. Là au moins, quoi qu'il arrive, se dissipera cette déprimante sensation d'isolement et d'impuissance qui nous fait tant souffrir.

A présent, les rôles sont intervertis et c'est Bertrand qui daube sur l'affaissement de mon moral. Le curieux homme en vérité ! Son anxiété a disparu, voici que déjà il se résigne aux terribles éventualités de demain. Pour lui, il n'est pas question de franchir la frontière et d'aller s'engager dans l'armée belge.

— Ce serait une véritable désertion, dit-il. Nous avons ici une mission très importante à remplir. Il faut que nous restions...

— Cependant, si nous étions sur le point d'être arrêtés ?

— Il est évident que si nous nous trouvions dans l'impossibilité de travailler parce que dépestés, nous pourrions alerter A.H. 3. Mais, pour le moment, tout marche normalement.

Quelques jours plus tard, il m'apporte environ deux cents lettres de soldats belges venant du front et destinées à être distribuées le lendemain dans la région de Liège, par un de nos agents auxiliaires.

Le village, le décor familial de notre mystérieuse activité patriotique, nous offre l'image même du climat moral de notre vie. Tout y est gris, terne et monotone. Dès 4 heures de l'après-midi, la nuit s'étend sur ses rues désertes et le plonge dans des ténèbres opaques. Les habitants sont rivés à leurs tâches journalières et ne soupçonnent rien des angoisses qui nous hantent.

Chaque jour nous apporte de nouvelles inquiétudes. Le 22 décembre, la « passeuse » m'envoie un message pour me prier de ne plus me rendre à la Porte de Visé. Elle croit que la police secrète allemande la surveille. Dorénavant, je devrai

remettre les plis à un instituteur du Collège qui se chargera de les lui porter.

Obsédé par l'idée qu'un jour très proche nous serons traqués, je demande à notre correspondant de Maestricht s'il serait possible de se frayer un passage de vive force à la frontière. La réponse qui nous parvient est affirmative. Elle spécifie que nous devrions constituer un groupe d'hommes décidés. L'un d'entre nous aurait à se munir de gants en caoutchouc et d'un instrument pour couper les fils électrisés. Les autres, pendant ce temps, abattraient les sentinelles allemandes à coups de browning. En plus, on nous signale l'endroit précis où nous pourrions tenter l'aventure.

L'année 1917 s'ouvre pour nous sous de fâcheux présages. L'ambiance dans laquelle nous vivons devient étouffante. Tout va de mal en pis. Les signes avant-coureurs de notre débâcle se multiplient.

Cependant le moral est meilleur. Une sombre résignation a succédé à l'anxiété continuelle qui, depuis les exécutions de Hasselt, nous étreint. Mais de nouvelles surprises nous guettent.

Le 7 janvier, Bertrand arrive chez moi, pâle et défait.

— Vilaine affaire, murmure-t-il.

— Qu'y a-t-il ?

— Mlle Dufrane, de Sluse, notre première passeuse, a été arrêtée hier à son domicile par des policiers allemands.

— Où l'ont-ils conduite ?

— A la prison de Tongres.

Je ne dis rien. Des pensées confuses se croisent dans mon esprit. Je vois la main, la redoutable

main mystérieuse de la police secrète allemande se profiler sur nos têtes. Maintenant il faut s'attendre à tout. Que nous réservent les jours prochains ?

Bertrand est devenu très nerveux. Pendant que je rédige le rapport, il va-et-vient sans cesse, projetant des ombres gigantesques sur les murs de la pièce mal éclairée.

Nous envisageons les pires hypothèses. Je demande à Bertrand :

— Si vous étiez arrêté, quel serait votre système de défense ?

— Ah ! bien entendu, je me laisserais massacrer plutôt que de faire un seul aveu. C'est ce que les hommes de Maestricht m'ont le plus recommandé : garder le secret absolu sur notre service et son organisation.

— Que vous ont-ils encore dit, ces messieurs de Maestricht ?

— Que si j'étais fusillé, ils subviendraient à l'entretien de ma mère et de ma sœur.

— Croyez-vous que Mlle Dufrane aura la force de tenir le coup et qu'elle ne fera pas de révélations ?

— Hum... j'ai confiance en elle. C'est une personne énergique. Toutefois, je crains que les policiers allemands ne recourent à la ruse pour lui extorquer des aveux. Souvent, ils placent des « moutons » dans la cellule des espions prisonniers qui refusent de parler.

— Des « moutons » ?

— Oui... Ce sont des Allemands parlant correctement le français. Ils se disent incarcérés pour délit d'espionnage et jouent adroitement la

comédie en vue de gagner la confiance de nos agents arrêtés et de les amener à leur faire des confidences.

Le service fonctionne toujours. Certes, nous redoublons de précautions, mais le signalement de toutes les troupes ennemies en garnison ou de passage dans notre secteur, s'effectue comme par le passé avec ordre et méthode. De même la rédaction et la transmission des rapports n'ont pas été interrompues ni marquées d'aucun incident grave. Tout espoir n'est donc pas perdu.

Malheureusement, le 29 janvier, un nouveau message de la passeuse réveille nos inquiétudes. Mme Liévens nous prie de ne plus lui faire parvenir nos plis. Elle est filée par la police allemande et ne peut plus se rendre à la frontière.

Bertrand, à qui j'annonce, le soir, la fâcheuse nouvelle, est dépité. C'est que, précisément, on nous signale l'arrivée de forts contingents de cavalerie ennemie dans de nombreuses localités de notre secteur. L'agent auxiliaire de Neerwinden nous a adressé une carte nous avisant qu'il avait reçu tout un « nouvel assortiment de graines ». C'est la formule convenue pour annoncer des mouvements de troupes dans cette région.

Que faire ? La liaison entre Maestricht et nous est rompue. Bertrand ne perd pas l'espoir de la rétablir. Nul doute qu'à Liège on ne lui fournisse un nouveau « tuyau ». En attendant nous rédigeons notre rapport du mercredi, comme d'habitude. Ce devait être le dernier.

Le lendemain soir, Bertrand revient. Il est accompagné d'un de ses amis, un grand diable à l'air calme et décidé. Une fois de plus, pour

faire diversion à ses trances, il a recruté un nouvel agent-promeneur. Il compte se décharger sur lui d'une partie de ses prestations habituelles. L'homme a accepté sans hésitation de travailler avec nous. Discret, prudent, il inspire une confiance totale.

Groupés tous trois autour de notre petite veilleuse, nous examinons la situation. Elle n'a, hélas ! rien de bien rassurant. Nous avons l'impression que les policiers allemands sont sur notre piste et qu'ils ont déjà repéré une partie de notre organisation.

Pendant notre conciliabule secret, j'examine Bertrand. Sa figure reflète en une expression saisissante le désarroi de ses pensées. Quel contraste avec la sérénité de son ami qui, lui, ne paraît nullement ému.

En attendant que nous ayons retrouvé un courrier transfrontière et que la liaison avec Maestricht soit rétablie, nous décidons de mettre nos documents, y compris notre dernier rapport, en sûreté. Bertrand se rendra le lendemain à Liège et ira informer A. H. 3 de notre situation. Il lui demandera des directives. Peut-être sommes-nous sous le coup d'une menace d'arrestation et est-ce le moment pour nous de passer en Hollande ? Cette perspective de ne plus combattre dans l'ombre, mais d'aller faire le coup de feu sur l'Yser me comble de joie. Ce serait la fin de la mortelle incertitude qui, depuis des mois, me taraude l'esprit.

Le lendemain, de grand matin, j'enfouis notre dernier rapport et les autres documents sous le

hangar du jardin, dans un endroit du sol bien sec. Ils y resteront jusqu'à la fin de la guerre.

A 10 heures, je me porte à la rencontre de Bertrand. Il doit revenir d'Ans à pied. Après avoir dépassé le village de Xhendremael, j'inspecte au loin la grand'route, je ne vois personne. Mais là, à gauche, en pleine campagne, un homme marche à pas rapides, le buste en avant, comme s'il était poursuivi. Serait-ce Bertrand? Pourquoi aurait-il quitté la route et courrait-il ainsi à travers champs? Il approche. Peu à peu, je reconnais sa coiffure, son costume. C'est bien lui, c'est Bertrand. Il m'a aperçu. Je lui fais un grand signe. Il se dirige de mon côté.

Lorsqu'il n'est plus qu'à quelques mètres, je remarque qu'il est tout en transpiration. Sa figure a une expression navrante de détresse. Mieux que des paroles, ses pauvres yeux hagards d'homme traqué me disent le profond émoi qui le bouleverse.

Je m'approche, inquiet.

— Qu'y a-t-il?

— A. H. 3 est arrêté.

— Depuis quand?

— Aujourd'hui, à huit heures. Trois policiers ont fait irruption dans son domicile et l'ont emmené.

— Ont-ils perquisitionné?

— Oui, ils ont fouillé sa maison de fond en comble. Je l'ai échappé belle. Si je m'étais trouvé là une demi-heure plus tôt, j'étais moi-même coffré.

Pour Bertrand l'arrestation de A. H. 3, c'est la

fin de tout. Nous n'avons plus qu'une chose à faire, dit-il, fuir, nous cacher.

— Qu'avez-vous fait des documents? me demande-t-il.

— Je les ai enfouis en terre.

— Sont-ils bien cachés?

— Soyez sans crainte, ils ne les trouveront jamais.

Nous nous séparons et rentrons par des chemins différents.

Ce jour-là, Bertrand parcourt le village dans tous les sens, comme un fou. Il va et vient cherchant un refuge qui lui permette de dépister la police allemande. Mais personne ne veut assumer la grave responsabilité d'héberger un suspect.

Pour vaincre la résistance de certains de ses amis auxquels il s'est adressé, il a dû leur révéler que, s'il était arrêté, il serait condamné de la peine de mort. Ses amis ont levé les bras au ciel et lui ont signifié sans détours qu'ils ne pouvaient s'associer à ses risques.

— Et dire, pense Bertrand, que c'est pour ces gens-là que nous avons risqué notre peau.

Impossible de se cacher... Quant à fuir... Où aller? Partir à l'aventure? C'est le plus sûr moyen de se faire pincer. Décidément l'arrestation de A. H. 3, l'homme qui devait nous sauver en cas d'alerte, est désastreuse. Au moment même où la police allemande rôde autour de nous, nous sommes isolés, livrés à nous-mêmes, sans possibilité de nous mettre hors de ses atteintes.

Mon embarras est bien plus grand encore que celui de Bertrand, car si je me sauve, les poli-

ciers allemands arrêteront ma mère. Voilà qui ajoute un élément dramatique insoupçonné à ma pénible situation. Cruel dilemme : ou se laisser arrêter, ou faire subir à un être cher les souffrances de la captivité.

La responsabilité de ma mère est déjà gravement engagée : c'est sa maison qui a été le centre de l'activité de notre service, c'est sous son toit que les rapports ont été rédigés et que les documents sont cachés. Autant de faits qui jusqu'alors n'ont guère retenu mon attention. Je n'avais égoïstement pensé qu'à moi-même... Quelle angoissante révélation ! Non, je ne puis fuir, ni me cacher. Ce serait une lâcheté.

Je décide donc d'attendre les événements. Le supplice de l'inquiétude recommence. Maintenant les menaces qui nous environnent n'ont plus rien d'imaginaire. Elles ne sont hélas ! que trop réelles. Elles ne vont d'ailleurs pas tarder à s'aggraver et à se préciser.

Le 14 février, par l'intermédiaire d'un instituteur du Collège, je transmets un dernier message à la passeuse pour lui demander s'il n'y a plus d'espoir de rétablir la liaison avec Maestricht. Sa réponse est alarmante ; elle nous supplie de ne plus rien lui faire parvenir, sa maison étant surveillée par la police allemande.

Le soir, j'informe Bertrand de cette communication. Le brave homme en est vivement ému. Depuis l'arrestation de A. H. 3, il est très abattu. Il a renoncé, lui aussi, à se mettre à l'abri des recherches de la police allemande. Un sombre fatalisme s'est emparé de lui.

— Ah ! si du moins, soupire-t-il, on avait quelque espoir de voir finir la guerre bientôt.

Nous essayons de nous rassurer mutuellement. Au fait rien n'indique d'une façon formelle que nous serons arrêtés. Il y a peut-être encore des chances d'échapper à la redoutable éventualité. Si les Allemands n'ont pas intercepté nos derniers rapports, qui nous dénoncerait ? La passeuse de Sluse ? A. H. 3 ? C'est impossible. Tous deux sauront observer la consigne du silence. A moins que là-bas, à Maestricht, un étourdi ne se laisse duper par un agent double. C'est ce qui est déjà arrivé plus d'une fois, hélas !

Nous sentons de plus en plus que l'œil de la police allemande nous surveille. Le 21 février, grosse émotion : nous apprenons que Mme Liévens, la passeuse de Tongres, est arrêtée. Malheur ! c'est donc bien vrai, nous allons tous y passer.

J'ai réussi jusqu'à présent à dissimuler mes inquiétudes à ma mère. Je me rends tous les jours à l'école comme d'habitude.

Quand je rentre le soir, Bertrand est souvent chez moi ; il me communique les dernières nouvelles et nous échangeons des impressions. Le 23 février, il m'annonce l'arrestation de tous les agents belges qu'il a rencontrés autrefois au « rendez-vous » de la rue des Mineurs à Liège. A sa connaissance, nous sommes les seuls agents de la région qui aient échappé à la rafle.

CHAPITRE VII

Dépistés

Le 26 février, à 10 heures du matin, une dame d'une quarantaine d'années, très élégamment vêtue, se présente chez Bertrand.

— Je suis Mme Grégoire Lekeu, dit-elle. J'habite à Liège, rue Grétry, n° 14. Il y a deux mois, j'ai été arrêtée par les Allemands et conduite à la prison de Tongres où j'ai fait la connaissance de Mlle Dufrane de Sluse... Mlle Dufrane, vous savez, la jeune fille qui portait vos rapports d'espionnage en Hollande...

— Madame, interrompt Bertrand, vous faites certainement erreur... Je ne connais pas la personne dont vous parlez.

La dame, qui a un aplomb impressionnant, sourit et continue :

— Je comprends que vous ayez quelque méfiance... mais vous pouvez être sans crainte... Moi-même j'ai passé des centaines de plis à la frontière et je compte reprendre mon service sous peu...

— Mais, je vous assure, madame, reprend Bertrand, que je ne comprends rien à votre langage...

— Enfin, dit-elle, vous conviendrez tout de même que je n'ai pas une tête de « boche »... « Vos vèyez bin qui dj' sos ine Lidjwesse » (Vous voyez bien que je suis une Liégeoise), ajoute-t-elle en un savoureux wallon liégeois.

— Madame, inutile d'insister, vous perdez votre temps, continue Bertrand.

La femme revient à la charge :

— Mlle Dufrane m'a dit que vous travaillez pour le service anglais et que vous n'aviez plus de passeuse, je viens donc pour la remplacer. Je me chargerai bien volontiers de faire parvenir vos rapports en Hollande.

— Vous vous êtes certainement trompée d'adresse, je ne me suis jamais occupé d'autre chose que de mon métier. Inutile de me parler d'affaires que j'ignore.

« Mme Grégoire » ne se tient pas pour battue. Elle se fait insinuante, parle des services qu'elle a rendus au pays, des agents qu'elle a connus, etc. Manifestement elle veut gagner la confiance de Bertrand, mais celui-ci a flairé le piège et est sur ses gardes. Il fait comprendre à l'indésirable visiteuse que la comédie a assez duré et qu'elle peut se retirer.

— Enfin, dit-elle en partant, je vous laisse mon adresse : Mme Grégoire, rue Grétry, n° 14, à Liège. Si vous avez besoin de mes services, vous pouvez venir me trouver.

Le soir, Bertrand me rapporte mot à mot cette conversation. J'ai peine à le croire. A plusieurs reprises, je lui demande :

— C'est bien vrai ? Vous n'avez rien dit qui puisse nous compromettre ? C'est bien vrai ?

Il jure ses grands dieux qu'il a vu tout de suite à qui il avait affaire et qu'il a pesé tous ses mots.

L'un et l'autre, nous sommes convaincus que cette « Mme Grégoire » est une espionne alle-

mande. Jamais une passeuse de chez nous ne viendrait ainsi offrir ses services. Ce qui est non moins certain, c'est que Mlle Dufrane a fait des confidences à un « mouton » ou nous a trahis. De toute façon, nous sommes découverts. Malheur de malheur, toutes nos appréhensions étaient donc fondées. Nous voilà sous le coup d'être arrêtés au moment même où nous sommes privés de toute communication avec Maestricht.

— Ah! murmure Bertrand, si j'avais su qu'un jour nous serions lâchés de cette façon. Où avez-vous caché les documents ?

— Je les ai enfouis en terre sous le hangar du jardin.

— Donc, c'est bien entendu, en cas d'arrestation, la consigne est de ne rien dire et de garder le secret absolu sur notre service.

— Cela va de soi.

Notre conversation se prolonge tard dans la nuit. Vingt fois nous nous posons la même question : comment les policiers allemands ont-ils découvert la piste d'A. H. 3 et de la passeuse de Sluse ? Bertrand soupçonne les hommes de Maestricht : l'un d'eux, dit-il, se sera fait rouler par un agent allemand. Chose curieuse, il suffit parfois d'une seule arrestation pour qu'aussitôt d'autres suivent en cascade. C'est à n'y rien comprendre. Il est vrai que la plupart des agents d'un même service se connaissent entre eux, c'est là un des plus graves défauts d'organisation de nos groupements secrets. Un défaut qui doit singulièrement faciliter la tâche des argousins allemands.

— Enfin, soupire Bertrand, il est probable

qu'ils n'ont mis la main sur aucun de nos documents. Même si nous sommes arrêtés, il nous sera facile de nous défendre. Moi, je ferai comme l'an dernier lorsque j'ai été interrogé au Palais, je nierai tout... Allons, à demain.

Enseveli dans les ténèbres, plein d'ombres et de mystère, le village dort. Toutes les lumières sont éteintes. Les maisons alignées le long des rues ne sont plus que d'énormes blocs sombres dont les contours se diluent dans l'immensité noire de la nuit.

Les redoutables policiers qui nous ont repérés, sont-ils aux aguets dans l'ombre, prêts à bondir revolver au poing ? Non. Bertrand sort et s'éloigne de son pas tranquille. Je ne devais plus le revoir qu'en prison.

Le jour suivant, quand, le soir, je reviens du Collège, je trouve ma mère en proie à un profond désespoir. D'une voix tremblante elle me raconte l'arrestation de Bertrand et de deux de ses agents auxiliaires : un étudiant universitaire, candidat ingénieur et le grand diable qu'il a enrôlé au moment même où le mécanisme du service s'enrayait. Trois autos sont arrivées vers 8 heures du matin. Les trois hommes ont été surpris à leur domicile et emmenés dans la direction de Liège. Leurs habitations ont été fouillées de fond en comble.

Bertrand, arrêté... Cette fois, plus de doute possible, nous sommes perdus... Je dissimule l'émotion qui m'étreint et j'essaie de rassurer ma mère. Puisque les Allemands ne m'ont pas arrêté avec Bertrand, j'ai peut-être encore certaines chances de leur échapper... Mais ma mère ne

veut rien entendre, elle me supplie de me cacher ou de fuir. Elle préfère être arrêtée elle-même plutôt que de me voir tomber entre les mains des sinistres policiers allemands.

Pour calmer ses appréhensions, je lui promets de prendre des précautions : je n'irai plus au Collège et je me cacherai chez des amis.

Craignant que les Allemands n'aient intercepté un de nos rapports et n'identifient mon écriture, je passe une partie de la nuit à brûler mes cahiers de classe. Je suis seul à présent dans la pièce où tant de fois, j'ai travaillé avec Bertrand. Pauvre Bertrand, où est-il à cette heure ? Il a sans doute déjà subi des interrogatoires. Quelle contenance fait-il devant les policiers allemands ? Des gens du village qui l'ont vu partir, m'a dit ma mère, ont raconté qu'il était pâle comme un mort.

Une profonde tristesse m'envahit, je me reproche de ne pas avoir assez témoigné à Bertrand la sympathie qu'appelait son admirable zèle patriotique.

Je suis seul... j'épie les moindres bruits qui grignent l'impressionnant silence de la nuit... De quoi demain sera-t-il fait ?

Pour tranquilliser ma mère, le lendemain je me rends chez des amis. J'y resterai jusqu'au jour où les policiers allemands feront irruption chez moi. S'ils arrêtent ma mère, je me constituerai prisonnier, s'ils ne l'inquiètent pas, je fuirai pendant la nuit, j'irai loin, très loin dans la direction du Nord, de façon à me rapprocher de la frontière hollandaise.

Ces longues journées de claustration sont très pénibles. Je m'attends à être alerté d'un moment

à l'autre, mais les heures, les jours, les nuits passent, sans que prenne fin l'incertitude qui me torture. Pour me donner du cœur, je lis et relis la pièce de François Coppée : « Pour la Couronne ».

Au fur et à mesure que s'écoulent les jours, ma vie de reclus devient insupportable. Soudain, le 15 mars, à 3 heures de l'après-midi, je suis alerté. Une automobile allemande vient de s'arrêter devant la maison de Bertrand. Affreux moment d'angoisse... J'attends. Bientôt des nouvelles plus précises me sont communiquées : les policiers sont repartis, emmenant la sœur de Bertrand dont la pauvre vieille maman se trouve ainsi abandonnée à elle-même.

Alors je n'y tiens plus. Je sors de ma cachette et me rends chez la mère de Bertrand. Son désespoir fait peine à voir. Je la console : la guerre va bientôt finir et dans peu de temps ses enfants reviendront. Mais les policiers allemands lui ont dit qu'il s'agit d'une affaire très grave. « Si vous n'étiez pas impotente, ont-ils ajouté, nous vous arrêterions aussi. » La pauvre femme ne cesse de répéter en sanglotant : « Je ne les reverrai plus, je ne les reverrai plus. »

Quelques jours plus tard, j'informe le directeur du Collège Notre-Dame du risque que je cours d'être arrêté d'un moment à l'autre. Le vénérable abbé écoute mon récit sans mot dire. Au fur et à mesure que je lui retrace l'activité de notre service, toutes les nuances de l'étonnement et de la stupeur se peignent sur sa physionomie. Lorsque je me tais, il se lève et me serre longuement les mains :

— C'est très bien, mon ami, ce que vous avez

fait là, c'est très bien. Je vous félicite... Maintenant, qu'allez-vous faire ?

Je lui révèle la cruelle alternative où je me trouve : me laisser arrêter ou fuir et exposer ma mère à des représailles.

— Je ne puis supporter l'idée que ma mère soit jetée en prison à ma place, lui dis-je. Me sauver... il me semble que ce serait une lâcheté. Il faut donc que je reste. J'attendrai les événements.

Le digne abbé m'approuve et me reconforte par des paroles qui me vont droit au cœur.

A partir de ce jour, je repris le chemin du Collège.

Entretiens, j'apprends que A. H. 3, Bertrand, sa sœur et les deux agents auxiliaires arrêtés le 27 février, sont incarcérés à la prison d'Anvers. Ils n'ont fait qu'un très bref séjour à la prison de Liège. Pas moyen d'entrer en rapport avec eux, ils sont soumis à un régime secret très sévère. Pourquoi les a-t-on transférés à Anvers ? Comment les policiers allemands ont-ils découvert les deux agents qu'ils ont emmenés avec Bertrand ? L'un d'eux n'a rendu que des services occasionnels et l'autre n'a même pas eu le temps de s'acquitter une seule fois de la mission que Bertrand lui a confiée. Mais l'épais mystère qui entoure toutes ces arrestations rend vaines mes conjectures sur leurs causes probables.

Il y eut alors une période d'accalmie pendant laquelle le village se remit de l'émoi qu'avaient provoqué les fréquentes incursions de la police allemande. On m'a procuré le texte de la dernière lettre d'Armand Miguet, fusillé à Hasselt le

16 décembre 1916. Je le recopie et le conserve précieusement. Cette lettre est admirable tant par l'élévation des sentiments qui y sont exprimés que par la touchante simplicité de la forme.

Le 2 avril, je paie d'audace et me présente à la Kommandantur de Tongres en vue d'obtenir un « passierschein », me permettant de me rendre au Collège à vélo. Les scribes de la Kommandantur mettent tant d'empressement à donner suite à ma demande que j'en conçois de vives inquiétudes. Je devais apprendre plus tard que j'étais « repéré » depuis le 25 mars. Un message de la « Polizeistelle » d'Anvers avait été transmis à la police secrète de Tongres, me signalant comme impliqué dans une grave affaire d'espionnage et donnant l'ordre de surveiller attentivement mes allées et venues.

Je ne suis pas long à me rendre compte que je suis filé. Les policiers allemands ont confié le soin de me suivre à deux soldats. Ceux-ci sont habillés en civil, mais certains détails vestimentaires révèlent leur nationalité. C'est ainsi que l'un d'eux — détail invraisemblable — est chaussé de bottes et l'autre arbore un chapeau vert qui rappelle les « Herr Doktor » caricaturés par Hansi. Ayant affaire à un « gamin », ces messieurs n'ont pas poussé jusqu'à la minutie le souci de leur déguisement.

Pendant plus d'un mois, ils s'acquittent consciencieusement de leur mission. Je les vois souvent : tantôt à l'entrée de la ville, tantôt aux abords du Collège, parfois même en pleine campagne, entre Russon et Tongres. Lorsque je les croise, ils me lancent un regard à la dérobée.

Cependant, je persiste malgré tout à me bercer d'illusions. Les jours passent. Le renouveau printanier dissipe peu à peu les mauvais souvenirs de cet hiver cauchemaresque. On n'entend plus parler des prisonniers d'Anvers. Que sont-ils devenus ? Ils ont sans doute gardé jalousement leurs secrets.

De temps à autre cependant, un incident ravive mes craintes. C'est ainsi que le 16 avril, m'étant rendu deux fois à Tongres dans la même journée, je suis arrêté par la sentinelle qui monte la garde à l'entrée de la ville. Après avoir examiné mon « passierschein », l'homme appelle deux soldats qui me conduisent au corps du garde. Là, on me fouille minutieusement, puis on me force à faire demi-tour et à reprendre la direction du village.

Non, il n'y a pas lieu de me rassurer, j'y passerai comme les autres. Un jour ou l'autre mon tour viendra. Et de nouveau l'incertitude jette le désarroi dans mes pensées.

Le 24 avril, une carte de Landen parvient à l'adresse de Bertrand. Celui-ci est invité par un de ses agents auxiliaires à une « petite fête de famille ». C'est une des formules conventionnelles adoptées pour signaler l'arrivée de nouveaux contingents ennemis dans la localité. Ainsi donc certains agents auxiliaires de Bertrand ignorent encore son arrestation ! Je fais transmettre à Landen le message suivant : « Bertrand gravement malade. A été transporté à l'hôpital ».

Peu après je rencontre un des premiers agents que Bertrand avait recrutés dans le village. C'est un petit homme plein d'énergie. Il me raconte qu'il a lui aussi passé des heures pénibles. A pré-

sent, il envisage l'avenir avec un certain optimisme. « Pour que les Allemands nous découvrent, il faudrait que nous soyons dénoncés, dit-il, or aucun de nos camarades arrêtés ne commettra cette lâcheté. »

Le 1^{er} mai, je me représente à la Kommandatur de Tongres pour faire renouveler mon « passierschein ». J'y suis accueilli avec une prévenance qui me déconcerte. Les scribes me sourient aimablement et s'empressent de me donner satisfaction. Je sors de leur bureau en proie à une vive perplexité.

Au collègue, c'est le train-train habituel. Tout récemment, notre professeur de religion a développé une pensée qui m'a plus réconforté que toutes mes vaines supputations sur les chances de ne pas subir le triste sort des camarades arrêtés. Parlant de la liberté humaine, il nous a admirablement démontré que la liberté intérieure est incoercible. On peut faire violence à un homme, l'enchaîner, le priver de ses mouvements, le torturer, mais jamais on ne parviendra, s'il s'y oppose avec une farouche énergie, à lui faire prononcer certaines paroles... La liberté intérieure échappe à toutes les contraintes physiques.

Le 3 mai, en revenant de Tongres, je suis arrêté à l'entrée du village de Russon par deux soldats allemands. Ils examinent mon « passierschein » puis me laissent continuer ma route. C'est la première fois que je suis ainsi arrêté en dehors de la ville. Cela m'intrigue...

CHAPITRE VIII

Arrêté...

Vendredi, 4 mai 1917.

Dès 7 heures du matin, je quitte le village et me rends à Tongres à vélo. La journée s'annonce belle. Le soleil déploie au loin sur les campagnes son rutilant éventail d'or et le jeune blé vert semble sourire à ses premières caresses. Une douceur captivante émane des choses. L'enchantement printanier dissipe ici les hideuses images de la guerre qui obsèdent l'esprit des hommes.

Au collège, c'est la même ambiance de détente et de paix. Peu avant 8 heures, la cour ensoleillée s'emplit de cris et de rires qui se confondent en un joyeux tumulte. La cloche tinte, instantanément le gai hourvari s'apaise. En longues lignées silencieuses, les élèves se dirigent vers leurs classes respectives.

Le local de la seconde gréco-latine est au premier étage.

A 8 h. 05 toute la classe est au travail. Tandis que le professeur parle, les plumes des élèves courent allègrement sur le papier blanc.

Soudain, à 8 h. 10, la porte, s'ouvre brusquement et le directeur du Collège apparaît. Sa figure exprime une profonde consternation. D'une voix

mal assurée, il prononce mon nom. Je me lève aussitôt, puis, comme il me fait signe de sortir, je me dirige aussitôt vers la porte.

Une grosse surprise m'attend. A peine ai-je mis un pied hors de la classe que deux civils, très correctement vêtus, se dressent devant moi. Avant que j'aie le temps de les dévisager et de prononcer une seule parole, l'un d'eux me dit d'un ton rogue :

— Police allemande... Nous avons reçu l'ordre de vous arrêter... Prenez vos livres et suivez-nous.

Quel coup! Arrêté, je suis arrêté... au moment où je m'y attendais le moins. Je rentre en classe, jette tous mes cahiers dans mon pupitre et n'emporte que mes livres. Ainsi, pensai-je, si les Allemands ont trouvé un de nos rapports, ils ne pourront identifier mon écriture.

Revenu dans le couloir, je demande aux policiers la permission de me rendre au rez-de-chaussée pour y aller chercher mon chapeau.

— Allons, faites vite, me dit l'un d'eux.

Je descends rapidement l'escalier. Une pensée jaillit dans mon esprit : fuir, fuir à travers les jardins et les prés qui entourent le Collège. Arrivé en bas, je cours vers la grande porte de la cour. Malheur! une sentinelle, baïonnette au canon, monte la garde. Les policiers ont pris toutes leurs précautions pour empêcher ma fuite. Je remonte avec mon chapeau et je reviens vers les deux Allemands qui m'emmènent aussitôt. Le directeur est resté seul au milieu du couloir, figé comme une statue, l'air très abattu.

Lorsque nous sommes dans la rue, les policiers me demandent :

— Sais-tu l'allemand ?

— Non.

En réalité, j'étudiais l'allemand depuis l'âge de douze ans et avais de cette langue une connaissance suffisante pour comprendre la conversation des deux policiers. Malheureusement, ils parlent à moi-voix et j'ai beau tendre l'oreille, je ne parviens pas à saisir les propos qu'ils échangent.

J'essaie de jouer la comédie.

— Puis-je vous demander, leur dis-je, pourquoi je suis arrêté ?

Un des deux hommes qui, jusqu'alors, n'a cessé de bavarder en allemand, me répond en un français très correct :

— Tu dois subir un interrogatoire.

— Est-ce pour une question de carte d'identité, de passeport ? repris-je.

— Tu dois subir un interrogatoire.

Il y a peu de monde dans les rues à cette heure. Arrivés à la porte de Saint-Trond nous obliquons à droite et suivons le boulevard jusqu'à la Porte de Liège. Là, heureusement, nous rencontrâmes une dame qui me connaissait. Me voyant entre deux policiers allemands, elle s'empressa de prévenir ma famille de mon arrestation.

Je refais alors entre mes deux gardes allemands le chemin que j'ai suivi si souvent lorsque je portais les plis à M. Lievens, près de la Porte de Visé. Mais nous n'allons pas jusque-là. L'imposant bâtiment de la prison se dresse là à notre gauche. Nous y entrons : ce que j'ai tant de fois redouté, se réalise. Je deviens l'hôte de la sinistre maison.

Les policiers me font passer devant eux. Nous

gravissons un escalier en fer et débouchons sur un palier obscur. Une porte s'ouvre et les deux hommes me poussent dans un cabinet très spacieux et bien éclairé. En cours de route je leur ai demandé à trois reprises :

— Pourquoi suis-je arrêté?

Ils se sont contentés de répondre chaque fois :

— Tu dois subir un interrogatoire.

Puis l'un et l'autre se sont tus et ont pressé le pas. Dès qu'ils ont franchi le seuil de la prison, ils sont pris d'un brusque accès de gaieté. Sont-ce des policiers novices? Ils paraissent se réjouir vivement d'avoir mené à bien l'opération dont on les a chargés. Sans doute ont-ils craint que le « gamin » qu'ils devaient arrêter ne se mît à pleurer ou à se lamenter sur la voie publique. Ce qui aurait provoqué des attroupements et les aurait ennuyés.

A peine entrés dans la grande pièce qui est sans doute leur cabinet de travail, ils m'entourent et me dépouillent de tous les objets que j'ai sur moi. Pour la première fois nos regards se croisent : ils sont chargés de haine. Ces hommes qui jusqu'alors ont été très corrects me parlent maintenant d'un ton brutal et me pressent de questions.

— Pourquoi as-tu tant de marks dans ton portefeuille? Tu vas souvent en ville à midi, qu'est-ce que tu y fais? Qui connais-tu ici à Tongres? etc., etc.

Toutes ces questions n'ont rien de bien embarrassant et je n'ai nulle peine à y répondre. Chose curieuse aucune d'elles ne fait allusion à l'affaire dans laquelle je suis impliqué.

Pendant que les deux policiers examinent méti-

culeusement le contenu de mon portefeuille, je les regarde : l'un a une figure glabre sans expression, l'autre a l'élégante tournure d'un gentleman anglais.

Lorsqu'ils ont tout fouillé, tout examiné, y compris la cuvette de ma montre, le plus grand des deux revient vers moi et m'intime l'ordre de me déshabiller. J'enlève mon léger veston d'été et le lui passe. Il fait glisser toutes les coutures entre ses doigts puis répète :

— Déshabille-toi.

Je ne bouge pas.

— Allons, déshabille-toi.

Je le regarde dans les yeux et d'un ton décidé, je réplique :

— Non, je ne me déshabille pas.

L'homme fronce les sourcils.

— Veux-tu te déshabiller?

— Non.

Le policier serre les poings, fait un pas en avant puis, se ravisant, consulte son collègue du regard. L'autre secoue la tête en signe de dénégation. Tous deux se rapprochent, passent les mains sur mes bas, se relèvent et appellent un geôlier. Un « landsturm » barbu apparaît, il est muni d'une grosse clé et me fait signe de le suivre.

Je vois alors pour la première fois une galerie de prison avec ses interminables balustrades métalliques courant le long des lourdes portes des cellules. Le gardien ouvre une de celles-ci. Un curieux bonhomme à la face hilare en sort et me dit en riant :

— Tu viens prendre ma place?

Je n'ai pas le courage de lui répondre. Le

« landsturm » me fait passer devant lui et referme bruyamment la porte. Je suis prisonnier.

C'est donc cela une cellule : une pièce minuscule d'environ trois mètres de profondeur et de deux mètres de large. Seul un œil de bœuf y laisse pénétrer un peu de jour par ses carreaux mats. Mobilier : une chaise et une table à déplier en dessous de laquelle un matelas est roulé. Sur une petite étagère placée dans un coin, je remarque une gamelle et une cuillère. Un des murs s'orne d'un pauvre crucifix en porcelaine. En dessous une pancarte porte le « Règlement de la prison ».

Le premier moment de stupeur passé, je me sens pris d'une affreuse tristesse : je pense à ma mère qui ne me verra pas rentrer le soir. Elle a tant appréhendé de ne pas me voir revenir. L'aura-t-on prévenue de mon arrestation ?

Quel ne sera pas son désespoir quand elle apprendra que je suis tombé entre leurs mains ! Je me présente la scène... Sans doute je lui ai promis qu'en cas d'arrestation, je ne ferai jamais d'aveux, mais elle n'ignore pas que je suis passible de la peine de mort...

Toutes ces pensées me font souffrir atrocement ; je me tourne vers le crucifix : « Mon Dieu, ayez pitié de ma pauvre mère. Donnez-lui le courage de supporter cette épreuve avec résignation. »

Peu à peu, je recouvre mon calme et j'examine l'une après l'autre toutes les hypothèses sur les causes de mon arrestation. Suis-je seulement soupçonné ? Ai-je été dénoncé ? Que savent les policiers allemands de mon activité d'espion ? Quelles charges pèsent sur moi ? Est-ce le secrétaire du service, le courrier ou l'agent-promeneur de la région

de Tongres qu'ils ont repéré en moi? Autant de questions auxquelles les prochains interrogatoires vont sans doute apporter bientôt des réponses.

La pensée qu'un des agents de notre service ait pu révéler mon nom aux Allemands me fait mal. Pendant des heures, je tourne en rond dans ma cellule comme un fauve. Le temps passe avec une lenteur désespérante. A midi, on m'a apporté un bol rempli de pommes de terre.

L'après-midi me paraît mortellement long. A trois heures, le geôlier vient me chercher et me conduit dans un préau où pendant 10 minutes, je revois le soleil et le grand ciel bleu.

Pendant ce temps mon arrestation a été annoncée à ma mère. Elle est aussitôt accourue à Tongres et elle a essayé de me revoir, mais les Allemands l'ont brutalement éconduite.

Insensiblement, le jour décroît. J'entends au loin siffler le dernier tram de Fexhe qui quitte la ville et va repasser par mon village. Je revois le toit familial, la détresse de ma pauvre mère et je m'affale très abattu sur ma chaise.

L'obscurité envahit ma cellule. Je déplie la table, en extrais le matelas et la couverture qu'elle recouvre. Je m'endors d'un profond sommeil.

Rien de plus pénible que le premier réveil en prison. Lorsque je vois devant moi la grosse porte grise de ma cellule, je crois être le jouet d'un mauvais rêve. Un jour discret pénètre peu à peu dans mon réduit. Les Allemands m'ayant enlevé ma montre, impossible de me rendre compte de l'heure.

La journée d'hier m'a déjà paru longue, que sera donc celle-ci? Ainsi c'est cela le supplice de

la vie du prisonnier : l'abandon, la solitude, l'oisiveté surtout qui lui fait subir le lent écoulement des minutes et des heures.

Tout à coup le guichet de la grosse porte s'ouvre et le geôlier me passe un morceau de pain, puis en me désignant de l'index, il dit :

— Fous Aver.

— ? ? ?

— Fous Aver.

— ? ? ?

— Fous Aver... Antwerpen.

J'ai compris. On va me conduire à Anvers. C'est là qu'ont été emmenés les autres agents de notre service, arrêtés avant moi. Nous confrontera-t-on? Reverrai-je Bertrand?

Mais voici que la porte s'ouvre encore. Un policier apparaît et me donne l'ordre de le suivre. Je pousse mon morceau de pain dans une de mes poches et sors de la cellule.

Quelques minutes après, je suis dans la rue. A ma droite un policier en civil, à ma gauche un soldat allemand complètement équipé pour le voyage. Est-ce pour m'impressionner? Ce dernier a chargé son fusil devant moi.

— Si tu essaies de t'enfuir, tu seras abattu, m'a dit le policier.

Malgré l'heure matinale, les rues sont assez animées. Je rencontre des condisciples du Collège qui vont à la première messe. Je relève la tête, je me donne une contenance et je leur souris.

Dans la rue de la gare, des femmes me regardent avec des mines apitoyées. Je devais apprendre plus tard que, la veille, l'arrestation « d'un

gamin du Collège » avait fait sensation dans la bonne ville de Tongres.

Après avoir ainsi « défilé » fièrement dans les rues, nous arrivons près du bâtiment de la gare.

Là, surprise! Au moment où nous allons entrer, un membre de ma famille surgit. Il a les yeux pleins de larmes et me tend, en tremblant, un petit colis.

— Rassure bien ma mère, lui dis-je, je ne pars pas pour longtemps. Je reviendrai dans quelques jours...

La pensée que je ne reviendrai peut-être jamais plus me serre le cœur. Je sens des picotements dans les yeux. Les deux Allemands me regardent. Faiblir devant eux?... Jamais. Je me ressaisis.

— Allons, dis-je brusquement, au revoir...

Mes deux guides me font prendre place dans un petit compartiment qui nous est réservé. Puis, lorsque le train s'ébranle, le policier descend précipitamment, après avoir dit au soldat, en allemand :

— C'est bien entendu, s'il tente de se sauver, tirez dessus.

Je suis assis en face de mon garde. Celui-ci est un homme d'environ 35 ans. Grand, blond, la figure sévère, il tient son fusil verticalement entre ses genoux et me toise d'un regard haineux. Il me pose en allemand des questions sur « ce que j'ai fait ». Je hausse les épaules. Croyant que je ne le comprends pas, il n'insiste pas.

Le train file à vive allure. Devant mes yeux s'étale la féerie des champs ruisselants de belle lumière dorée. Pour moi qui vais en prison, cette radieuse vision a quelque chose de doux, d'atten-

drissant. Des pensées confuses s'agitent dans mon esprit. Comment me défendrai-je devant les policiers allemands? Aurai-je le courage de leur tenir tête? Une seule défaillance serait fatale.

A Hasselt, nous changeons de train. Toute la gare est remplie de soldats équipés en partance pour le front. Instinctivement, je regarde comme autrefois le numéro qu'ils portent sur leur col. Je suis le seul civil perdu dans cette immense multitude de soldats gris. Certains demandent à mon gardien en allemand :

— Qu'a-t-il fait ce gamin-là?

L'homme bredouille des mots que j'essaie en vain de comprendre. Je me sens très petit parmi tous ces ennemis qui me dévisagent.

Le voyage continue. Tandis que le train s'éloigne de Hasselt, j'évoque le souvenir des dix agents du service Javaux qui y ont été fusillés le 16 décembre dernier. Je me rappelle la frayeur dont j'ai été saisi le jour où j'ai appris leur mort. A présent, me voici comme eux tombé aux mains des Allemands, cependant je me sens beaucoup plus calme qu'autrefois. Les inquiétudes et les angoisses qui m'ont hanté pendant de longs mois ont fait place à une sombre résignation. Et puis je conserve l'espoir que les policiers allemands n'ont pu arracher à mes camarades arrêtés aucune précision sur mon activité d'espion.

Les gares défilent les unes après les autres. Mon vis-à-vis ne dit toujours rien. Est-il apitoyé par mon air abattu? Il me semble que son regard s'est fait moins dur.

Tout le pays que nous traversons est pour moi

terre inconnue. C'est la première fois que je fais un aussi long voyage.

— Malines... Mechelen.

Après un court arrêt, le train repart. Maintenant on approche... Mon cœur bat. Les minutes passent. Nous voici dans la banlieue de la métropole : Oude-God, Berchem... Enfin, j'entends grincer les freins, le convoi s'arrête. Une voix crie :

— Antwerpen...

Il est 11 heures. Nous sortons. La gare est très animée. Des Allemands vont et viennent. En ville l'apparition d'un « gamin » conduit et surveillé par un soldat allemand, attire l'attention. Les passants qui, à cette heure, se pressent nombreux dans l'avenue De Keyser me regardent avec curiosité et sympathie.

Nous arpentons toute l'avenue, puis tournons à droite. Mon guide n'a pas l'air d'être à son aise. Nous marchons, nous marchons... puis brusquement nous faisons demi-tour. L'homme grommelle des mots incompréhensibles. Je devine la cause de son embarras. Il s'est égaré et ne trouve pas la rue des Béguines.

Nous continuons à marcher. Soudain nous nous arrêtons. Le soldat me fait entrer dans un important immeuble de l'avenue de France. Deux policiers en civil arrivent et nous introduisent dans une antichambre. Mon gardien tire différents papiers de sa tunique et les fait signer. Ensuite il dépose sur la table un colis contenant mes livres.

Nous nous remettons en route, mais l'Allemand est tout à fait désorienté. Il examine les plaques

indicatrices des rues, hoche la tête, regarde à droite, à gauche...

Brusquement une pensée me vient : si je profitais de l'embarras de mon « cicerone » pour lui fausser compagnie ? Je cours très vite et suis à même de le dépister. Je fais semblant d'être fatigué et ralentis le pas, mais l'homme m'attend. Soudain il pousse un « och ! » de satisfaction. Nous sommes près d'un poste allemand, il m'y introduit. Bientôt un autre soldat lui est adjoint qui, lui, nous conduit directement rue des Béguines. Encore quelques minutes de marche et je vois apparaître le sinistre bâtiment de la prison.

On ouvre les grilles, nous pénétrons dans un immense couloir mi-obscur.

Formalités d'incarcération : on me mène devant des scribes en uniforme qui m'invitent à décliner mes noms et prénoms.

— Nationalité ?

— Belge, dis-je avec force.

Le scribe ricane.

Des portes, un couloir, encore des portes et me voici devant les vastes halls de la prison. Trois étages de cellules dans chacun, démarqués par d'interminables balustrades métalliques. Que de portes ! Que de portes ! Et quelle animation dans ces immenses couloirs ! Des gardiens, des sentinelles baïonnette au canon, des policiers en civil circulent, affairés, vont et viennent.

Formalités encore : on me fouille, on défait et on examine minutieusement le petit colis qu'on m'a remis à Tongres. Ensuite un gardien me conduit au premier étage et s'arrête devant la cellule portant le numéro 123. Il ouvre la porte et me fait

entrer. Je constate avec étonnement que la cellule est déjà occupée. Il y a là un jeune homme d'une vingtaine d'années qui semble surpris de me voir. Il me pose toute sorte de questions auxquelles je ne répons que dans la mesure où elles ne m'astreignent pas à parler des causes de mon arrestation. Cet individu ne m'inspire aucune confiance. Il s'appelle Gustave Noppen et se dit originaire d'un village des environs d'Aerschot. Il a été arrêté au moment où il voulait franchir la frontière hollandaise.

Ne serait-ce pas un « mouton » ? Il parle très difficilement le français et son regard n'est pas franc.

Mais voici que de nouveau une clé grince dans la serrure de la porte. On vient me chercher.

— Prends le numéro, me dit mon compagnon.

Il me passe un énorme numéro 123 en cuivre suspendu à une bande d'étoffe munie d'une bouctonnière. J'attache le numéro à mon veston et emboîte le pas au gardien. Celui-ci me confie à une sentinelle qui me conduit bien loin au fond d'un couloir obscur. Une porte s'ouvre et je me trouve devant trois policiers allemands assis autour d'une table. Tous les trois me toisent longuement.

L'instant redouté est arrivé.

— Assieds-toi, me dit le policier qui occupe le centre du groupe.

C'est le type même du gros Prussien rouge et brutal. A travers les verres de ses lunettes, il laisse peser sur moi un regard chargé de menaces. Devant lui, j'aperçois un volumineux dossier

à couverture noire, garni d'une étiquette blanche. Sur celle-ci, je lis très distinctement le vrai nom de Bertrand : J. Callens. Nouvelles formalités : nom, prénoms, date et lieu de naissance, etc...

— En quelle année ton père est-il mort ?

— En 1902.

— Tu ne l'as donc pas connu.

— Non.

Lorsque j'ai fourni tous ces renseignements que le policier de droite transcrit aussitôt sur une feuille, en belle écriture gothique, l'interrogatoire commence.

— Sais-tu pourquoi tu es arrêté ?

— Non, je suis curieux de le savoir.

— Ha, ha, ha ! fait l'homme. Tu ne le sais pas ? Attends je vais te le dire.

Il ouvre le dossier qu'il a devant lui. Je vois apparaître de longues pages chargées d'un texte très serré écrit en caractères gothiques et j'aperçois mon nom souligné au crayon bleu.

Maintenant le policier lit en traduisant le texte allemand, il tourne des pages et mon nom revient une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, cinq fois, six fois, sept fois...

Horreur ! plus moyen de rien nier... ils savent tout... Je suis terrassé, anéanti...

L'Allemand continue à lire, mais je ne l'entends plus... Le coup de massue que je viens de recevoir me fait chanceler comme un homme ivre...

— Ainsi, continue le policier, tu es accusé d'avoir écrit tous les rapports d'espionnage du service Callens, d'avoir entretenu une correspondance suivie avec le bureau belge de Maestricht,

d'avoir porté des plis à Mme Lievens de Tongres, d'avoir reçu des messages secrets de la Hollande... Qu'as-tu à répondre ?

Je hausse les épaules.

— Je ne sais pas ce que cela veut dire. Il y a certainement erreur.

L'homme se remet à rire bruyamment.

— Tu ne veux pas parler ? Ça ne fait rien, tu parleras demain.

Pendant ce temps, le second policier n'a cessé de m'observer, tandis que le troisième transcrit mes déclarations.

Le gros Prussien revient à la charge et changeant de ton, me dit :

— Eh bien ! vas-tu te décider à parler ? N'oublie pas que tu joues avec ta tête ici... Tu sais quel châtiment nous réservons aux espions... Il n'y a pour toi qu'une seule chance d'y échapper, c'est de parler et de faire des aveux.

— Je ne comprends rien à tout cela, répétais-je, il doit y avoir erreur...

L'homme s'impatiente :

— Allons, oui ou non, veux-tu dire la vérité ?

— Je n'ai rien à dire...

Un long silence succède à mes paroles. Les trois hommes me regardent menaçants.

Celui qui m'a interrogé jusqu'à présent feuillette maintenant les livres classiques que j'ai dû emporter au moment de mon arrestation. Il examine attentivement mon « Pro Ligario ». C'est une édition Teubner de Leipzig. Soudain il sur-saute, pousse un rugissement formidable et, brandissant le livre, me montre une inscription que j'ai tracée au crayon sur la page de garde :

« Vieux Teubner, sale Boche ». Dépité de devoir me servir d'une édition allemande, je me souviens d'avoir écrit ces mots.

— Vieux Teubner, sale Boche, vieux Teubner, sale Boche...

Tandis que, rageur, le policier répète ces mots, sa large figure ronde se congestionne, devient cramoisie. Il bredouille, bafouille, crachote, puis pousse un nouveau rugissement :

— Ha ! ha ! ha ! maintenant nous les connaissons tes sentiments à l'égard des Allemands ! Suffit, nous savons à quoi nous en tenir...

Je n'en mène pas large. Décidément il ne manquait vraiment plus que cela pour aggraver mon cas.

Le policier de gauche qui jusqu'alors n'avait encore rien dit, se tourne vers moi et croyant avoir affaire à un naïf, tire ainsi la conclusion de l'incident :

— Tu n'as plus qu'une seule chose à faire, dit-il, c'est de reconnaître ta culpabilité, sans quoi les juges allemands te traiteront avec une redoutable sévérité.

Une fois de plus je répète :

— Je n'ai rien à dire...

Les trois hommes se consultent du regard : Celui qui me fait face ferme son dossier. L'interrogatoire est terminé. La sentinelle me ramène dans ma cellule. Voyant mon air accablé, mon compagnon s'empresse de me poser de nouvelles questions. Je le prie de me laisser tranquille. Sa curiosité n'est nuancée d'aucune sympathie. Nous nous regardons comme des ennemis.

Pendant tout l'après-midi, je reste prostré sur

ma chaise. Je suis en proie à un profond désespoir. Jamais je n'ai été anéanti physiquement et moralement comme je le suis. C'est un brusque affaissement de toutes les énergies de l'âme. Plus une seule lueur d'espoir, plus le moindre réconfort. J'ai déjà l'état d'esprit d'un condamné à mort.

Ainsi donc j'ai été trahi par un des camarades arrêtés avant moi. Si j'ai bien compris, c'est A. H. 3 de Liège qui, le premier, a révélé mon nom aux Allemands. Dérision ! A. H. 3 l'homme en qui j'avais le plus de confiance !

Quant à Bertrand, quelle a été son attitude ? D'après le policier, il aurait, lui aussi, donné des précisions sur mon activité. Serait-ce possible ? J'ai peine à le croire.

Puisque les Allemands n'ignorent presque plus rien de l'organisation de notre service, pourrai-je encore me défendre comme je l'espérais ? Je songe à ma mère à qui j'ai promis de ne jamais faire des aveux. Comment nier l'évidence ? Non, il n'y a plus d'espoir. Que je refuse de parler ou que j'avoue, ma culpabilité semble bien établie et je n'échapperai pas à la peine de mort.

Le lendemain, dimanche 6 mai, une grande consolation m'est réservée : je puis assister à la messe et communier.

Lorsque c'est l'heure de nous rendre à la chapelle, la porte de la cellule s'ouvre brusquement et un curieux spectacle s'offre à mes yeux. A tous les étages, d'interminables files de prisonniers se meuvent rapidement le long des balustrades. Nous suivons celle qui s'étire devant notre cellule. Je regarde les hommes qui défilent devant,

derrière, en face et au-dessus de nous : ce sont toutes figures étrangères. Je suis frappé par l'air accablé de la plupart d'entre eux. Des espions sans doute.

A l'entrée de la chapelle, un prie-Dieu est dressé : les prisonniers qui communient s'y agenouillent puis reprennent place dans la file. Bientôt nous pénétrons dans de très étroits couloirs en planches qui sont en réalité des box ouverts. Nous fermons chacun une porte derrière nous et nous nous trouvons dans de grandes boîtes verticales, d'où seule émerge la tête. De là, on n'aperçoit que l'autel et les gardiens perchés très haut, qui nous surveillent.

Moment très doux. Pour le désespéré, la foi est un réconfort dont on ne dira jamais assez la toute-puissance. L'affreuse détresse qui m'étreint le cœur, se dissipe. Quand je sors de la chapelle, je me sens très fort. L'espoir est revenu en moi.

La journée me paraît interminable. Mon compagnon se révèle de plus en plus désagréable et insupportable.

— Vous ne voulez pas me le dire, répète-t-il, mais moi je crois que vous avez fait de l'espionnage. C'est très grave ça. Moi je ne serai certainement pas fusillé, puisque j'ai seulement voulu franchir la frontière.

Je hausse les épaules et n'accorde aucune attention à ces inepties. Je me défie du personnage.

Le lundi à 8 heures, visite médicale. Une fois de plus, je prends place dans une longue file de prisonniers et j'arpente le rez-de-chaussée d'une des grandes ailes de la prison. Surprise ! parmi les hommes qui longent l'autre côté du couloir,

je reconnais le collaborateur de Bertrand avec qui, il y a quelques jours, j'ai eu un entretien au village. J'ignorais son arrestation. Comme moi, il a l'air abattu.

A 10 heures, interrogatoire. Je me retrouve devant les trois policiers. A présent, ils semblent vouloir mener rondement l'affaire. Ils se mettent tous les trois de la partie et me harcèlent de questions.

— Depuis quand connais-tu Callens ? (Bertrand).

— Depuis toujours. Au village tous les habitants se connaissent.

— Allait-il souvent chez toi ?

— Non.

— Quand t'a-t-il proposé la première fois d'écrire des rapports d'espionnage ?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

Les trois hommes se fâchent, tapent du poing sur la table.

— Alors tu refuses encore d'avouer ?

— Prends garde, si c'est nécessaire, nous te forcerons à parler.

— ...

— Pourquoi ne veux-tu rien dire ? Tu crains d'être condamné à mort ? Mais, malheureux, tu ne gagnes rien à nier ; au contraire les juges allemands sont très sévères à l'égard de ceux qui ne disent pas la vérité.

— ...

— Et Madame Lievens de Tongres tu la connais.

— Oui.

— Depuis quand ?

— Depuis plusieurs mois.

— Comment as-tu fait sa connaissance ?

— J'allais au magasin chez elle.

— Tu lui as porté des plis d'espionnage !

— Qu'est-ce que c'est ça : un pli d'espionnage ?

A ces mots, le gros policier qui est devant moi, se lève, me regarde dans les yeux comme pour me fasciner, puis, articulant nettement ses mots, dit d'une voix courroucée :

— Est-ce que oui ou non tu veux te moquer de nous ? Prends garde ! Tu as devant toi un officier allemand qui a dû déposer l'uniforme pour vous faire la chasse à vous, maudits espions belges... Je suis fier de pouvoir ainsi servir ma patrie...

— ..

— Nous vous traquerons jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul... Pas de pitié pour vous autres, car vous êtes responsables de la mort de plusieurs milliers de soldats allemands.

— ...

— Donc tu ne veux pas parler ? Très bien, parfait... Eh ! bien, retiens ce que je vais te dire : si tu t'obstines à faire le malin, tu le paieras cher.

Le policier de gauche, un grand diable à barbe, dont la tête rappelle un chromo de mon livre d'histoire représentant le duc d'Albe, intervient à son tour :

— Tu es assez grand, me dit-il, pour comprendre qu'il est tout à fait inutile de nier. Dussions-nous attendre des semaines, des mois, il faudra que tu parles.

Je hoche la tête et une fois de plus je répète :
— Je n'ai rien à dire.

Un signe, la sentinelle qui est au fond de la pièce, approche et me reconduit dans ma cellule. Je me sens tout ragaillard. Mon cas n'est peut-être pas désespéré. Si les policiers mettent que telle insistance à m'arracher des aveux, c'est que ma culpabilité n'est pas aussi bien établie qu'ils me l'ont dit. Il importe donc de ne pas changer d'attitude, quoi qu'il arrive.

Le lendemain, à 10 heures, lorsque j'entre dans la pièce où se tiennent les policiers, quelle n'est pas ma stupeur de voir, assis entre deux d'entre eux, Bertrand. Sans col, les cheveux en désordre, il apparaît tout petit entre les deux Allemands. Pauvre Bertrand, comme il a changé depuis ce soir de février où nous avons une dernière fois échangé nos appréhensions et nos espérances !

Comme il a maigri ! Il n'est plus que l'ombre de lui-même. Sa figure émaciée et ses yeux hagards de bête traquée en disent long sur l'odieux régime de privations et de brutalité que lui ont fait subir les impitoyables argousins qui l'entourent. J'éprouve une profonde compassion pour cet homme que la souffrance a étreint dans ses griffes redoutables.

Le gros policier blond ouvre le feu.

— Eh ! bien, dit-il, es-tu décidé à parler ?

— Je n'ai rien à dire.

A ce moment Bertrand lève la tête, tend les mains tremblantes vers moi, comme pour me supplier et d'une voix éraillée me dit :

— Malheureux, parle, parle... dis la vérité sinon on va te fusiller... Moi aussi j'ai nié pen-

dant un mois, mais j'ai dû finir par tout avouer...

Les policiers me regardent, triomphants. Je courbe la tête. Je suis tout à fait ébranlé. Mes derniers espoirs s'effondrent. A quoi bon continuer à nier puisque Bertrand lui-même m'accuse ? Il faut bien que j'y passe moi aussi... Mais tout à coup je pense à ma mère. Ma mère à qui j'ai promis de ne jamais faire des aveux... Non ! qu'ils me tuent, mais je ne manquerai pas à ma promesse. Je relève la tête.

— Cet homme est fou, dis-je en montrant Bertrand. Il ne sait pas ce qu'il dit.

Dans un violent mouvement de dépit, un des policiers se dresse, se dirige sur moi... Va-t-il me frapper ? Non, il tourne autour de la table en grommelant.

Bertrand est affaissé sur sa chaise et sanglote. Le policier qui s'est levé s'approche de lui.

— Tu as reconnu non seulement qu'il avait écrit les rapports mais encore qu'il les portait à Tongres, est-ce vrai ou non ?

Bertrand secoue la tête et ne répond pas.

L'Allemand le somme de parler, mais il ne bronche pas.

— Au fait, me dit le gros Prussien qui me paraît bien être le chef, si tu t'obstines à ne pas parler, tu ne tarderas pas à savoir ce qu'il t'en coûtera.

Ensuite l'interrogatoire reprend. On me questionne sur tout : sur ma famille, sur mes occupations, mes loisirs, mes relations. Puis viennent des questions plus délicates sur mes rapports personnels avec les différents agents de notre

service qui sont arrêtés. Quand les ai-je rencontrés la dernière fois? Où? Que m'ont-ils dit ?

Je me tire d'affaire sans trop de difficulté. Lorsqu'on me reconduit dans ma cellule, j'ai la reconfortante impression d'avoir bien tenu le coup. Mais ce n'est que le commencement du pénible régime d'alertes continuelles et d'incertitude que je vais subir.

Presque tous les jours je comparais devant ces messieurs de la police. Ils ont recours à tous les procédés classiques du « cuisinage » : promesses, menaces, insinuations. A les entendre, tous les agents de notre service m'auraient formellement accusé. Je sais que ce n'est pas vrai.

A chaque interrogatoire la même sommation revient :

— Vas-tu te décider à parler, oui ou non ? Prends-garde ! Tu ne tarderas pas à regretter de ne pas avoir dit la vérité.

Je réponds invariablement :

— Je n'ai rien à dire.

J'assiste alors à d'impressionnantes explosions de colère. Ces messieurs crient, hurlent, tempêtent bruyamment. Leurs poings s'abattent avec violence sur la table. Je m'attends à ce que l'un d'eux fonce sur moi et emploie la force pour me contraindre à parler.

Pendant tout le mois de mai, je suis témoin de scènes qui me laissent dans un état de profond accablement. Il est manifeste que ces policiers continueront à me harceler jusqu'au jour où je flancherai. Au cours de confrontations, je vois l'infortuné Bertrand, la passeuse de Tongres, qui

est pâle comme une morte et A. H. 3 devenu maigre au point d'être méconnaissable.

L'affaire est extrêmement embrouillée. Plusieurs agents de notre service ayant fait des aveux complets, semblent ne pas concevoir que d'autres s'obstinent à ne pas s'avouer coupables. De là, de graves malentendus, qu'il faut dissiper adroitement au cours des confrontations.

Malgré toutes mes dénégations, les policiers sont évidemment convaincus de ma culpabilité. Les paroles imprudentes de A. H. 3, de Bertrand et de la passeuse de Tongres m'ont irrémédiablement compromis.

Pendant la nuit l'image du poteau fatal me hante .

CHAPITRE IX

Le régime cellulaire

A 5 heures du matin (heure belge), la grande geôle se réveille bruyamment au son de la cloche. On entend grincer à tous les étages les lits métalliques qu'on replie et qui servent de tables pendant la journée. Gare au prisonnier qui ne s'est pas réveillé ou qui, après le coup de cloche, a cru pouvoir s'accorder encore quelques minutes de sommeil !

Les gardiens vont et viennent dans les couloirs, lèvent discrètement le couvercle minuscule qui leur permet de voir, à travers les judas, l'intérieur des cellules. L'homme qui n'est pas debout au moment de leur passage est promptement expulsé du pays des rêves à coup de bottes.

Un quart d'heure après le réveil, le guichet placé au milieu de la grosse porte s'ouvre et on nous passe un morceau de pain. Nous tendons notre tasse métallique à travers l'ouverture : on la remplit d'un breuvage jaunâtre qui ne rappelle en rien le café. Mon compagnon prétend que « c'est fabriqué avec des glands de chêne ». Quoi qu'il en soit, il est tout à fait imbuvable. Je m'empresse de le verser dans le seau du W. C. et le remplace par de l'eau.

Vers 8 heures, le directeur de la prison, qu'on appelle ici le « Hauptmann », fait sa tournée d'inspection dans les cellules. C'est un grand diable portant l'uniforme d'officier de la marine allemande. Il a la figure marquée de petite vérole et encadrée de longs favoris : une vraie tête de loup de mer.

Lorsqu'il entre, nous devons nous coller promptement l'un à côté de l'autre contre le mur. Il va droit à la lucarne et frappe avec sa grosse clé sur tous les barreaux. Ensuite il jette un coup d'œil dans tous les coins de la cellule et disparaît.

Peu de temps après, on nous apporte un seau d'eau et une vieille loque destinée au lavage de notre réduit. C'est un travail auquel nous sommes peu habitués : nous nous traînons sur nos genoux et lavons les pavés l'un après l'autre.

Mais voici qu'approche l'heure redoutée où l'on va venir me chercher pour me conduire devant les policiers. Je suis très énervé et tourne en rond autour de la cellule. De temps en temps, je m'arrête et prête l'oreille. Le couloir est plein de rumeurs confuses. J'entends résonner clairement les pas de la sentinelle sur les dalles en pierre de la galerie qui s'étire le long des cellules de notre étage.

Du rez-de-chaussée montent des sons aigus de sifflets, des cris, des vociférations.

Lorsque deux coups de sifflet successifs se détachent de tout ce brouhaha mon cœur s'arrête... ils sont en effet destinés aux gardiens de notre étage. Maintenant on va leur crier le nom

du prisonnier qu'ils devront conduire en bas. J'écoute...

— Hundert drei und zwanzig (cent vingt-trois), Lompât.

— Ça y est, dis-je à mon compagnon, c'est encore moi.

J'attache le numéro 123 à mon veston et j'attends qu'une sentinelle ou un gardien ouvre la porte et m'emmène. Quelles surprises encore me réserve ce nouvel interrogatoire ? Si les policiers me rappellent c'est qu'ils ont sans doute trouvé le moyen de me contraindre à faire des aveux. Comme l'a dit l'un d'eux, je joue avec ma tête et une seule défaillance pourrait avoir de très graves conséquences.

Dans les couloirs, je rencontre d'autres prisonniers qui reviennent de l'interrogatoire. Tous ont l'air très soucieux. Un jour cependant j'ai vu un prêtre de haute taille qui ne paraissait pas du tout ému de se trouver entre deux soldats gris : il semblait les narguer.

Quand je rentre dans ma cellule, mon compagnon donne libre cours à sa déplaisante curiosité, mais je suis sur mes gardes et j'observe un silence complet sur mon entrevue avec les policiers.

A 11 heures, on nous conduit au préau : nous formons une file très longue. Tous les prisonniers de notre étage — une centaine — se suivent espacés de quelques mètres.

Le premier jour mon compagnon m'a dit :

— Mets ton chapeau et surtout n'oublie pas de saluer le Hauptmann, sinon il te gratifiera de trois jours de cachot.

Saluer le Hauptmann me paraît une obligation

saugrenue et je me propose bien de m'en dispenser. Arrivé en bas, je remarque avec stupeur que tous les prisonniers qui me précèdent enlèvent leur chapeau lorsqu'ils passent devant le Hauptmann. Celui-ci se tient au milieu du couloir et, de temps à autre, porte la main à son képi.

Que vais-je faire ? Saluer ce reître ou risquer les trois jours de cachot ? Ma décision est vite prise. Tant pis si le séjour au cachot manque d'agrément : je passe sans me découvrir. Au retour du préau je récidive. Le Hauptmann ne dit rien, mais cinq minutes après il fait irruption dans notre cellule, se dirige vers moi et tout en me menaçant du poing, m'adresse en langue tudesque un rappel à l'ordre, d'un ton si violent que les occupants des cellules voisines en sont fortement impressionnés. Quant à moi je n'en ai compris que les mots suivants : Du musst grüßen... Tu dois saluer... Après avoir fulminé ses incompréhensibles menaces, l'homme s'en va.

— Ha ! ha ! je te l'avais bien dit, conclut mon désagréable compagnon.

Pendant les après-midi, je prépare mon « entrevue » du lendemain avec les policiers. Comme ils ont tenté plus d'une fois de me mettre en contradiction avec moi-même, tous les jours je me remémore les questions qui m'ont déjà été posées et les réponses que j'y ai données. D'autre part, j'essaie de prévoir la tournure que prendra le prochain interrogatoire. Quels nouveaux pièges me tendront-ils ? Parleront-ils de A. H. 3, de Bertrand ou de Mme Lievens ? Par quelle question insidieuse comptent-ils m'amener sur la voie des aveux ?

Pour me prémunir contre toute défaillance, je pense longuement à ma mère. Que deviendra-t-elle si j'étais fusillé ? Elle en mourrait de chagrin, j'en suis sûr. Maintenant elle conserve encore certainement l'espoir de me revoir. Ce dernier espoir s'évanouirait le jour où, pris de lassitude devant l'acharnement des policiers, je flancherais et ferais des aveux.

A cette pensée, je serre les poings, je me raidis. Non, non, plutôt mourir que de suivre l'exemple d'A. H. 3, et de Mme Lievens. Mon imagination s'exalte : je me représente les policiers fonçant sur moi, m'accablant de coups, me menaçant de leur browning. Même si un jour ces hypothèses deviennent réalité, je suis fermement résolu à tenir le coup quand même. Je supporterai tout plutôt que de prononcer ces mots qui lors de ma première confrontation avec Bertrand, ont failli tomber de mes lèvres : Eh ! bien, oui je reconnais...

Le soir, on sonne le couvre-feu à 8 heures. Nous nous étendons sur nos matelas, mais il fait trop clair dans notre cellule, impossible de fermer l'œil. Mon compagnon continue à m'imposer son insipide bavardage.

A trois reprises différentes, au cours de la nuit, le guichet de la porte s'ouvre et une main braquée sur nous le faisceau lumineux d'une lampe électrique.

J'ai demandé à mon compagnon pourquoi les Allemands prenaient tant de précautions.

— C'est seulement depuis trois semaines qu'ils ont ainsi renforcé la surveillance, m'a-t-il répondu. Il y a eu ici une double évasion réellement sensa-

tionnelle. Deux prisonniers occupant des cellules différentes ont réussi à s'enfuir. Ils s'étaient fait envoyer des limes et des cordes dans le double fond d'un panier de vivres. Pendant trois semaines, l'un d'eux a patiemment scié les barreaux de la lucarne. Ce que l'on ne comprend pas c'est comment l'autre a pu rejoindre son camarade dans sa cellule. Car ils se sont évadés ensemble. Tous leurs voisins les ont entendus briser les carreaux de la lucarne; puis en se cramponnant à de multiples couvertures liées les unes aux autres et accrochées au seul barreau intact, ils se sont laissés descendre. Comment ont-ils pu échapper à la surveillance de la sentinelle qui montait la garde dans la cour ? Comment ont-ils escaladé le mur de clôture haut de six mètres ? Nul ne le sait. Quoi qu'il en soit les deux hommes ont pris la clé des champs et depuis lors, on ne les a plus revus.

Hélas ! c'est nous qui payons les conséquences de leur magnifique exploit. Non seulement l'envoi de vivres aux prisonniers est maintenant interdit, mais la surveillance est devenue extrêmement sévère. Tous les jours le Hauptmann vient s'assurer lui-même qu'on n'a pas touché aux barreaux et, pendant la nuit, les gardiens passent trois fois avec leur lampe dans toutes les cellules.

Lentement, très lentement, les heures et les journées s'écoulaient. Le soir lorsque tinte la cloche annonçant le couvre-feu, je pousse un soupir. Enfin, encore un jour d'incarcération dans le domaine des mauvais souvenirs.

Toute joie est morte dans ma vie. J'ai beau me faire violence, évoquer une à une les raisons que

j'ai encore d'espérer; pendant des heures entières, je suis livré à la démoralisante impression d'un abandon total. Je me sens comme écrasé, anéanti. Dans ces moments de dépression, j'entrevois comme une délivrance, la condamnation à mort que j'ai tant redoutée autrefois.

Cette vie de reclus, abandonné de tous et torturé par les angoissantes incertitudes de l'avenir est un supplice continuel. Pour comble d'infortune, les Allemands m'ont imposé la compagnie d'un individu qui m'est très antipathique. Ce Noppen n'est-il pas un mouton ? En tous cas il ne vaut guère mieux.

Si j'étais condamné à la peine capitale, il serait le premier à s'en réjouir. Il pourrait alors se vanter plus tard d'avoir été en cellule avec un condamné à mort.

Un jour il m'a dit très sérieusement :

— Dis, si tu es fusillé, tu me donneras un petit souvenir de toi ?

Le personnage est d'un égoïsme féroce. En vertu d'un privilège qui me paraît inexplicable, il reçoit tous les jours de l'extérieur, trois repas complets. Pas une seule fois il ne m'a offert ne fût-ce qu'un peu de café pour remplacer l'eau dans laquelle je trempe mon quignon de pain.

Tout contribue ici à accentuer la déprimante sensation d'isolement qui tue une à une les énergies de l'âme. Sachant que je suis impliqué dans une grave affaire d'espionnage, les gardiens profitent de toutes les occasions qui se présentent pour me faire sentir leur haine et leur mépris. L'un d'eux passe la majeure partie de la journée à hurler des imprécations et des menaces à

l'adresse des prisonniers. On entend ses cris et ses vociférations à tous les étages. Quelle sinistre brute !

A la fin du mois de mai, on nous a permis d'aller à confesse. En attendant de pouvoir entrer dans la cellule où se tenait le confesseur, on nous avait alignés contre un mur. Là, j'ai assisté à une scène pénible : deux prisonniers ayant échangé quelques mots à mi-voix, le Hauptmann s'est élancé sur eux et les a roués de coups. J'étais éccœuré.

Après la confession, le prêtre qui était un aumônier allemand m'a demandé :

— Pourquoi êtes-vous en prison ? Qu'avez-vous fait ?

Comme je ne répondais pas, il a ajouté :

— Vous ne voulez pas le dire ?

— Non.

— Comment vous appelez-vous ?

Lorsque je lui ai dit mon nom, l'expression de sa physionomie change : j'y lis une profonde compassion.

— Votre maman est venue hier pour vous voir, mais on n'a pas voulu lui donner la permission... Pauvre femme, comme elle pleurait...

Je suis bouleversé. Je quitte précipitamment le prêtre allemand et rentre dans ma cellule. Affalé sur ma chaise, je pense pendant de longues heures à la désolation de ma mère. Elle appréhende probablement de ne jamais plus me revoir. Plus tard, j'appris que les policiers l'avaient effrayée en lui déclarant que de très graves accusations pesaient sur moi et que je courais le risque d'y laisser ma tête.

Le 1^{er} juin, le gardien qui distribue la soupe, nous annonce que le 122, notre voisin, est condamné à mort.

— Qu'a-t-il fait ? lui demande mon compagnon.

— De l'espionnage, répondit-il en me lançant un regard menaçant.

Lorsque le guichet s'est refermé, Noppen qui cherche à m'être désagréable le plus souvent possible, me dit :

— Moi, si j'étais condamné à mort, je ne leur procurerais pas le plaisir de me fusiller... Je me tuerais moi-même...

— ...

— Hé ! se tuer, c'est bien facile... il suffit de se jeter du haut de la balustrade... Mais moi je n'ai rien à craindre... je n'ai pas fait de l'espionnage...

Le 4 juin, je note avec une certaine satisfaction que je suis incarcéré depuis un mois. Un mois d'incertitude et de souffrance morale... Comme il a passé lentement ! Depuis la radieuse matinée de mai où j'ai contemplé une dernière fois la splendeur des campagnes baignées de lumière, il me semble que je vis dans un cauchemar.

Chose curieuse : est-ce parce que je me suis peu à peu familiarisé avec cette tragique éventualité, que j'envisage avec beaucoup plus de calme l'hypothèse de ma condamnation à mort. Autrefois, la seule pensée de devoir un jour m'adosser au poteau fatal, me donnait le frisson, maintenant elle ne m'effraie plus.

Cependant ma situation de prévenu ne s'est

pas du tout aggravée. Depuis quelques jours, je ne suis interrogé que par un seul policier : le gros Meyer, l'homme qui connaît l'art d'impressionner les prisonniers par ses cris, ses hurlements, ses menaces. N'étant brutal qu'en paroles, il n'est guère redoutable.

Il n'a pas encore oublié le « Vieux Teubner, sale boche » dont j'ai orné la page de garde de mon « Pro Ligario ». Lorsque j'entre dans la pièce où il m'a si souvent interrogé, il me lance un regard foudroyant. J'y suis habitué et n'en ressens nulle peine.

Meyer, policier d'occasion, se croit très fin. En réalité, il manque de flair et le sens des nuances lui fait totalement défaut. Aussi n'est-il pas difficile d'éventer ses feintes et ses ruses. Je lui sais gré de ne pas avoir recours à la matraque pour me contraindre à parler. D'autres policiers sont moins humains que lui et traitent leurs prisonniers avec une odieuse brutalité.

La dernière fois que je me suis trouvé devant lui, il m'a dit :

— Que tu avoues ou que tu nies, cela n'a aucune importance... Les juges allemands sauront bien que tu es coupable... mais le fait de n'avoir pas voulu reconnaître ta culpabilité les rendra très sévères.

Plusieurs jours se passent sans que je sois interrogé. Qu'est-ce que cela veut dire ? L'instruction de l'affaire serait-elle terminée ? Dans ce cas nous ne tarderons pas à comparaître devant le conseil de guerre et nous serons bientôt fixés.

Voilà à présent ma grande espérance : sortir de l'incertitude où je suis et connaître la condam-

nation que les Allemands me réservent. Quelle qu'elle soit, je la supporterai avec plus de sérénité que l'anxiété lancinante du doute.

Le 7 juin, le gardien introduit dans notre cellule un nouveau prisonnier. Désormais nous serons trois dans ce minuscule réduit. La prison qui, paraît-il, compte quatre cents cellules est devenue trop petite. Elle héberge plus de sept cents pensionnaires.

Le compagnon qu'on nous a adjoint s'appelle Van der Linden. C'est un ouvrier originaire de Capellen. Passeur d'hommes, il a été arrêté au moment où il s'apprêtait à franchir la frontière avec un groupe de jeunes gens.

— J'avais déjà placé mon cadre entre les deux fils électrisés, dit-il, j'allais passer le premier lorsque les sentinelles nous ont aperçus et ont ouvert le feu. Les jeunes gens se sont égaillés dans toutes les directions et comme il faisait très noir, ils ont pu s'échapper. Un seul a été atteint par une balle. Quant à moi, j'ai été cerné et conduit ici.

L'homme ne s'exprime qu'en flamand. Il est incarcéré depuis trois semaines.

— Sachant que j'ignorais le français, continue-t-il, les Allemands m'ont donné comme compagnon de cellule un Wallon de Mons arrêté pour espionnage et ne connaissant pas un mot de flamand, de sorte que nous restions des journées entières sans parler. C'était pénible...

Je lui demande :

— Avez-vous été interrogé souvent par les policiers ?

— Oui, presque tous les jours... Ils veulent connaître les noms des jeunes gens que je m'étais

chargé de conduire en Hollande, mais ils ont beau me harceler, je ne les leur révélerai jamais.

— Vous ont-ils déjà frappé ?

— Non, ils profèrent des menaces, me montrent le poing, mais jusqu'à présent ils ne m'ont pas frappé.

Van der Linden m'est très sympathique, parce que c'est un homme franc et sincère. De plus, il n'a pas peur des Allemands. Il nous a montré un couteau à cran d'arrêt qu'il a réussi à dissimuler dans une des jambes de son pantalon.

— Ils m'ont déjà fouillé cinq fois, dit-il, ils ne l'ont jamais trouvé. Je tiens beaucoup à le conserver, avec ces gens-là on ne sait jamais.

Le soir il s'accroche aux barreaux de la lucarne et à plusieurs reprises, crie d'une voix de stentor :

— Vivat Cappellen !

De tous les côtés, des cris semblables s'élèvent : Vivat Cappellen ! Vivat Cappellen ! A l'intérieur et à l'extérieur, les sentinelles allemandes alertées hurlent des menaces et essaient de découvrir les prisonniers qui violent aussi effrontément le règlement. Car il est strictement défendu de « crier et de chanter ».

Un jour, Van der Linden se fit pincer en flagrant délit de chahut et il écopa de huit jours de cachot. Il ne se tint pas pour battu. Le lendemain, du fond du sous-sol où il purgeait sa peine, nous l'entendîmes encore pousser son cri de ralliement : Vivat Cappellen !

Cappellen est le village de la province d'Anvers qui a fourni le plus fort contingent de pensionnaires à la prison de la rue des Béguines. Presque toute sa population masculine est sous

les verrous. Espions, passeurs d'hommes, courriers transfrontière, fraudeurs, tous les délinquants de Cappellen tombés entre les mains des Allemands sont de rudes gaillards qui, même en prison, continuent à faire la vie dure à l'ennemi.

Le 15 juin, vers 8 h. 30, alors que le couvre-feu a déjà été sonné et que mon compagnon et moi sommes étendus sur nos matelas, la porte de notre cellule s'ouvre brusquement et nous voyons surgir devant nous un monsieur très élégamment vêtu. Le gardien le pousse vers nous, puis referme la porte. Quel est cet intrus ?

L'homme nous regarde avec des yeux exorbités, exhale un profond soupir, puis nous demande :

— Est-ce qu'on est bien ici ?

Noppen pouffe de rire. Moi-même je ne puis m'empêcher de sourire, tant la question du nouveau venu me paraît saugrenue.

— Enfin quoi, dit-il, que vous donne-t-on à manger ?

— Un quignon de pain le matin, de la soupe à midi et du riz à l'eau le soir...

A ces mots, un sombre désespoir se peint sur la figure de l'homme. Il s'affale sur une chaise et donne libre cours à sa désolation.

— Jamais, soupire-t-il, jamais je ne pourrai supporter ce régime-là.

Avons-nous affaire à un gourmet qui ne déplore dans la captivité que l'impossibilité de faire bonne chère ? Il nous raconte qu'il vient d'être arrêté à la sortie d'Anvers...

— Les policiers qui m'ont appréhendé prétendent que je voulais me rendre en Hollande, mais ce n'est pas vrai, dit-il.

— D'où veniez-vous ?

— De Haren, près de Bruxelles... Que fait-on ici pendant la journée ?

Noppen prend un malin plaisir à lui détailler tous les désagréments du régime cellulaire.

Rien à faire ici pour tuer le temps. Les journées sont mortellement longues...

L'homme écoute sans mot dire.

— C'est épouvantable, dit-il, quand Noppen s'est tu.

Puis il continue :

— Mon père est gravement malade. Ne croyez-vous pas que si je demandais l'autorisation d'aller le voir, on me l'accorderait ?

Noppen est repris d'un accès d'hilarité.

— Que vous êtes naïf, dit-il. Vous vous imaginez sans doute que vous êtes ici dans un lieu de plaisance ?

Le lendemain et les jours suivants, il nous fallut subir les doléances et les jérémiades de notre nouveau compagnon. Cet homme était exaspérant. Pendant des heures entières il se répandait en plaintes et critiques. C'était le régime alimentaire de la prison surtout qui avait le don de le mettre hors de lui-même.

— Chez nous on ne donnerait pas ça aux cochons, grommelait-il en montrant sa gamelle de soupe et de riz à l'eau.

Comme je ne parvenais pas à prendre au sérieux ses futiles préoccupations, il en fut très vexé. Certes, la nourriture n'était pas de premier choix, mais pour moi qui vivais du seul espoir d'échapper à la peine capitale, ce détail était sans importance.

Vers la mi-juin, il fit très chaud. La petite ouverture de la lucarne ne suffisant pas à aérer notre cellule, celle-ci se transforma en une véritable étuve. Le soir, lorsque nous dépliions nos matelas, elle s'emplissait de poussière et l'air devenait irrespirable. Impossible de s'endormir. Suant, haletant, nous restions là, les yeux ouverts, couchés sur le parquet, jusque très tard dans la nuit.

En ces jours-là, il y eut grand branle-bas dans la prison. Tout le personnel allemand fut sur les dents. Un prisonnier s'était évadé dans des circonstances tout à fait invraisemblables. Le gardien de service au préau l'avait oublié dans sa « cage ». Faisant preuve d'un remarquable sang-froid, l'homme s'était aussitôt débarrassé de son numéro, avait réussi à ouvrir la porte de son réduit, puis, d'un air très dégagé, s'était aventuré dans les couloirs.

Comme il était très bien vêtu, les sentinelles le prirent pour un policier en civil, lui ouvrirent portes et grilles. Quelques minutes après, l'heureux évadé était dans les rues d'Anvers et disparaissait pour toujours.

CHAPITRE X

Une grosse émotion

L'instruction de notre procès serait-elle terminée? Les policiers ont-ils renoncé à me faire parler? Depuis plusieurs jours, ils ne m'importunent plus. Vers 10 heures, j'ai beau tendre l'oreille, je n'entends plus résonner dans le couloir ces mots qui, chaque fois, me donnaient un frisson d'angoisse.

— *Hundert drei und zwanzig* (cent et vingt-trois).

Tous les jours avant midi, je suis aux aguets et je passe par les mêmes transes qu'autrefois. Quel soulagement lorsqu'approche l'heure de midi! Si l'on n'est pas venu me chercher à ce moment, c'est que j'ai quelque chance d'être tranquille jusqu'à la fin de la journée.

Je n'en suis toutefois pas plus rassuré. Les paroles menaçantes qu'a prononcées le gros Meyer lors du dernier interrogatoire, m'inspirent de vives inquiétudes.

Jusqu'à présent, accès de désespoir et sursauts de confiance ont engendré peu à peu cette résignation qui, maintenant, me rend prêt à tout subir.

Cependant de mauvais présages assombrissent de plus en plus mon état d'esprit.

Au préau, notre voisin de cellule, qui est condamné à mort, nous a dit que les Allemands redoublaient de sévérité envers les espions. Leurs conseils de guerre sont impitoyables.

— Ainsi moi, nous a-t-il glissé à voix basse, j'ai avoué avoir porté trois plis d'espionnage en Hollande. Trois plis, ce n'était pas grand'chose. J'ai néanmoins été condamné à la peine la plus sévère.

— Vous ne serez pas fusillé?

— Je n'en sais rien. J'ai adressé un recours en grâce au gouverneur von Bissing...

L'arrivée de la sentinelle met fin à notre conversation. Au préau, il est sévèrement défendu de communiquer avec les voisins.

Le lendemain, le gardien qui nous distribue la soupe, nous annonce que le Conseil de guerre a prononcé dix-neuf condamnations à mort.

— Connait-on les noms des condamnés? demandai-je.

— Cela ne m'intéresse pas, dit-il. Tout ce que je sais, c'est qu'il y en a dix-neuf. Ce sont tous des espions.

Ai-je pâli en apprenant cette nouvelle? Mes deux compagnons ont-ils remarqué mon émoi? L'un et l'autre se livrent à des réflexions aussi saugrenues que déplaisantes.

— Moi, dit Noppen, je préférerais me suicider que de me laisser tuer par eux.

Il a prononcé ces paroles en me regardant. Piqué au vif, je lui réplique :

— Si tu étais condamné à mort, il ne serait pas nécessaire de te faire abattre par un peloton d'exécution.

- Pourquoi ?
- Tu serais mort avant.
- Evidemment, puisque je me suiciderais.
- Tu serais mort avant, te dis-je.
- Mort de quoi ?
- De peur.

Le bonhomme rit jaune et se tait. Quant à moi je retombe dans un sombre abattement. J'ai déjà connu cet état d'esprit, mais, cette fois, ne serait-ce pas l'effondrement définitif des derniers espoirs ?

Dix-neuf condamnations à mort, a dit l'homme.

Dix-neuf... C'est effroyable. Ne suis-je pas compris dans le nombre ? Peuvent-ils me condamner sans me faire comparaître devant un conseil de guerre ? J'ignore totalement la procédure suivie dans les affaires d'espionnage.

Je ne me vois plus aucune chance d'échapper au peloton d'exécution. Les policiers me l'ont-ils assez répété : pour eux ma culpabilité n'est plus une probabilité mais une certitude. Dès lors, les juges peuvent sans doute me condamner sur simple examen de mon dossier et sans que je comparaisse devant eux.

J'étais encore plongé dans ces pensées désolantes, lorsque, le 20 juin à 8 heures du soir, une sentinelle pénètre brusquement dans notre cellule et me dit :

— *Morgenfrüh... 3 Uhr... fertig sein...* (Soyez prêt pour demain à 3 heures.)

Stupéfait, effrayé, je lui demande :

- Pourquoi être prêt si tôt ?
- *Ich weiss nicht.* (Je ne sais pas.)
- Que va-t-on faire de moi ?

— *Ich weiss nicht.*

— Va-t-on m'emmener en Allemagne ?

— *Ich weiss nicht.*

— Va-t-on me fusiller ?

— *Ich weiss nicht.*

Ce Prussien m'exaspère. Il ne veut rien dire et cependant il doit savoir...

Lorsqu'il s'est retiré, mes deux compagnons me regardent avec des mines consternées. Pour la première fois, ils semblent s'associer à mes inquiétudes. Ils croient que je serai exécuté le lendemain matin.

Je passe une nuit très agitée. Je me tourne, me retourne, me contorsionne sur mon matelas, pas moyen de fermer l'œil. Quel supplice que cette incertitude ! Je suis brûlant de fièvre : cinq, six fois je me relève pour boire de l'eau. Mes deux compagnons ronflent... Quelle nuit sinistre ! J'entends dans le couloir le pas sonore de la sentinelle qui va et vient le long de la balustrade.

A 3 heures du matin, je dors à poings fermés quand le gardien de nuit fait irruption dans ma cellule. Il me secoue. J'ouvre les yeux, je vois une baïonnette, un uniforme gris. Ne suis-je pas le jouet d'un mauvais rêve ?

— Allons, dépêchez-vous, me dit l'Allemand.

La cellule est plongée dans l'obscurité. Une faible clarté filtre à travers la porte entre-bâillée. Pendant que je m'habille, une affreuse angoisse s'empare de moi. Ma dernière heure est-elle arrivée ? Tout me le fait craindre. Pourquoi serait-on venu me réveiller ainsi à trois heures du matin ?

Mes compagnons se sont réveillés.

— Au revoir et bonne chance, dis-je, en leur serrant la main.

— Adieu plutôt, rectifie Noppen, car nous ne nous reverrons jamais plus.

Le gardien passe la tête dans l'entre-bâillement de la porte.

— Pressez-vous, répète-t-il.

Je suis prêt. Le soldat m'emmène à travers d'immenses couloirs silencieux et faiblement éclairés par des lampes veilleuses. Ça et là se meut lentement la silhouette massive d'une sentinelle. La grande geôle dort. Derrière les portes de leurs cellules, les prisonniers goûtent la paix souveraine du sommeil. Je suis le seul Belge debout à cette heure dans ce vaste et lugubre tombeau.

Où vais-je ? Où me conduit-on ? Atroce incertitude. Nous quittons le premier étage et descendons au rez-de-chaussée. A cause de la demi-obscurité qui règne dans les couloirs, je suis tout à fait désorienté et ne sais plus dans quel secteur de la prison nous nous trouvons.

Soudain, le gardien s'arrête, ouvre une cellule du rez-de-chaussée et m'y fait entrer. Je suis terrifié. Au doute qui m'a torturé se substitue maintenant une affolante certitude : des soldats vont venir me chercher pour me fusiller.

Je tombe à genoux et récite avec ferveur un acte de contrition... Ensuite je me relève et colle l'oreille à la porte... Qu'est-ce ? J'entends un bruit de bottes, puis je perçois très nettement le grincement métallique des verrous de fusils qu'on ouvre et qu'on referme. Les soldats chargent leurs armes.



Malheur ! c'est bien ça on va m'exécuter. Je frissonne. Brusquement la porte s'ouvre et je vois dans le couloir une dizaine de feldgrauen, fusils en main.

Le gardien m'emmène, nous parcourons quelques mètres et, subitement, à un détour du couloir, j'aperçois alignés, la face tournée vers le mur, tous les accusés de l'affaire Callens.

Je m'approche du premier, c'est A. H. 3, et lui demande avec anxiété :

— Que va-t-on faire de nous ?

— Rien, répond-il, d'un ton très naturel. Nous retournons à Liège. L'instruction de l'affaire est terminée, nous allons être jugés par le conseil de guerre de Liège.

Quel soulagement ! Je tressaille de joie. Ainsi, tout cela n'était qu'un mauvais rêve... Est-ce possible ? Je me tourne encore une fois vers A. H. 3.

— C'est bien vrai ? Il n'est pas question de nous...

Il hausse les épaules.

Après quelques minutes d'attente, on nous dirige vers la sortie de la prison et on nous enfourne l'un après l'autre dans une voiture cellulaire. Enfermé dans un petit box obscur, je me remets peu à peu des rudes émotions qui m'ont secoué depuis mon réveil.

La voiture s'est ébranlée et roule à présent dans les rues silencieuses d'Anvers. La gare est encore déserte lorsque nous arrivons. Notre groupe de prisonniers se compose de douze personnes : huit hommes et quatre femmes. Parmi celles-ci se trouve une jeune fille de mon village dont j'ignorais l'arrestation. Je suis très étonné

de la voir au milieu de nous. J'aperçois également un monsieur très bien mis qui m'est tout a fait inconnu. J'apprendrai au cours du voyage que c'est le courrier de A. H. 3.

Les soldats qui nous accompagnent sont au nombre de quinze. Ils font bonne garde. M'étant quelque peu écarté du groupe, à la descente de voiture, l'un d'eux m'a pris rudement par le bras et m'a forcé à rester près de lui.

Dans le compartiment qui nous est réservé, on nous a placé chacun entre deux soldats. Défense absolue de parler et de se faire des signes.

Le jour se lève. Insensiblement se découvrent à nos yeux les belles campagnes verdoyantes des environs d'Anvers. Tandis que le train file à vive allure, un grand calme se fait en moi. Après les inquiétudes et les angoisses torturantes des jours passés, c'est maintenant la détente. Je contemple avec des yeux émerveillés les champs ensoleillés. Qu'important à présent les surprises que peut me réserver l'avenir. Depuis que j'ai connu les trances du condamné à mort, je me sens prémuni contre toute défaillance. Et puis A. H. 3 ne m'a-t-il pas affirmé que l'instruction de l'affaire était terminée ? Je n'ai donc plus à redouter l'inquiétant face à face avec les policiers allemands.

Bertrand est devant moi. Je le regarde. Pauvre Bertrand, comme il a souffert ! Les policiers l'ont odieusement brutalisé. Il porte encore sur la figure la trace de leurs coups.

Une fois, deux fois, trois fois, je me risque à lui adresser la parole, mais les gardiens me rappellent à l'ordre. Je remarque que mes cama-

rades font comme moi et essaient d'entrer en conversation avec leurs voisins. A plusieurs reprises, les soldats interviennent et leur imposent silence. Peu après, les chuchotements reprennent de plus belle et les Allemands excédés renoncent à faire respecter leur rigoureuse consigne. Nous nous mettons à bavarder, mais craignant que nos gardes ne surveillent nos conversations, nous nous abstenons de parler de « l'affaire ».

A Louvain, longue halte de plus de quatre heures. On nous parque dans un coin de la salle d'attente. Les soldats nous entourent de façon à empêcher toute communication avec les voyageurs qui à tout moment entrent et sortent. Ceux-ci nous regardent avec des yeux étonnés.

Nous sommes bien gardés. Impossible de fuir. Prétendant une indisposition, j'ai demandé de pouvoir aller prendre l'air sur le quai. Un soldat m'a accompagné et ne m'a pas lâché d'une semelle.

Lorsque, vers une heure, nous reprenons place dans le train, je glisse à l'oreille de A. H. 3 :

— Pourquoi avez-vous commis l'imprudence de révéler mon nom aux policiers allemands ?

Il se récrie et jure ses grands dieux qu'au cours des interrogatoires, il n'a prononcé mon nom que lorsqu'il a su que j'étais arrêté.

— Les Allemands m'avaient assuré que vous aviez fait des aveux complets, dit-il.

Quant à Bertrand, il a reconnu dans la salle d'attente qu'il était tombé dans le même piège.

Mais qui a prononcé la première fois mon nom et a provoqué mon arrestation ? L'un et l'autre prétendent que c'est Mme Lievens. Or celle-ci

s'en défend avec énergie. Je ne le saurai donc jamais.

A mesure que le train nous rapproche de la région liégeoise, nous redevons tous silencieux. Nous pensons au village natal dont nous allons bientôt apercevoir le clocher dans le lointain.

Tirlemont, Landen, Waremme... encore quelques petites gares et tous nous nous levons d'un même mouvement :

— Le voilà ! le voilà !

Là-bas, bien loin, émergeant de hautes futaies sombres, la pointe du clocher se dessine nettement sur le fond bleu du ciel.

Minutes d'émotion, nos pensées s'envolent vers les êtres chers qui à l'ombre de ce clocher souffrent de notre absence et des redoutables menaces accumulées sur nos têtes. Peu à peu l'émouvante vision s'efface. Nous ne parlons plus. L'angoisse, la souffrance sont revenues en nous.

Nous approchons de Liège.

A la gare des Guillemins, des affiches attirent notre attention. Le texte allemand qu'elles portent se détache en énormes caractères noirs sur un fond blanc : « Soldaten, vorsichtig, in gesprächen. Spionengefahr ! » (Soldats, soyez prudents dans vos conversations. Il y a danger d'espionnage !)

Des civils belges assistent à notre descente du train. Quelle ardente sympathie nous lisons dans leurs yeux !

On nous enferme dans un petit local. C'est sans doute la dernière halte avant notre transfert à la prison Saint-Léonard. Nous nous faisons

nos adieux. A.H.3 est magnifique de calme et de stoïcisme.

— Je ne me fais pas d'illusion, dit-il. Je sais que je serai fusillé, mais je n'ai pas peur de mourir.

Quant à Bertrand, il n'a pas perdu l'espoir d'échapper au peloton d'exécution. Il est décidé à rétracter les aveux qu'il a faits dans un « moment d'égarement ».

Tous m'ont promis de ne pas contrarier mon système de défense devant le conseil de guerre. Hélas ! nous nous doutions bien peu à ce moment que l'instruction, présumée terminée, allait être reprise par des policiers brutaux et qu'elle se prolongerait encore pendant six mois !

Vers six heures une voiture cellulaire nous emmène vers l'intérieur de la ville. Du fond de nos box obscurs, nous entendons le gai bourdonnement de l'animation qui règne à cette heure dans la grande cité.

Après une nouvelle halte au Palais provincial où on nous aligne la face contre le mur, dans un long couloir sombre, le « panier à salade » s'achemine vers la prison Saint-Léonard.

Là, nous remarquons tout de suite que les gardiens n'ont rien à envier en rudesse et en brutalité à ceux d'Anvers. On nous pousse l'un après l'autre dans un couloir. Comme des Cerbères, des soldats nous entourent, prêts à foncer sur nous au cas où nous n'observerions pas la consigne du silence. Rangés contre un mur, nous attendons qu'on nous introduise à tour de rôle dans un bureau où deux soldats nous enlèvent nos vêtements, fouillent poches et doublures et exami-

nent tout ce qui peut servir de cachette. Cela nous paraît de bien mauvais augure.

A 8 h. 30, un geôlier m'emmène dans un immense hall obscur. J'aperçois les balustrades, les portes de cellules. Celle qu'on me destine est située au deuxième étage et porte le numéro 128. Le réduit dans lequel je vais subir pendant plus de six mois l'affreux abandon du régime secret, est moins avenant encore que celui d'Anvers. Les murs sont sales et la table métallique qui recouvre le matelas est couverte de rouille.

On m'apporte une gamelle de soupe froide, j'y plonge la cuillère et j'en extrais une grosse chenille verte. Cette soupe est infecte, c'est un mélange de feuilles de choux baignant dans une eau insipide. Mais comme je meurs de faim, je la mange gloutonnement.

La literie se compose d'un matelas déchiré contenant quelques poignées de paille, d'une couverture et d'un oreiller souillé d'une couche gluante de crasse.

XI

A la prison Saint-Léonard

Le régime de la prison Saint-Léonard est beaucoup plus dur que celui que j'ai connu à Anvers. Dès le premier jour, je m'en aperçois. A 10 heures, lorsque je me rends au préau, un gardien m'intime deux fois l'ordre de marcher plus vite. Comme je n'obtempère pas assez promptement, il me rappelle et me repousse brutalement dans ma cellule.

Ce gardien n'est autre que Maryan le « Polonais », l'homme qu'on m'a signalé comme étant très bien disposé envers les Belges.

— Il est toujours prêt à rendre service aux prisonniers, m'a dit la veille, dans le train, Houben, le courrier de A.H.3.

— Comment le connaissez-vous? lui ai-je demandé.

— Avant mon arrestation, j'étais attaché, en qualité de commis aux écritures, aux services administratifs de la prison Saint-Léonard!

Il m'a alors décrit le « Polonais Maryan » : taille moyenne, figure rébarbative, grosse moustache noire. Il me serait très facile de le reconnaître à sa tunique et à son calot bleus.

Le gardien qui m'a rudoyé répond exactement

à ce signalement. J'en conclus que le courrier de A.H.3 s'est trompé et que le Polonais est une brute. Il n'en était rien. Maryan a effectivement rendu d'inappréciables services à de nombreux prisonniers, mais, pour dissimuler son jeu, il se montrait grossier et brutal envers d'autres. J'allais être parmi ces derniers.

Cependant la plus pénible surprise du premier jour n'est pas la déception que me réserve le Polonais. Elle est d'un autre ordre : c'est l'inquiétante insuffisance de la nourriture.

Nous recevons juste de quoi ne pas mourir de faim : le matin, un morceau de pain d'environ 200 grammes, à midi et le soir, un demi-litre de soupe ! Et quelle soupe ? De l'eau, rien que de l'eau dans laquelle nagent des feuilles hétéroclites et quelques minuscules morceaux de carottes ou de rutabagas.

Si du moins on pouvait en manger à suffisance ! Hélas ! mon écuelle est de contenance très réduite et je la vide de son insipide mixture en deux minutes.

Désormais, craintes, inquiétudes, angoisses, toutes les tortures morales qui sont le lot de l'espion capturé vont s'aggraver d'un mal physique indéfinissable : la faim.

Après quelques jours, il n'y a plus dans ma vie que cette obsession, cette hantise : la faim. Peu à peu, elle devient un véritable supplice. Supplice de toutes les minutes, de toutes les heures, qui affaiblit le corps et anémie l'âme.

Le matin seulement, pendant une heure, les 200 grammes de pain me donnent l'illusion de la satiété. Ensuite, le mal me reprend, m'étreint, me

tenaille pendant toute la journée. Les dérisoires et infectes portions de midi et du soir ne font que l'exacerber. La nuit, je ne parviens à m'endormir que très tard, après m'être longtemps contorsionné sur mon grabat. Un rêve, toujours le même, hante mon sommeil : je me vois devant des tables plantureusement garnies de mets variés et j'assouvis goulûment ma faim. Le réveil est un vrai cauchemar.

Le temps passe avec une lenteur atroce. Pas la moindre diversion pour chasser l'idée fixe de la faim. Pendant des heures et des heures, je reste prostré sur ma chaise, attendant le moment où j'entendrai au fond du couloir le bruit de la grande marmite roulante que le gardien pousse successivement devant toutes les cellules.

Lorsque le guichet s'ouvre, je tends mon écuelle avec l'espoir que, cette fois, la soupe sera plus consistante et que j'y découvrirai quelques morceaux de pommes de terre. Mais c'est toujours le même brouet.

Un jour, j'ai fait remarquer au gardien qu'il ne me donnait que de l'eau.

— C'est encore trop bon pour toi, sale espion ! m'a-t-il répondu.

Au préau, j'arrache les herbes qui poussent au pied du mur. Je les emporte dans ma cellule pour les sucer et essayer de tromper ma faim, mais leur goût amer me rend malade.

Le dimanche soir, les gardiens sont de sortie et la soupe de six heures nous est supprimée. Comme je ne connais rien du régime de la prison, le premier dimanche, j'épie pendant plusieurs heures le bruit des marmites. Je suis dans un tel

état d'énervement que, vers huit heures, ne voyant rien venir, je suis pris d'un véritable accès de rage et je frappe sur la porte de ma cellule à grands coups de chaise. Personne ne vient.

Après trois semaines de ce régime de famine, je me sens dépérir et je sombre dans un profond désespoir. Je n'ai même plus le courage de penser à l'« affaire ». Comment se déroulera-t-elle? Nous conduira-t-on bientôt devant le conseil de guerre? Qu'importe tout cela! Un seul souci m'obsède : ne plus souffrir de la faim.

Mais les jours, les semaines passent et c'est toujours, du matin au soir, le même supplice, la même torture. Je me promets que si un jour ce cauchemar se dissipe, je ne me plaindrai jamais plus. Je n'aurai plus nulle inquiétude et j'affronterai vaillamment toutes les éventualités, quelles qu'elles soient.

Ici, je vis dans une solitude et un abandon absolus. Je ne suis en communication avec personne. C'est le régime secret dans toute sa déprimante tristesse.

Les gardiens savent que le « gamin » du 128 est un espion. Ils me traitent comme un malfaiteur. Jamais aucun d'eux ne m'adresse la parole. Ils n'ont que l'injure et la menace à la bouche.

Un de ces gardes-chiourmes, un petit noir au regard haineux, me pourchasse de son animosité personnelle. Il prend plaisir à venir me narguer au préau.

— Moi, un sale boche, hein? Toi, sale espion, tu seras bientôt fusillé!

Ce disant, il fait semblant d'épauler un fusil. Je lui tourne le dos en haussant les épaules.

Un samedi, il veut me contraindre à laver ma cellule que j'ai déjà lavée cinq fois au cours de la semaine. Comme je refuse, il me lance le seau d'eau dans les jambes. Mon sang n'a fait qu'un tour, j'ai été sur le point de lui sauter à la gorge.

Le directeur de la prison est un petit bonhomme aux allures ridicules. Il est secondé par un grand feldwebel qui, tous les jours, vers neuf heures, pénètre dans ma cellule, marche droit sur moi, me regarde dans les yeux sans mot dire, puis tourne les talons.

Les seules figures que je vois n'expriment que la haine. L'espion ici n'a droit à nulle considération : c'est l'être méprisable que tous ces Allemands voudraient pouvoir abattre à coups de browning.

Ah! si au moins on avait la possibilité de se défendre! Le sentiment de mon impuissance m'humilie, me démoralise. Je vis réellement sous la botte d'un adversaire tout-puissant et féroce qui peut m'écraser d'un moment à l'autre.

Je pense à ceux qui, là-bas, sur le front, ont l'immense satisfaction d'avoir échappé aux dures humiliations de la servitude allemande.

Y a-t-il un aumônier attaché à la prison? Probablement. Pourquoi ne le vois-je jamais? Lui a-t-on interdit l'accès de ma cellule? A Anvers, le dimanche était attendu avec impatience, c'était le jour béni où la messe et la communion me coulaient dans l'âme le fluide vivifiant d'énergies nouvelles. Ici, pas d'offices religieux et le dimanche est aussi terne que les autres jours. Il nous vaut en plus une inspection supplémentaire du directeur qui, pour la circonstance, arbore fière-

ment à sa tunique le ruban de la Croix de fer. L'arrogant Prussien vient me toiser d'un regard méprisant, puis s'en va en se dandinant grotesquement.

La surveillance dont je suis l'objet est tellement sévère qu'elle prête à rire. Chaque semaine, deux gardiens font irruption dans ma cellule, me forcent à enlever mes vêtements, les fouillent l'un après l'autre, puis les jettent sur le parquet et disparaissent.

En dehors d'un mouchoir de poche, il est défendu d'avoir aucun objet sur soi. Ainsi, nous ne pouvons disposer ni de papier, ni de crayon, ni de plume, ni de tabac, ni d'allumettes.

Plusieurs fois pas jour, un gardien en pantoufles vient discrètement soulever le couvercle extérieur du judas et regarde attentivement dans la cellule, sans même attirer l'attention de celui qui l'occupe. A toute heure, on a l'impression d'être épié.

Le 25 juillet, un gardien m'adresse la parole pour m'annoncer que le matin un espion a été fusillé. C'est le brave Alsacien Joseph Zilliox. Avant notre arrivée, le 8 mai, trois membres du service anglais ont été également exécutés : Elise et Constant Grandprez, André Grégoire.

L'ambiance de cette prison où tant de nos infortunés camarades ont passé avant d'être conduits devant le peloton d'exécution, devient de plus en plus sinistre. Ma cellule n'a-t-elle pas été occupée par l'un d'eux ?

Mais si démoralisante que soit la solitude, quelque lugubres que soient les impressions de reclus

abandonné à son triste sort, c'est la hantise de la faim qui domine toutes mes pensées.

Si, au moins, on pouvait dormir pour échapper à l'obsession de ce mal incessant qui, sans aucune douleur aiguë, ronge toutes les énergies du corps et de l'âme! C'est lui qui fait paraître les heures longues comme des siècles. Et pas de répit. Maintenant le quignon de pain du matin ne calme même plus les pénibles tiraillements de l'estomac.

Je suis très affaibli. Je ne me lave plus : je bois toute l'eau destinée aux ablutions matinales. Le soir, je me hisse jusqu'à la lucarne et je crie d'une voix forte : j'ai faim! j'ai faim! Mais personne ne répond. Ne pouvant m'endormir pendant la nuit, je me relève pour boire le peu d'eau qui me reste. Je me recouche puis me relève encore. Souvent, l'aube est sur le point de paraître quand le sommeil vient mettre fin à mon supplice.

Est-ce que tous les prisonniers sont affamés comme moi ? Pourquoi nous traite-t-on ainsi ? Que vais-je devenir si ce régime inhumain se prolonge encore pendant des mois ?

Il me semble qu'à présent je ne saurais plus, comme à Anvers, tenir tête aux policiers allemands. Je n'ai plus d'énergie, plus de courage, plus de volonté. Je ne suis plus qu'une épave.

La maigre nourriture qu'on nous sert reste désespérément la même. J'ai essayé de me passer de mon morceau de pain du matin et de rester à jeun, de façon à pouvoir le manger l'après-midi et le soir, mais c'est impossible. Je suis alors pendant toute la matinée comme un homme ivre,

j'ai des vertiges et je dois m'asseoir pour ne pas m'abattre sur le sol.

Quand ce supplice prendra-t-il fin? Je n'entrevois aucun espoir. Qui pourrait me procurer un peu de pain, de ce pain qu'autrefois je demandais distraitemment dans mes prières et qui, à présent, serait le remède suprême au mal qui me torture nuit et jour? Je suppose que, comme à Anvers, il est interdit de faire parvenir des colis de vivres aux prisonniers.

J'appris plus tard que ma mère avait sollicité l'autorisation de m'envoyer des victuailles. Le scribe de la Kommandantur lui ayant refusé cette permission, elle avait protesté et avait ajouté :

— C'est injuste d'arrêter ainsi un jeune garçon qui n'a rien fait !

— Qui n'a rien fait, madame ? avait répliqué l'Allemand. Vous verrez s'il n'a rien fait quand il sera fusillé.

XII

Une dure consigne : se taire

Le 27 juillet, vers 3 heures, à un de ces moments où, déprimé, abattu, je me lamente sur mon triste sort, j'entends grincer la serrure de la porte. Je sursaute. Qu'est-ce? Un monsieur très bien mis pénètre en coup de vent dans ma cellule, se plante droit devant moi et, s'exprimant en un français très correct, me pose toute une série de questions sur les agents de mon village qui ont collaboré à notre service. Est-ce que je les voyais souvent? Où et quand? Que m'ont-ils dit?

L'homme parle avec volubilité. Interloqué, je lui demande :

— Qui êtes-vous ?

— Cela ne vous regarde pas. Répondez à mes questions.

Celles-ci m'ont déjà été posées plusieurs fois à Anvers et, comme je me suis appliqué à bien fixer dans ma mémoire les réponses que j'ai données, je n'ai nulle peine à me tirer d'affaire. Je réponds promptement et sans la moindre hésitation.

Le policier n'insiste pas. Il me tend son stylo et dépose une feuille de papier sur la table.

— Ecrivez vos déclarations ! dit-il.

J'écris lentement en prenant soin de déformer mon écriture. Lorsque j'ai terminé, je rends la feuille à l'Allemand.

— Maintenant, signez !

J'appose ma signature, il reprend le papier, le plie et s'en va.

Je suis très perplexe. Que signifie ce nouvel interrogatoire ? L'instruction de l'affaire n'est donc pas terminée ? Pourquoi le policier m'a-t-il fait écrire ma déclaration ? On a peut-être trouvé un de nos rapports et on cherche à identifier mon écriture.

L'homme qui vient de m'interroger n'a rien du Prussien rogue et brutal. Il a une tête plutôt sympathique. C'est un grand brun, imberbe, d'allure très distinguée. Chose curieuse : il ne m'a pas tutoyé comme les autres policiers.

Le lendemain, le gardien vient me chercher et me conduit dans un bureau du rez-de-chaussée. Là, je me trouve en présence du policier qui m'a interrogé la veille et j'apprends une très fâcheuse nouvelle : l'instruction de notre procès va être recommencée. Y a-t-il des éléments nouveaux ? Ont-ils découvert certains de nos documents ? Ne me mettra-t-on pas sous les yeux un de mes propres rapports ? Dans ce cas, je suis irrémédiablement perdu.

Avant de m'interroger, le policier ouvre le volumineux dossier qui lui a été transmis par ses collègues d'Anvers. Il reprend une à une les déclarations de A.H.3, de Bertrand, de Mme Lievens et les compare avec les miennes. Avec beaucoup de finesse, il relève et souligne les contradictions que révèle cette comparaison. Puis, sans

hausser le ton, d'une voix très naturelle, il continue :

— Vous vous obstinez à nier l'évidence. Non seulement vous avez rempli les fonctions de secrétaire et de courrier dans le service Callens, mais je suis de plus convaincu que c'est vous qui avez signalé nos troupes cantonnant dans la région de Tongres. Car vous vous rendiez à Tongres tous les jours, n'est-il pas vrai ?

— Je n'ai rien à changer aux déclarations que j'ai faites à Anvers.

— C'est comme vous l'entendrez. J'attire seulement votre attention sur l'inutilité de vos dénégations. Soyez persuadé que les juges n'en seront pas dupes.

— Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit à Anvers.

— Mais vous n'avez rien dit à Anvers. A vous entendre, vous n'auriez rien fait, rien, rien. Vous seriez victime d'une erreur. Allons, soyons sérieux ; quelles raisons certains de vos complices auraient-ils de parler de vous ? Or, vous le savez, trois d'entre eux vous ont formellement mis en cause.

Tandis qu'il parle, je me rappelle la promesse que m'ont faite A.H.3 et Bertrand en revenant d'Anvers. L'un et l'autre se sont engagés à ne contrarier en rien ma défense. Donc, en cas de confrontation, je puis espérer qu'ils rétracteront leurs imprudentes déclarations d'Anvers. Quant à Mme Lievens, elle m'a paru être animée de dispositions très rassurantes à mon égard.

Je me risque donc à répliquer au policier :

— Il n'est pas du tout prouvé que certains de mes compatriotes m'aient accusé.

Le policier est stupéfait; il sourit.

— Non ? Ce n'est pas prouvé ? Attendez...

Il appelle un gardien et lui donne l'ordre d'amener aussitôt Mme Lievens. Celle-ci arrive peu après, pâle et défaite.

— Vous avez déclaré à Anvers, madame, que les plis du service Callens vous étaient remis par Lombard ici présent ?

— Oui !

Malheur ! Me voilà pris à mon propre piège. L'Allemand jubile. Je suis enfoncé...

— Eh bien, vous reconnaissez...

— Je ne reconnais rien du tout. Je maintiens mes déclarations faites à Anvers.

— Reconnaissez-vous, au moins, que vous niez l'évidence ?

— Je ne vous comprends pas...

— Attendez, vous allez comprendre...

Il renvoie Mme Lievens et fait amener Bertrand et A.H.3. A ma grande joie, l'un et l'autre rétractent les malencontreuses déclarations par lesquelles ils m'avaient mis en cause à Anvers.

Le policier ne manque évidemment pas de faire ressortir ce qu'a d'étrange leur attitude et assure que leur revirement ne sera pas pris au sérieux par le conseil de guerre.

L'interrogatoire a duré plus d'une heure. Nos déclarations respectives ont été transcrites en allemand dans le dossier. Le « gentleman » qui nous a questionnés avec tant de courtoisie nous en lit la traduction, puis nous passe un porte-plume et nous y apposons nos signatures.

Rentré dans ma cellule, je suis aussitôt repris

par la hantise de la faim. Quand donc cet atroce régime de famine prendra-t-il fin ?

L'interrogatoire que je viens de subir m'a rendu quelqu'espoir. C'est la première fois que je comparais devant un Allemand aussi poli et aussi correct. D'autre part, l'affaire semble prendre une bonne tournure. Sans doute les rétractations de A.H.3 et de Bertrand viennent trop tard, mais qui sait ? elles me feront peut-être échapper à la peine capitale.

Trois jours passent... Je suis toujours moralement et physiquement très déprimé... Le supplice de la faim me paraît de plus en plus pénible. Je compte désespérément les minutes, les heures... Comme elles paraissent longues ! Il y a près de trois mois que je suis tombé dans les griffes des Allemands. Jamais je n'aurais soupçonné que c'était cela la prison : cette lente décomposition des forces vives de l'âme et du corps.

Le 31 juillet, vers 10 heures, tandis qu'au préau je tourne en rond dans ma « cage », un gardien surgit clé en main et me montrant, dit :

— Hundert acht und zwanzig ? (Cent vingt-huit ?)

— Ja !

— Kommen Sie mit ! (Venez !)

Il ouvre la cage et m'emmène. Je passe devant les autres prisonniers. La figure collée contre les barreaux, ils me regardent avec sympathie. Quelques-uns me crient à mi-voix : « Courage, courage... »

Devinent-ils que je vais à l'interrogatoire ? Nous traversons l'immense couloir de la prison. Une porte s'ouvre, nous voici dans le hall d'en-

trée. Une porte encore et je me trouve dans la pièce où j'ai été interrogé la veille. Seulement, le policier n'est plus le même. C'est un homme d'environ cinquante ans. Il est de taille élancée. La figure a une expression de sévérité accentuée par un regard perçant. De la main, il caresse sa courte moustache blonde.

Assis à son bureau, il me dévisage longuement. Visiblement, il cherche à m'impressionner. Tout à coup, il relève la tête d'un air de défi et d'une voix tranchante, me dit :

— Eh bien, vas-tu continuer à te moquer de nous ?

— ...

— Allons, réponds, vas-tu continuer à te moquer de nous ?

— Je ne me moque de personne.

Immédiatement, l'homme se fâche, se lève et enfle la voix :

— Si, tu te moques de nous. Nous prends-tu pour des imbéciles par hasard ? Il y a des mois que tu joues la comédie. Maintenant, il faut que cela cesse, tu m'entends, il faut que cela cesse !

— Je n'ai rien à dire.

— Ah ! tu n'as rien à dire ! C'est ce que nous verrons ! Jusqu'à présent, tu as pu jouer ton petit jeu de faux naïf, mais maintenant c'est fini, tu entends, c'est fini ! Il faut que tu parles et tu parleras !

Criant, hurlant, gesticulant, il tourne autour de moi. Que va-t-il se passer ?

— Eh bien ?

— Je n'ai rien à dire.

— Ah ! tu continues à faire le malin. Prends garde ! Tu ne sais pas ce qui t'attend !

— ...

— Oui ou non, vas-tu parler ?

Une troisième fois, je répète :

— Je n'ai rien à dire.

C'en est trop. L'homme se déchaîne. Il trépigne, serre les poings et emplit la pièce de ses tonitruantes vociférations. Je suis de plus en plus inquiet. Je sens que la partie qui va se jouer entre cet Allemand et moi sera décisive. Oubliées les tortures de la faim... je me cramponne de toute mon énergie à ma résolution d'observer un mutisme farouche, quoi qu'il arrive.

Pendant que le policier donne libre cours à sa colère, je pense aux paroles que Bertrand m'a dites un jour : « Il faut se laisser massacrer plutôt que de fournir aux Allemands des renseignements sur l'organisation et l'activité de notre service. » Mon devoir est donc de me taire. D'ailleurs, j'ai promis à ma mère d'être fort, de résister à toutes les contraintes, à tous les moyens de pression et de ne jamais faire des aveux. L'heure est venue de tenir ma promesse.

L'homme crie toujours, s'agite, frappe à grands coups de poings sur la table. Puis, brusquement, il change de ton. Va-t-il se calmer ? Non, son regard se fait de plus en plus menaçant. Il vient droit sur moi.

— Une dernière fois, oui ou non, veux-tu parler ?

— Je n'ai rien à dire.

Cette fois, c'en est trop. L'irascible argousin fonce sur moi, m'empoigne par les épaules, me

soulève de ma chaise et me pousse brutalement dans un des coins de pièce. Il tremble de fureur et de rage.

Après avoir arpenté plusieurs fois la pièce en vociférant, il revient vers moi, me met son énorme poing sous le nez en disant :

— Nous ferons autre chose avec toi, nous ferons autre chose avec toi !

Mais voici qu'il semble se calmer. Il se rassied à son bureau. Il est cramoisi.

— Quel âge as-tu ?

— Dix-sept ans.

— Quand en auras-tu dix-huit ?

— Le 13 février 1918.

— Eh bien, c'est ce jour-là que tu mourras, car nous attendrons que tu aies dix-huit ans pour te fusiller.

— ...

— Ah, tu t'es imaginé que tu pourrais impunément te moquer de nous ? Tu seras bientôt détrompé... Attends...

— ...

— Tous tes complices ont fait des aveux, tous... Il n'y a que toi qui ne veuilles pas dire la vérité. Mais il faut que tu la dises, tu entends, sinon tu ne sortiras pas vivant d'ici.

En prononçant ces mots, il a tiré son browning de sa poche et l'a déposé sur la table.

Soudain, il se lève, se dirige vers moi :

— Pour la toute dernière fois... oui ou non vas-tu parler ?

— Je n'ai rien à dire...

Nouvel accès de fureur. L'Allemand va et vient, fait des gestes de dément, crie, hurle.

Debout, dans le coin où il m'a poussé, je suis peu à peu envahi par une mortelle angoisse. Il n'y a plus de doute, si je ne parle pas, il va m'abattre à coups de browning.

Maintenant, il va d'un bout à l'autre de la pièce et chaque fois qu'il arrive près de moi, il approche son poing de ma figure en criant :

— Nous ferons autre chose avec toi, nous ferons autre chose avec toi...

« Autre chose »... Qu'entend-il par là? Je sens que l'affaire va prendre une vilaine tournure.

Tout à coup, l'homme n'y tient plus, il revient vers moi, me serre la gorge de ses deux mains et, d'une voix qui m'étourdit littéralement, me hurle à l'oreille :

— Une toute dernière fois, vas-tu parler, oui ou non?

Je réponds d'un ton rageur :

— Non!

— Non? Tu ne veux rien dire?

— Non!

Il me lâche. Nouveaux trépignements, nouveaux hurlements.

— Nous ferons autre chose avec toi, nous ferons autre chose avec toi...

Lassé de ces menaces et de ces cris, impatient de voir cet odieux manège prendre fin et, d'autre part, mis en confiance par les heureux résultats du dernier interrogatoire, je m'enhardis à dire :

— Prouvez-moi que je suis coupable.

A ces mots, le colérique personnage s'arrête, interloqué et réplique aussitôt :

— Attends, je vais te le prouver tout de suite!

Il ouvre la porte, hèle la sentinelle et lui

ordonne d'amener immédiatement le numéro 83.

Quelques minutes après, je vois apparaître Bertrand. Il a l'air très inquiet.

— A Anvers, lui dit l'Allemand, tu as déclaré que le secrétaire du service était Lombard, ici présent?

— Non, je...

Il n'a pas le temps d'achever sa phrase. Le policier a fait un bond et ses deux énormes poings s'abattent comme des marteaux sur la tête de Bertrand. Pauvre Bertrand! Assis sur sa chaise, plié en deux, il essaie de se protéger des deux bras, mais il est tellement affaibli par les souffrances et les privations de la prison qu'il n'esquisse que des gestes tremblants. Lorsque la grêle de coups cesse, il relève la tête. Sa figure est empreinte d'une saisissante expression de terreur.

— Eh bien, hurle le virulent personnage, est-ce lui, oui ou non?

— C'est peut-être bien lui, balbutie Bertrand.

— Vas-tu parler plus catégoriquement?

— Je ne sais pas... je ne sais plus... dit le malheureux en passant la main sur son front.

— Vas-tu parler plus catégoriquement?

De ses deux poings, l'Allemand se remet à marteler la tête de mon infortuné camarade. Il frappe avec une telle violence que celui-ci semble n'être plus qu'une pauvre chose inerte : son buste s'abaisse, se relève, est projeté tantôt d'un côté, tantôt de l'autre comme celui d'un mannequin.

Je suis écoeuré. Je voudrais crier : « Cessez, cessez, oui, c'est moi ! » mais je me contrains malgré tout à garder le silence.

Le tortionnaire tient maintenant sa victime par

les cheveux et lui pose encore une fois la question :

— Est-ce lui, oui ou non ?

— Je ne sais pas... C'est peut-être bien lui...

— Vas-tu parler plus catégoriquement ?

Alors, ce fut atroce. Une troisième fois, l'Allemand frappa. Comme un fou furieux, il se précipita sur Bertrand, l'arracha de sa chaise, le secoua, lui laboura la figure de formidables coups de poing jusqu'à ce que le malheureux s'abattît sur le sol. Il se releva péniblement. Ce n'était plus un homme conscient. Ses pauvres yeux hagards exprimaient l'affreux désarroi de ses pensées.

— Oui, c'est lui, murmura-t-il.

Le policier ouvrit la porte :

— Amenez-moi le 132, cria-t-il en allemand au gardien.

Le 132 — c'était A.H.3. — parut.

— Assieds-toi, lui dit-il. Il est bien exact qu'à Anvers tu as déclaré que le secrétaire du service Callens, c'était Lombard ?

— Oui.

— Ça suffit.

Maintenant, l'homme est devant moi.

— Eh bien, oses-tu encore nier ?

— Certainement, ces gens-là ne savent pas ce qu'ils disent.

Le sinistre personnage bave de fureur. Il me frappe à la figure. Je me retire à reculons dans le coin d'où j'étais sorti pendant l'interrogatoire de Bertrand et je me protège du coude droit que j'élève à hauteur de ma tête.

— C'est honteux ce que vous faites-là, lui dis-je.

Il me colle brutalement la face contre le mur, renvoie les deux autres, puis, tel un fauve se jetant sur sa proie, m'assaille par derrière.

Que se passa-t-il? Je ressentis des coups très violents sur la tête et sur la nuque, je tournoyai sur moi-même, tout s'obscurcit devant mes yeux. Je m'éroulai, assommé.

Lorsque je repris connaissance, j'étais couché sur le parquet. J'eus quelque peine à recouvrer la sensation des réalités. Près de moi, le policier, debout, ébranlait le plancher de violents coups de talons. Je crus qu'il allait m'achever et je poussai un cri, un long cri impuissant : Au secours! Au secours!

Ensuite, honteux de cet accès de frayeur, je me relève. L'irascible Germain n'est pas encore calmé. Il continue à arpenter la pièce en se démenant comme un forcené. Maintenant, plus de menaces dans ses vociférations, mais des injures ordurières. Il les éructe à jets continus, exhalant ainsi sa rage impuissante.

Cette averse d'épithètes malsonnantes ne me causa nulle peine. J'ai la réconfortante impression d'avoir bien tenu le coup. Voilà donc quelle était la menace contenue dans « l'autre chose », dont l'homme n'avait cessé de me rebattre les oreilles depuis le début de l'interrogatoire. Je respire et attends avec calme la fin de l'orage.

Après avoir épuisé tout son répertoire d'invec-tives contre le « sale espion » que j'étais, le distingué « agent secret de la sûreté » se rassied. Il est essoufflé, dépité. La fureur congestionne encore ses traits.

Il se fait un long silence. Au dehors, il pleut.

L'homme remet en poche son browning qu'il avait déposé sur la table en vue de m'impressionner, puis il prend sa plume, rédige en allemand ma déclaration et la traduit. Elle commence comme suit : « Je maintiens énergiquement les déclarations que j'ai faites à Anvers, et ce, malgré les accusations formelles de... » etc...

Je signe, puis un gardien m'emmène. En me voyant passer, une sentinelle hoche la tête en signe de compassion. Quand je suis rentré dans ma cellule, je remarque que mon col en celluloïd est cassé en deux et que ma cravate est déchirée. Il fait lugubre entre les quatre murs de mon petit réduit, mais je ne suis pas encore au terme de mes tourments. Les émotions de cet interrogatoire mouvementé sont à peine dissipées que je suis ressaisi par l'obsession tenace et lancinante de la faim.

C'est le soir. Lorsque je m'étends sur mon dur matelas, je ressens les coups que j'ai reçus. J'ai la tête toute meurtrie.

XIII

Résignation

Jusqu'alors ma vie de prisonnier n'a été qu'une longue souffrance, supportée avec des dispositions d'âme très variables. Dans les moments les plus sombres, j'ai recours à la prière. C'est ma seule source de réconfort. Au pied du Crucifix, le désespoir qui me ronge l'âme se dissipe comme par enchantement. Je m'agenouille déprimé, abattu, et je me relève cuirassé d'énergies nouvelles.

Chaque vendredi à 7 heures, dans l'immense couloir sombre de la prison, une clochette tinte... Elle annonce l'arrivée du Maître. Je m'agenouille devant la porte de ma cellule. Celle-ci s'ouvre et le prêtre portant le saint ciboire, paraît.

— *Corpus Domini Nostrum...*

La porte se referme. Je ne suis plus seul. Le Maître de la vie et de la mort est avec moi. Comme ils sont loin à présent les jours passés dans la tristesse et le désespoir! Je me reproche comme des lâchetés mes inquiétudes d'autrefois. La pensée de la mort qui naguère encore me donnait des frissons d'angoisse, se nimbe des radieuses certitudes de la foi.

Peu à peu, j'apprends à connaître mes voisins.

Presque tous sont impliqués dans des affaires d'espionnage. Les deux tuyaux du chauffage central qui traversent horizontalement toutes les cellules de notre secteur, nous servent de téléphone. C'est ainsi que je puis communiquer avec la plupart des prisonniers occupant les cellules proches de la mienne.

Mon voisin de gauche — le 127 — est Jean Paulussen. C'est un taciturne. Il est sous le coup d'accusations très graves. Le 126 est un évangéliste protestant arrêté depuis le 10 août. Il ne parle pas des causes de son incarcération. Un espion aussi, probablement... Le 125, un agent de police de Liège, a été appréhendé au moment où il transportait des journaux prohibés. Il doit purger une peine de trois mois de prison. Il ne cesse de se plaindre et de se lamenter, tandis que, nous, nous envions son sort.

Le 124 est un petit homme très énergique. Il s'appelle Creuzen. Condamné à mort depuis plusieurs mois déjà, il ne sait s'il sera grâcié ou fusillé.

A droite, le 129, est un mystérieux personnage qui ne répond jamais à mes appels... téléphoniques. Il a la tête entourée de pansements. Il paraît qu'il a voulu fausser compagnie à la sentinelle qui le conduisait au palais de justice. Un coup de feu l'aurait atteint.

Le 130 est le fils d'André Garot, fusillé le 18 octobre 1915. Il a reconstitué le service de son père et a été arrêté à son tour. C'est le type même du patriote impavide. Au préau, lorsque la sentinelle vient le chercher pour l'emmener à l'interrogatoire, nous sommes tous émus par son

allure énergique. Il s'en va la figure crispée, les poings serrés, prêts à faire face aux redoutables policiers qui le harcèlent depuis des mois pour lui arracher ses secrets.

La cellule 132 est occupée par un Français du nom de Fauquenot. Jeune, bien découplé, il a un port martial qui révèle la force prodigieuse de son caractère. Quinze mois d'incarcération n'ont nullement déprimé sa belle vigueur juvénile. Lorsqu'il passe devant les gardiens qui surveillent notre file se rendant au préau, il les toise d'un magnifique regard de défi.

Là-bas, au bout du couloir, dans une des dernières cellules de notre rangée est enfermé le commissaire Lejeune. Il est légèrement voûté et de loin on le prendrait pour un vieillard. Mais de près, l'impression change : l'homme est dans le plein épanouissement de la maturité. La figure est tout illuminée par la belle franchise du regard.

* * *

A la fin du mois d'août, une très agréable surprise m'est réservée. Un jeudi, vers 4 heures de l'après-midi, la porte de ma cellule s'ouvre brusquement et je vois apparaître un gardien portant un panier rempli de victuailles.

— Das ist für mich ? (C'est pour moi ?) lui demandai-je.

— Ja.

Je n'en puis croire mes yeux : d'abondantes victuailles garnissent bientôt ma pauvre table rouillée et ce que j'ai si souvent rêvé devient une réjouissante réalité.

Pour la première fois, depuis plusieurs mois, je puis manger à satiété. Hélas ! ma joie est de courte durée. Une demi-heure après, je suis pris d'un violent malaise. Il me semble que je vais étouffer. Je reste longtemps accroché aux barreaux de la lucarne, essayant de respirer l'air frais du dehors. L'imprudence que j'ai commise en mangeant « comme un affamé » n'a heureusement pas de suites graves.

Le 3 septembre, lorsque j'arrive au préau j'entends des cris plaintifs. Qu'est-ce ? Ils semblent provenir d'une cellule de notre étage. Je prête l'oreille. La voix s'élève de nouveau. Elle a un accent de détresse déchirant.

C'est un condamné à mort à qui on vient d'annoncer que son recours en grâce est rejeté et qu'il sera fusillé le lendemain matin. L'homme crie :

— Fina, Fina, je vais mourir...

Qui est-ce ? A qui s'adresse-t-il ? Je suis profondément ému.

La voix, la pauvre voix haletante, retentit tragiquement dans le silence.

— Fina, Fina, je vais mourir...

Les gardiens eux-mêmes semblent impressionnés. Ils passent et repassent sans mot dire.

— Fina, Fina, je vais mourir...

Je suis bouleversé. J'ai hâte de regagner ma cellule pour ne plus entendre ces cris poignants.

Au cours de cette lugubre journée, j'apprends que le commissaire Lejeune et cinq autres condamnés seront exécutés le lendemain matin. Ah ! l'atroce nouvelle ! Le cœur serré, je pense à tous ces braves qui dans quelques heures devront aller

s'adosser au poteau fatal. On viendra sans doute les chercher d'un moment à l'autre pour les conduire à la Chartreuse. L'oreille collée contre la porte de ma cellule, j'épie toutes les rumeurs de la grande geôle. Vers 4 h. 30, j'ai entendu ouvrir une porte là-bas, au bout du couloir... Des bruits de pas ont résonné sur la galerie... L'héroïque commissaire Lejeune est parti pour ne jamais plus revenir. Le lendemain quand nous défilâmes devant sa cellule vide, l'angoisse de la mort passa sur nous.

Quelques jours plus tard, je me trouve au préau à côté d'un inconnu venu d'une cellule du rez-de-chaussée. Il est affreusement pâle. Aux questions que je lui pose à mi-voix, il ne répond que par des hochements de tête. Il est condamné à mort pour espionnage. Le 11 septembre, il tomba foudroyé par le peloton d'exécution : il s'appelait Clément Lecocq.

L'ambiance dans laquelle nous vivons est tout imprégnée de la pensée de la mort. Non seulement le souvenir des camarades tombés est éparé dans cette immense geôle où ils ont souffert les transes de la plus atroce agonie, mais tous ceux qui vont avoir à répondre du délit d'espionnage devant le conseil de guerre allemand sont en proie à la hantise du peloton d'exécution. Toutefois, de même qu'on s'accommode du présent, si pénible soit-il, ainsi se familiarise-t-on peu à peu avec les tragiques éventualités de l'avenir. Ici, il n'y a que des cœurs de patriotes trempés par l'épreuve et préparés par elle au sacrifice suprême. Pas de récriminations, pas de plaintes, pas de regrets, mais une stoïque et émouvante résigna-

tion. Parfois, le soir, l'un d'entre nous se cramponne aux barreaux de sa lucarne et d'une voix stridente lance ce cri qui résume toutes nos pensées :

— Vive la Belgique !

Un des premiers jours du mois d'octobre, on m'apporte un panier de vivres dans lequel je découvre avec joie un billet clandestin et un crayon. Je dissimule prestement l'un et l'autre. Le soir, j'enlève le bois du crayon et n'en conserve que la mine de plomb.

A dater de ce jour, grâce à ce minuscule bout de mine que je cache dans ma cravate, je fais parvenir, chaque semaine, un message secret à ma famille. Je l'enfouis — avec quel luxe de précautions ! — dans le linge destiné à être renouvelé. Mais quelle émotion lorsque le gardien fouille mon petit colis ! Plus d'une fois le billet prohibé lui passa entre les doigts sans qu'il s'en aperçut.

Dès qu'il m'est possible de communiquer ainsi avec ma mère, je lui fais connaître le numéro de ma cellule et lui offre l'occasion de me voir en usant du stratagème suivant : Il y a en face de l'entrée principale de la prison un important immeuble à deux étages, habité en ce temps par une ardente patriote, Mme X... Chaque jour, quand on sonne le couvre-feu, cette brave personne, debout devant l'embrasure d'une des fenêtres du second étage, nous souhaite gentiment le bonsoir en agitant longtemps son mouchoir. Quel bonheur si je voyais ma mère là, à côté d'elle ! C'est ce désir et les possibilités de le réaliser que j'exprime dans mon premier billet clandestin.

Le jeudi suivant, j'attends avec une fiévreuse impatience l'heure convenue. En enlevant le mastic, j'ai presque complètement échaussé un des carreaux de la lucarne et par la mince ouverture ainsi pratiquée, je vois distinctement l'immeuble d'en face. La distance est d'environ quarante mètres.

Soudain, mon cœur bat à tout rompre. Là-bas, bien loin, toute menue dans l'encadrement de la fenêtre du second étage, je viens de voir apparaître ma mère. Mon Dieu ! comme elle a vieilli en quelques mois ! Vite je colle ma figure contre le carreau pour qu'elle me reconnaisse. Elle fait un signe de la main : elle m'a aperçu.

Mais qu'est-ce ? Elle détourne la tête... elle pleure... Pauvre femme, comme elle a dû souffrir depuis cette lointaine journée de mai où elle a attendu en vain mon retour ! Je voudrais la rassurer, lui crier que j'ai tenu ma promesse, que rien n'est perdu encore. Malheureusement, à cette heure, les gardiens sont aux aguets et je cours grand risque de me faire pincer. Tant pis, je n'y tiens plus. D'une voix qui résonne au loin dans le couloir de la prison je crie :

— Courage. Ça va bien.

Un signe de tête m'avertit qu'elle m'a compris. Elle sourit maintenant et me regarde longtemps, très longtemps, puis, après d'interminables signes d'adieu, elle disparaît.

Elle devait encore revenir plusieurs fois de suite, sans que les Allemands s'aperçussent de rien, mais que d'alertes et que d'émotions ! Les gardiens ne nous laissent nul répit. Plusieurs fois par jour, un œil apparaît dans le judas de la

porte et examine longuement l'intérieur de la cellule.

Le garde-chiourme qui, depuis le début, me pourchasse de sa haine a enfin reçu la correction qu'il méritait. C'est le 132, le Français Fauquenot qui s'est chargé de la lui donner.

Le 26 octobre, au moment où je sors de ma cellule pour me rendre au préau, j'aperçois au rez-de-chaussée mon « ennemi personnel » qui ramène Fauquenot dans le couloir. Le Français a sans doute bavardé au préau, c'est ce qui lui vaut le renvoi dans sa cellule.

A l'instant même où il va mettre le pied sur la première marche de l'escalier, l'Allemand fait un geste pour le forcer à presser le pas. Immédiatement Fauquenot qui doit être un redoutable boxeur se rebiffe et une volée de « directs », de « swings » et d'« uppercuts » s'abat sur le gardien. Quelle dégelée ! L'Allemand, avec des gestes nerveux, essaie de tirer sa baïonnette du fourreau, mais en vain. Fauquenot est déchaîné et frappe comme un sourd.

Terrassé, le gardien appelle à l'aide. De toutes parts, ses collègues accourent et lorsque j'arrive en bas, une dizaine de soldats entourent et maîtrisent le Français. Debout, les poings serrés, la figure crispée par une expression de farouche énergie, celui-ci est figé dans une superbe attitude de défi.

Les gardiens le reconduisent dans sa cellule. Il devait encore y rester quelques mois avant de s'évader avec Creuzen et le Polonais Maryan. Cette évasion fut un admirable coup d'audace qui réussit à merveille. En l'apprenant, le direc-

teur de la prison faillit en attraper une crise d'apoplexie.

Au début de novembre, la bonne fortune m'échoit d'avoir comme voisin l'avocat Fernand Mallieux, de Liège. Ce grand patriote, qui a longtemps plaidé pour les prévenus belges devant les tribunaux allemands, n'a qu'un seul souci : se rendre utile aux prisonniers. Que de fois il a été renvoyé dans sa cellule parce qu'il profitait de son passage au préau pour donner des conseils et prodiguer des encouragements à ses voisins ! Quant aux désagréments de la captivité, il les supporte avec une souriante philosophie.

Maintenant, il fait froid dans les cellules. Le soir, vers 5 heures, un gardien vient y allumer le bec de gaz. Toute la lumière étant rabattue sur le parquet par un énorme abat-jour, nos petits réduits sont plongés dans une demi-obscurité qui les rend sinistres.

Le 16 novembre, après le couvre-feu, mon voisin de gauche, Paulussen, me « téléphone ».

— Enfin, dit-il, je vais être fixé sur mon sort, c'est demain que je comparais devant le conseil de guerre.

— Etes-vous nombreux dans votre « bande » ?

— Dix-huit. Je crois que ça ira bien. Allons, à demain. Bonsoir.

— Bonsoir et bonne chance.

Le lendemain pendant tout l'après-midi et la soirée, j'attends son retour. Sept heures, huit heures, neuf heures... Il y a déjà longtemps qu'on a sonné le couvre-feu et je n'entends toujours rien à côté. Debout, l'oreille collée contre la porte de ma cellule, j'épie les bruits du couloir. Seul,

le pas sonore de la sentinelle trouble le silence.

Vers 10 heures, grand branle-bas au rez-de-chaussée. La voiture cellulaire vient d'entrer dans la cour et les dix-huit accusés pénètrent en groupe dans le couloir. Quelques minutes après, la porte de la cellule 129 s'ouvre et se referme.

Vite, deux coups sur le mur, deux coups sur le tuyau.

— Allô, monsieur Paulussen, c'est vous ?

— Oui.

— Eh bien ?

— Ça va très mal, je suis condamné à mort...

Consterné, je n'ose plus rien dire... J'écoute...

La pauvre voix fatiguée reprend :

— Six d'entre nous sont condamnés à la même peine. Le juge m'a dit que je pouvais adresser un recours en grâce au gouverneur général... mais il a ajouté que je devais faire des aveux complets. Jusqu'à présent, je n'ai reconnu que ma collaboration à un service d'espionnage mais j'ai toujours nié avoir établi des postes dans le Luxembourg. Je ne sais pas s'ils me tendent un piège ou si réellement des aveux complets me sauveront la vie. Je suis très embarrassé.

— Voulez-vous que je consulte l'avocat Malieux ?

— Oui, demandez-lui ce que je dois faire.

Je frappe sur l'autre mur et immédiatement j'entre en communication avec l'avocat qui ne dort pas encore. Je lui expose le cas du camarade Paulussen. De sa belle voix chaude nuancée d'une réconfortante sympathie, il répond aussitôt :

— Recommandez bien à M. Paulussen de ne rien changer aux déclarations qu'il a faites devant

le tribunal. Les Allemands lui ont tendu un piège. Qu'il s'abstienne donc d'aggraver sa culpabilité par de nouveaux aveux.

Je transmets le précieux conseil à Paulussen. Il s'y conformera, dit-il.

Le jour suivant, le condamné est de nouveau conduit au palais de justice où il apprend que sa peine est confirmée.

Il signe son recours en grâce et pendant près de deux semaines est en proie au supplice d'une attente atroce. Il ne mange plus, ne dort plus. Toute la nuit il tourne en rond dans sa cellule. D'un moment à l'autre, la porte peut s'ouvrir, il verra alors apparaître l'auditeur militaire qui lui apportera la réponse du gouverneur-général. Terrible incertitude! Sera-t-il grâcié ou entendra-t-il tomber des lèvres de l'officier allemand les paroles qui lui signifieront son définitif arrêt de mort : « Son Excellence le gouverneur général a rejeté votre recours en grâce; l'exécution de la sentence prononcée par le conseil de guerre aura lieu demain. »

Le dimanche suivant, il me dit au « téléphone » :

— Mon frère et ma belle-sœur sont dans la maison d'en face, criez-leur que je suis condamné à mort.

Vite, je m'accroche aux barreaux de la lucarne, je pousse ma tête très près de la petite ouverture et de toutes mes forces, en prononçant nettement chaque syllabe, je crie :

— Paulussen, condamné à mort...

L'homme et la femme, que j'aperçois là-bas dans l'embrasement de la fenêtre, m'ont compris;

ils sanglotent. Je descends de mon perchoir, car les sentinelles m'ont entendu crier et sont alertées.

Paulussen frappe encore sur le mur; je colle une oreille contre le tuyau de chauffage :

— Demandez à mon frère qu'il aille immédiatement trouver l'ambassadeur hollandais, afin qu'il intervienne en ma faveur.

Paulussen est un ancien gendarme hollandais.

Je reprends donc ma place à la lucarne et d'une voix très forte, je transmets le message de l'infortuné voisin. Les grands signes de tête des deux personnes à qui je m'adresse me donnent la certitude qu'elles m'ont compris.

Le 25 novembre, je suis brusquement réveillé à 5 heures du matin par un gardien qui vient me chercher pour me conduire à la chapelle. Je suis très surpris et ne sais que penser. Pourquoi me donne-t-on, pour la première fois, l'autorisation d'assister à une messe aussi matinale? Cela me paraît étrange.

La chapelle de la prison Saint-Léonard est beaucoup moins spacieuse que celle de la grande geôle d'Anvers. Les box sont disposés sur des gradins d'où l'on aperçoit très bien l'autel.

Lorsque j'y pénètre, précédé du gardien, une demi-obscurité règne dans le saint lieu. On m'enferme dans un box. J'attends. Il fait lugubre. J'entends alors des bruits de pas. D'autres prisonniers entrent.

La messe commence dans un silence impressionnant. Au « Sanctus » une clochette tinte doucement. Tout à coup, des hoquets de sanglots troublent la lourde quiétude du sanctuaire. Un prisonnier pleure. Qui est-ce? Je pense aux six

condamnés à mort. Pauvres camarades, vont-ils subir le sort de ceux qui ont été exécutés le 4 septembre dernier?

— Mon Dieu, Vous qui pouvez tout, sauvez-les. Ayez pitié de leurs mamans, de leurs épouses, de leurs enfants...

Jusqu'à la fin de la messe, j'entends les poignants sanglots du camarade inconnu.

XIV

Un dénouement inattendu

Il y a sept mois que je suis sous les verrous. Sept mois que mes horizons se limitent à quatre murs. Tout homme est doué d'une incroyable force d'adaptation : cette vie de reclus qui au début représentait à mes yeux un intolérable supplice, me paraît maintenant toute naturelle. A présent je ne songe même plus aux bienfaits ni au charme de la liberté. Tout m'est devenu familier dans cette grande geôle, J'en connais toutes les rumeurs, tous les bruits. Lorsqu'une clé grince dans une serrure, je sais quelle cellule on ouvre ou on ferme. Si un gardien en pantoufles fait sa ronde silencieuse, je l'entends venir. A force d'écouter et d'épier, derrière ma grosse porte, je participe à l'animation et à la vie du couloir.

Au préau, j'ai passé dans toutes les cages. C'est là qu'on ressent le mieux le caractère humiliant de la captivité. Nous sommes en effet comme des fauves en cage : nous tournons en rond pendant dix minutes, puis nous regagnons nos cellules. Devant, derrière, au-dessus de nous, d'énormes barreaux. Parfois sur les deux murs latéraux, on lit des inscriptions tracées avec des débris d'ar-

doise. D'ici, nous percevons tous les bruits de la rue. Dans certaines cages, le versant verdoyant de Ste-Walburge se découvre à nos regards. On voit des jardins, des arbres et on pense que là-bas, il y a des hommes qui peuvent aller et venir, circuler, parler, fumer sans qu'un gardien contrôle leurs actes à toute heure.

En ces premiers jours de décembre, la colline est couverte de neige. Dans les cellules, on grelotte pendant la nuit.

Au fait on s'accommoderait sans trop de peine des désagréments de cette claustration n'étaient la crainte obsédante des interrogatoires et l'incertitude qui pèse sur les jours à venir. A toute heure je suis sur le qui-vive et je m'attends à ce qu'on vienne me chercher pour me conduire devant les inquiétants policiers. Cette alerte continue ne me laisse nul répit. Quelle émotion lorsque j'entends grincer la grosse clé du geôlier dans la serrure de ma porte!

L'homme qui dirige les interrogatoires est toujours la grande brute qui, le 31 juillet, m'a assommé. A force d'insistance, de cris et de menaces, il compte avoir raison de mon mutisme.

Chose curieuse, depuis que j'ai subi l'épreuve du « passage à tabac », je me sens beaucoup plus sûr de moi-même. Je me borne à répéter inlassablement :

— Je n'ai rien à dire... C'est inutile d'insister.

Ces paroles ont le don d'exaspérer l'irascible Prussien. Il emplit la pièce de ses vociférations et se démène comme un fou furieux, toutefois il n'a plus recours aux voies de fait.

Certaines confrontations avec A.H.3 et Ber-

trand ont donné lieu à des scènes extrêmement dramatiques. L'un et l'autre ont courageusement rétracté les déclarations par lesquelles ils m'avaient involontairement mis en cause.

Le 29 novembre, on me conduit dans une petite pièce très basse qui sert de logement aux soldats. Des fusils et des baïonnettes sont appendus aux murs. Veut-on une fois de plus m'impressionner?

L'homme est là. Il me toise longuement et me dit :

— Ecoute, je te donne encore un quart d'heure pour parler. Après ce sera trop tard et si tu es condamné à mort tu n'auras qu'à t'en prendre à toi-même. Les juges allemands sont très sévères pour ceux qui ne disent pas la vérité.

— C'est inutile d'insister. Je n'ai rien à dire.

J'ai cru un moment qu'il allait encore se fâcher. Il fronce les sourcils, réprime un geste d'impatience, se lève puis... allume un cigare. Tout en se promenant dans la pièce, il me démontre l'inanité de mes dénégations.

— Les charges accumulées contre toi sont précises et formelles. Je suppose que leur gravité ne t'échappe pas? Au surplus, trois témoins les ont confirmées.

— Qui, mais ils ont rétracté leurs déclarations...

— Ces rétractations ne signifient rien. Les juges allemands n'en tiendront aucun compte.

— ...

— Je t'offre une dernière fois l'occasion de t'assurer la bienveillance et l'indulgence des juges. Oui on non veux-tu en profiter?

— Vous insistez inutilement, je n'ai rien à dire.

— Eh bien! c'est entendu. Puisque tu t'obstines, tant pis pour toi. Tu ne tarderas pas à t'en repentir.

Peu de temps après, on nous réunit tous dans la cour de la prison, on nous aligne contre un mur et... on nous photographie. Les photos sont destinées à être insérées dans le dossier de l'affaire. Notre groupe se compose maintenant de quatorze personnes. Je remarque avec stupeur que le 126, l'évangéliste protestant, en fait partie. C'est un des agents auxiliaires de A.H.3. En remontant dans nos cellules, je lui demande :

— Avez-vous fait des aveux?

— Oui.

— Vous a-t-on frappé?

— Non. J'ai seulement reçu quelques gifles.

Le 2 décembre, on nous rassemble encore dans la cour. La voiture cellulaire nous attend : on nous y pousse l'un après l'autre. L'évangéliste protestant occupe un box proche du mien. Il frappe sur la cloison et me crie :

— Etes-vous croyant?

— Oui.

— Protestant?

— Non, catholique.

— Protestants et catholiques ne sont que des prénoms, chrétien est notre nom de famille.

Nous arrivons au Palais de justice. Les sentinelles nous conduisent à l'étage. Là on fait halte dans un immense couloir sombre, et on nous range, à bonne distance, contre un mur. Les sentinelles s'en vont. Un seul soldat est chargé de

nous surveiller. Après quelques minutes, les premiers chuchotements commencent. Chacun essaie de se rapprocher de son voisin. Notre gardien ne l'entend pas ainsi. Il crie :

— Non parler... Strictement défense!

Mais les chuchotements reprennent de plus belle. L'homme s'énerve.

Nouvelles tentatives de bavardage, nouvelle intervention du soldat qui maintenant hurle son « Non parler... Strictement défense ».

A la fin, il se rend compte de l'inutilité de ses cris et nous dit d'un ton confidentiel :

— Parlez... mais si officier passer, non parler, strictement défense!

On nous conduit l'un après l'autre dans une pièce voisine. Chacun y reste environ dix minutes. J'y suis introduit lorsque Bertrand en sort. Il y avait été précédé de A.H.3.

Je me trouve là en présence d'un officier supérieur assis à son bureau. Près de lui se tient un feldwebel servant d'interprète. Il me fait asseoir sur la chaise placée devant le bureau. Une sentinelle, baïonnette au canon, reste debout derrière moi.

L'officier feuillette le volumineux dossier de l'« Affaire Callens ». L'interrogatoire commence. En un français très correct, l'interprète traduit mot à mot questions et réponses.

Je suis immédiatement frappé par l'air grave et digne de cet officier ennemi. Son attitude distinguée, son ton calme contrastent de façon saisissante avec la grossièreté et la brutalité de certains policiers. Ici pas d'énervement, pas de cris, pas de ricanements.

Lorsque je lui fais remarquer que les déclarations de mes compatriotes me mettant en cause, leur ont été arrachées par contrainte physique, il ne sourit pas, ne proteste pas.

Cet homme, qui n'était autre que l'auditeur militaire, ne se départit pas un seul instant de sa sérénité. Que devais-je en augurer? Considérait-il ma culpabilité comme suffisamment établie par les aveux des autres ou était-il disposé à tenir compte de son caractère douteux?

Le lendemain, le gardien vient me chercher, me conduit au rez-de-chaussée dans une pièce où un feldwebel recommence l'interrogatoire de la veille. Il zézaye et s'exprime très difficilement en français. Au fur et à mesure que je réponds à ses questions, il ne cesse de répéter :

— Z'est drès peu crédoule ze gue fous dites-là, z'est très peu crédoule...

Quand j'ai fini de lui exposer les principaux arguments dont je compte étayer ma défense devant le conseil de guerre, il ajoute en hochant la tête :

— Oui, dout zela est très peu crédoule. Est-ze gue fous n'afez plus rien à tire pour augmender la crédoulité de ze gue fous dites?

Je hausse les épaules.

— Z'est bon alors. Fous poufez aller.

— Ne pourriez-vous me dire quand nous irons au tribunal?

— Z'est temaingue fous allez au dribunal. Z'est moi fotre afocat.

J'étais stupéfait. Ainsi donc un avocat allemand était chargé de présenter ma défense! Et cet avocat c'était ce feldwebel qui n'avait même

pas cru devoir me dire au début pourquoi il m'interrogeait!

Rentré dans ma cellule, je fais des préparatifs de toilette : je raccommode de mon mieux mon col et ma cravate que le policier a mis en pièces, le 31 juillet dernier. Le coiffeur que je n'ai plus vu depuis plus de deux mois vient me débarrasser de mon abondante chevelure. Alors j'attends... Je suis nerveux. Le tourment de l'incertitude va prendre fin! Le lendemain à pareille heure, le doute lancinant qui, à dater du jour de mon enrôlement dans le service, a été mon lot quotidien, se dissipera.

Quel châtement m'infligera le conseil de guerre? La peine de mort? La détention perpétuelle? Dix, quinze ou vingt ans de travaux forcés. Toutes les vaines conjectures qui me torturent l'esprit feront bientôt place à une définitive certitude.

J'annonce la nouvelle à mon infortuné voisin Paulussen.

Le jour suivant, de grand matin, le gardien vient me réveiller et m'apporte mon morceau de pain.

— Aujourd'hui vous allez au tribunal, dit-il.

A 7 heures, nous partons. En entrant dans la voiture cellulaire l'évangéliste protestant s'écrie :

— Que la sainte volonté de Dieu soit faite!

Au Palais, je remarque que la sœur de Bertrand et deux autres agents auxiliaires ne font plus partie de notre groupe. Ils sont mis hors de cause.

Les Allemands ont pris un incroyable luxe de précautions : nous sommes placés sous la surveil-

lance de douze sentinelles, baïonnette au canon. On nous a alignés dans un couloir, la face tournée vers le mur. Chacun a derrière soi un soldat, l'arme au pied. Nous attendons en priant avec ferveur.

Soudain les deux vantaux de la porte capitonnée d'une grande salle toute proche s'ouvrent. On nous appelle. J'entends prononcer mon nom après ceux de A.H.3 et de Bertrand. Les sentinelles nous conduisent dans la salle où va siéger le conseil de guerre. Là, nous nous trouvons en présence de huit officiers supérieurs dressés autour d'une table. Lorsque j'arrive devant eux, l'auditeur militaire dit en me montrant :

— Dieser ist minderjährig. (Celui-ci est mineur.)

Nous sommes maintenant tous rangés sur l'estrade. L'auditeur militaire se tourne vers les juges et, en allemand, leur demande :

— Jurez-vous de juger cette cause avec justice ?

Tous lèvent deux doigts vers le ciel et d'une voix gutturale répondent ensemble :

— Wir schwören es. (Nous le jurons.)

C'est très impressionnant. Les officiers s'assoyaient dans les hauts fauteuils, recouverts de velours vert, qui sont derrière eux et les débats commencent. C'est A.H.3 qui est interrogé le premier. Tandis qu'il reste seul sur l'estrade en face des juges, les sentinelles nous ramènent dans la salle où nous prenons place au banc des accusés. A ce moment, les policiers qui ont instruit l'affaire font leur entrée et s'installent non loin de nous. Peu de temps après, arrivent les deux

avocats chargés de nous défendre. C'est le juge principal, siégeant au centre du groupe, qui interroge. Debout, à côté de l'accusé, un sous-officier interprète traduit incontinent les questions en français et les réponses en allemand.

Après A.H.3, Bertrand monte sur l'estrade. Tout comme son camarade qui l'a précédé, il reconnaît sa culpabilité. Son cas est toutefois un peu plus embrouillé du fait qu'il a rétracté certains de ses aveux.

Mon tour arrive. Je me sens très calme et c'est d'une voix ferme que je réponds à toutes les questions. L'interrogatoire prend fin, je m'apprête à regagner ma place lorsque tout à coup mon avocat se lève, se met en position et demande la parole.

— Est-il exact, dit-il, que les accusateurs de Lombard ont rétracté les déclarations qui le mettaient en cause ?

Le juge principal fronce les sourcils et de la main fait signe à l'avocat de se rasseoir.

— On vient de le dire, réplique-t-il d'un ton sec.

Pendant que les autres accusés défilent tour à tour, j'examine les juges. Ils sont tous en grande tenue. Aucun d'eux n'a la mine renfrognée et rébarbative du classique hobereau prussien. Ils semblent connaître l'affaire à fond. Les questions posées sont claires et précises. Seul, le cas de Bertrand a donné lieu à des discussions. A certain moment, le malheureux s'est embrouillé dans ses déclarations et s'est fâcheusement contredit.

Après une courte interruption des débats, l'auditeur militaire prononce son réquisitoire.

D'une voix claire et incisive, il fait un bref exposé de l'affaire, puis passe en revue les charges qui pèsent sur chacun des accusés. A plusieurs reprises il prononce le mot redouté « Todesstrafe » (peine de mort) en le scandant d'un geste énergique. D'un index menaçant, il nous désigne, A.H.3, Bertrand et moi, comme « chefs de bande » et requiert contre nous la peine capitale.

Les autres accusés sont considérés comme complices et déclarés passibles de condamnations aux travaux forcés.

A peine l'auditeur militaire s'est-il rassis que le premier avocat prend la parole. Il fait appel à l'indulgence du tribunal en faveur de A.H.3, de Bertrand et de moi-même. Il insiste longuement sur l'attitude que j'ai adoptée pendant toute l'instruction de l'affaire et fait remarquer qu'un doute plane sur ma culpabilité.

— Vous tiendrez aussi compte de son jeune âge, ajoute-t-il.

Son confrère plaide ensuite pour nos compagnons dont il s'efforce de minimiser les responsabilités.

— N'avez-vous rien à ajouter pour votre défense ?

Personne ne répond. Les juges se retirent pour délibérer. Ils reviendront peu après et l'interprète donne lecture des condamnations proposées par le conseil de guerre. A.H.3 et Bertrand sont reconnus passibles de la peine de mort et tous les autres de peines variant de cinq à quinze ans de travaux forcés. Quant à moi, je ne suis pas condamné. Qu'est-ce que cela signifie ? Je le demande à l'interprète.

— Ces condamnations ne sont pas définitives, dit-il, vous serez fixé demain.

Bertrand s'approche de moi et me serre la main.

— Bien joué, dit-il, mais moi, je suis « refait », je vais attraper douze balles dans la peau.

Je suis émerveillé par son calme. A.H.3 aussi fait preuve d'un admirable sang-froid.

Le lendemain, on nous ramène au Palais de justice où nous apprîmes avec joie que A.H.3 et Bertrand ne seraient pas fusillés : leur peine était commuée en travaux forcés à perpétuité. L'un et l'autre étaient fous de bonheur. Et moi, que vais-je devenir ?

— Je n'en sais rien, me dit l'interprète. Vous serez probablement envoyé en Allemagne, dans un camp de prisonniers, comme indésirable.

Quand je rentrai dans ma cellule, Paulussen frappa à grands coups sur le mur et m'annonça qu'il venait d'être grâcié.

Les Allemands pressaient-ils déjà la débâcle prochaine ? La rigueur de leurs conseils de guerre envers les espions belges se relâchait. A Liège, deux Belges seulement, les héroïques frères Collard, seront encore exécutés avant la date du 11 novembre 1918.

Plus heureux que les 250 braves tombés sous les balles allemandes, nous bénéficîons de la tardive clémence de l'ennemi.

Et lorsque sonna l'heure triomphale de la victoire, lorsque se dissipa définitivement la menace du peloton d'exécution, le souvenir de nos infortunés camarades qui avaient dû, eux, s'adosser au poteau fatal, s'incrusta dans notre esprit,

comme un cinglant reproche à notre joie.
Qu'étaient nos inquiétudes, nos angoisses, nos
souffrances passées au regard du sacrifice de ceux
qui avaient tout donné sans avoir vu se lever sur
la terre belge l'aube radieuse de la délivrance ?

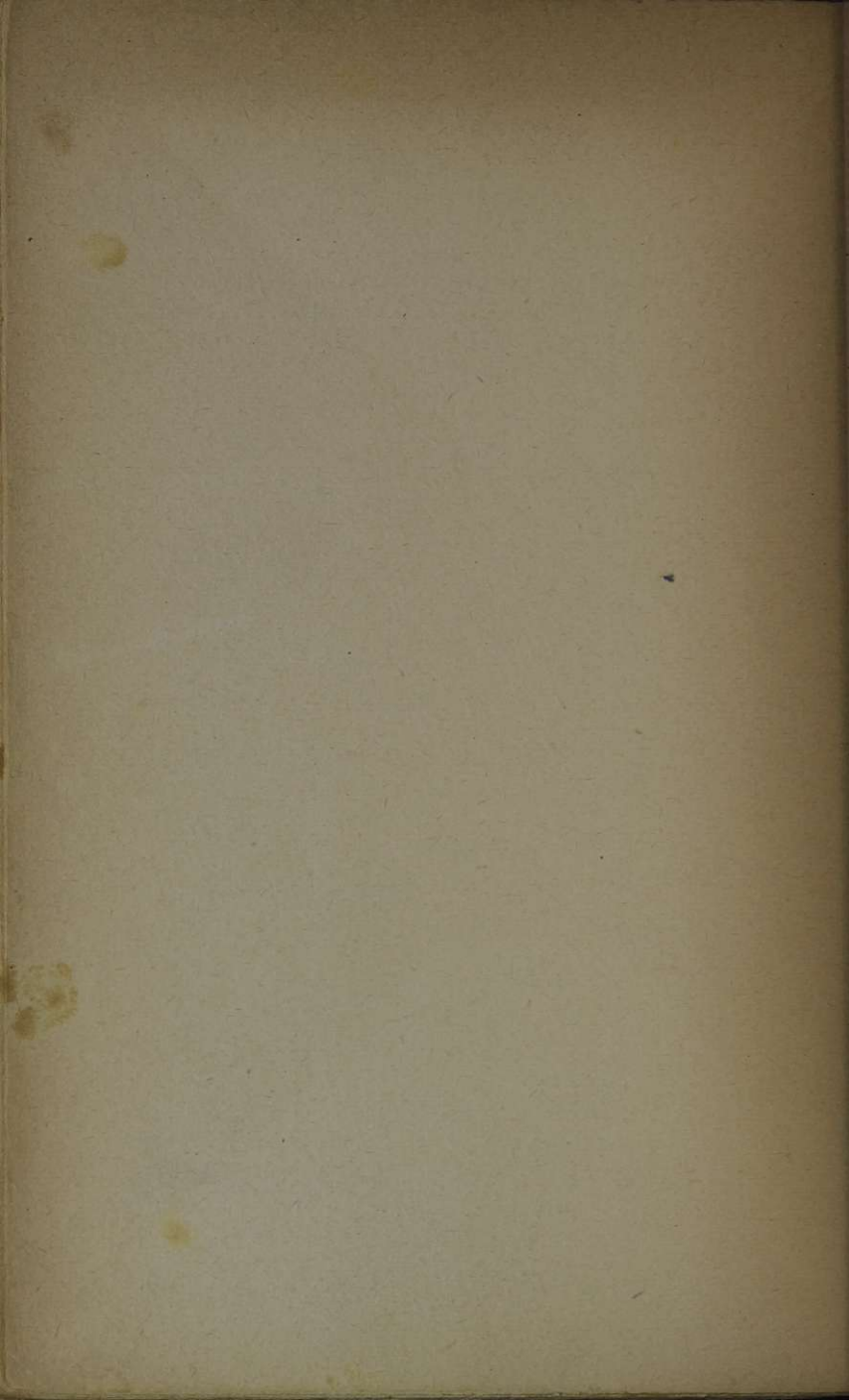


TABLE DES MATIERES.

I. Enrôlé sans formalités	12
II. Un métier monotone	18
III. Première alerte	32
IV. Sous le signe de l'inquiétude	39
V. Hantises et pressentiments	50
VI. Enrayage	58
VII. Dépistés	68
VIII. Arrêté	78
IX. Le régime cellulaire	102
X. Une grosse émotion	117
XI. A la prison Saint-Léonard	128
XII. Une dure consigne : se taire	138
XIII. Résignation	149
XIV. Un dénouement inattendu	163

